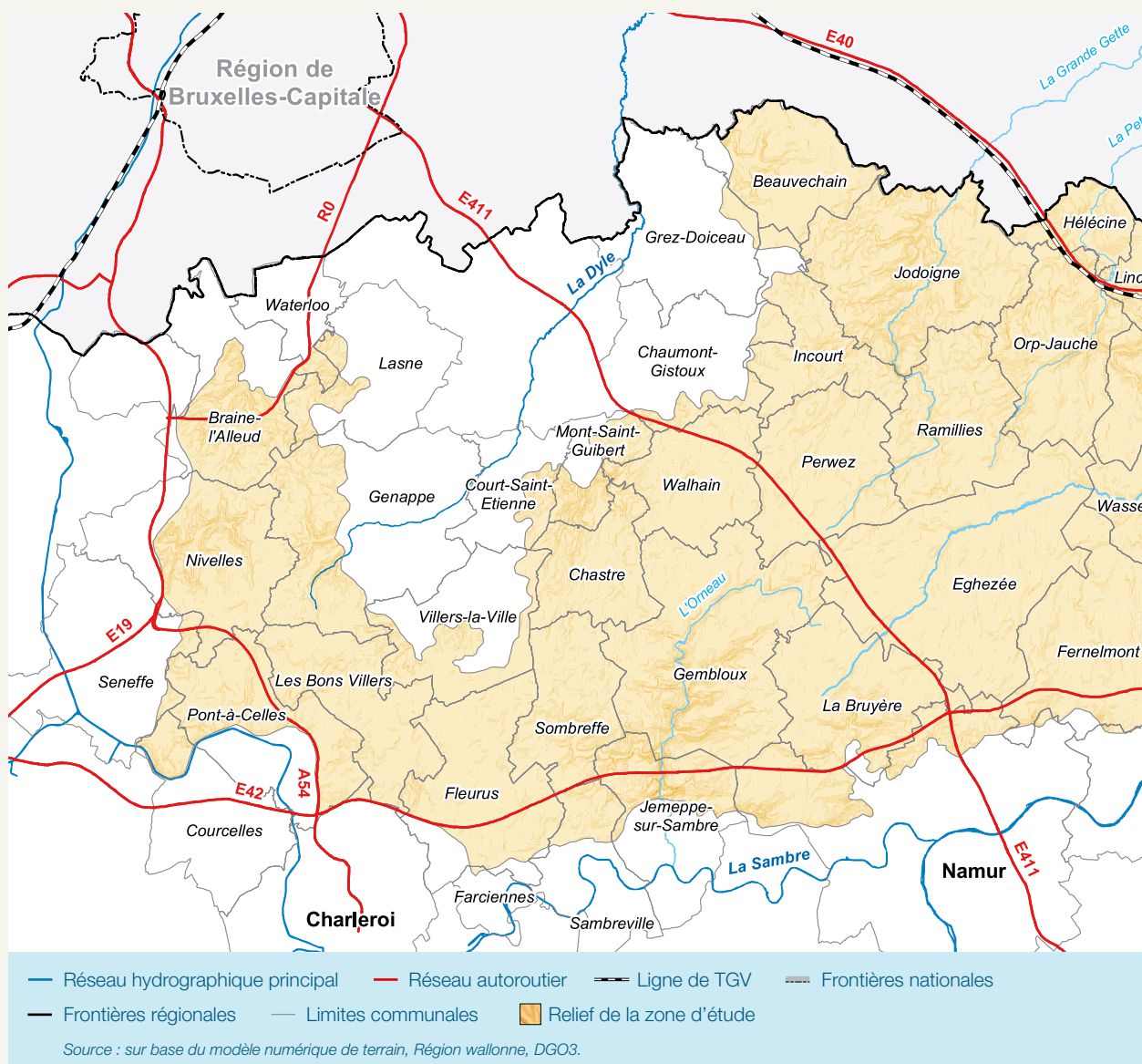


L'ensemble
paysager
des Plateaux
brabançon et
hesbignonn

Les Plateaux brabançon et hesbignon

L'ensemble paysager des bas-plateaux limoneux brabançon et hesbignon

L'ensemble* paysager des bas-plateaux limoneux brabançon et hesbignon s'étend, dans le prolongement du bas-plateau limoneux hennuyer, au nord de la Sambre et de la Meuse. Culminant à plus de 200 mètres au sommet du rebord longeant ces deux grandes vallées, il s'incline doucement vers le nord jusqu'à une altitude moyenne de 100 à 150 mètres à la bordure de la Région flamande. Sa surface ondulée présente un relief plus accidenté vers l'ouest. Quelques rivières entaillent plus fortement le plateau : ce sont l'Orneau, la Burdinale, la Meuse et le Geer dans leur cours aval.



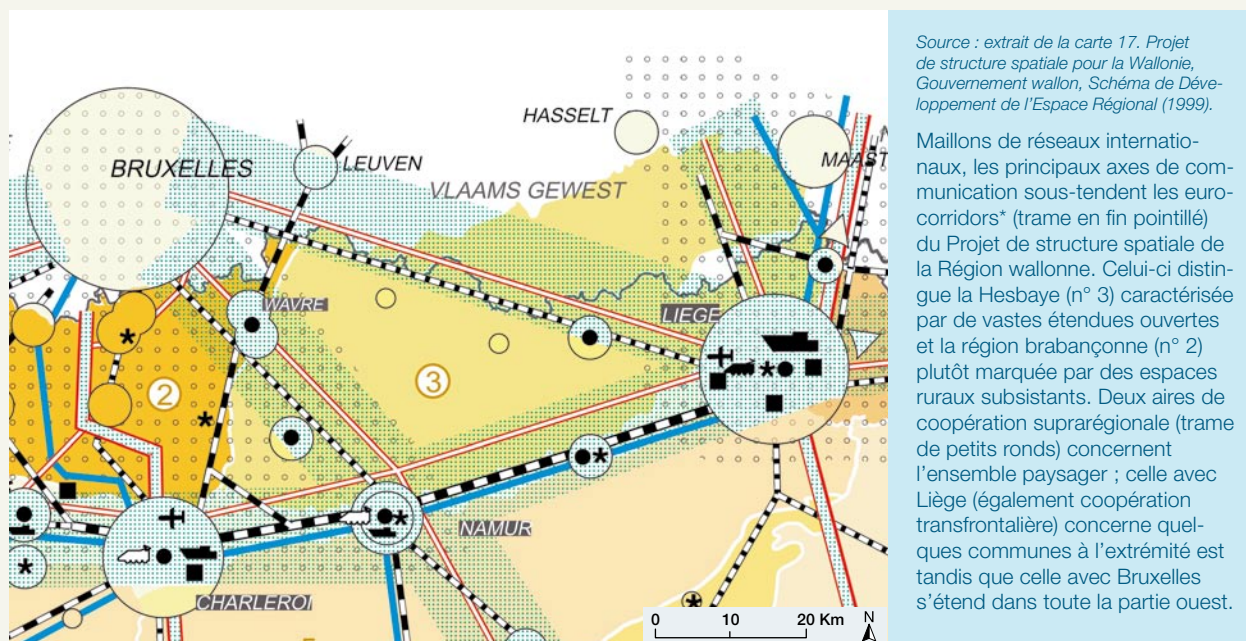
L'ensemble regroupe la partie est du plateau brabançon et toute la Hesbaye. Pour les géographes, le centre de la Hesbaye est connu comme un bel exemple de paysages de champs ouverts, type très répandu en Europe, qui présente de vastes étendues de terres cultivées au sein desquelles l'habitat est concentré dans des villages entourés de prairies. L'ensemble paysager couvre 1 789 km², soit près de 11 % de la superficie totale de la Wallonie. Il regroupe cinquante-cinq communes dont vingt-sept dans la totalité de leur territoire.



Un territoire attractif : du cœur agricole aux pourtours sous influence urbaine

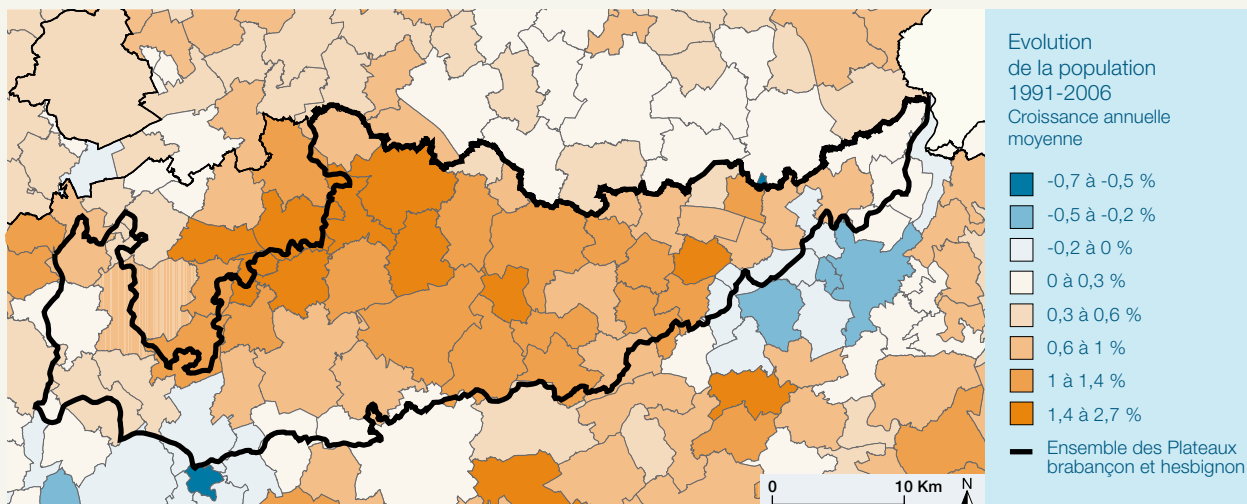
L'activité agricole est dominante dans le territoire de l'ensemble paysager des bas-plateaux limoneux brabançon et hesbignon. Aujourd'hui extrêmement mécanisée, elle n'est plus exercée que par un très petit nombre d'agriculteurs. La conversion progressive et soutenue des terres agricoles – probablement irréversible pour ce qui concerne leur grande qualité agronomique – en terrains bâtis ou à bâtir, souligne l'attraction résidentielle exercée par ce territoire. Les ménages qui travaillent majoritairement dans les grandes villes localisées à sa périphérie y recherchent un environnement moins urbain.

L'ensemble paysager est cerné par Bruxelles, capitale fédérale, ainsi que par Liège et Charleroi, métropoles régionales. Ces villes sont reliées par des axes de communication majeurs qui fixent les grands contours du territoire. Un seul axe traverse l'ensemble : celui de Bruxelles à Luxembourg, passant par Namur, capitale régionale. Dans l'ensemble même, les centres urbains importants sont rares, soit isolés comme Jodoigne, soit entourés d'une urbanisation résidentielle comme Nivelles, Waremme et Gembloux.



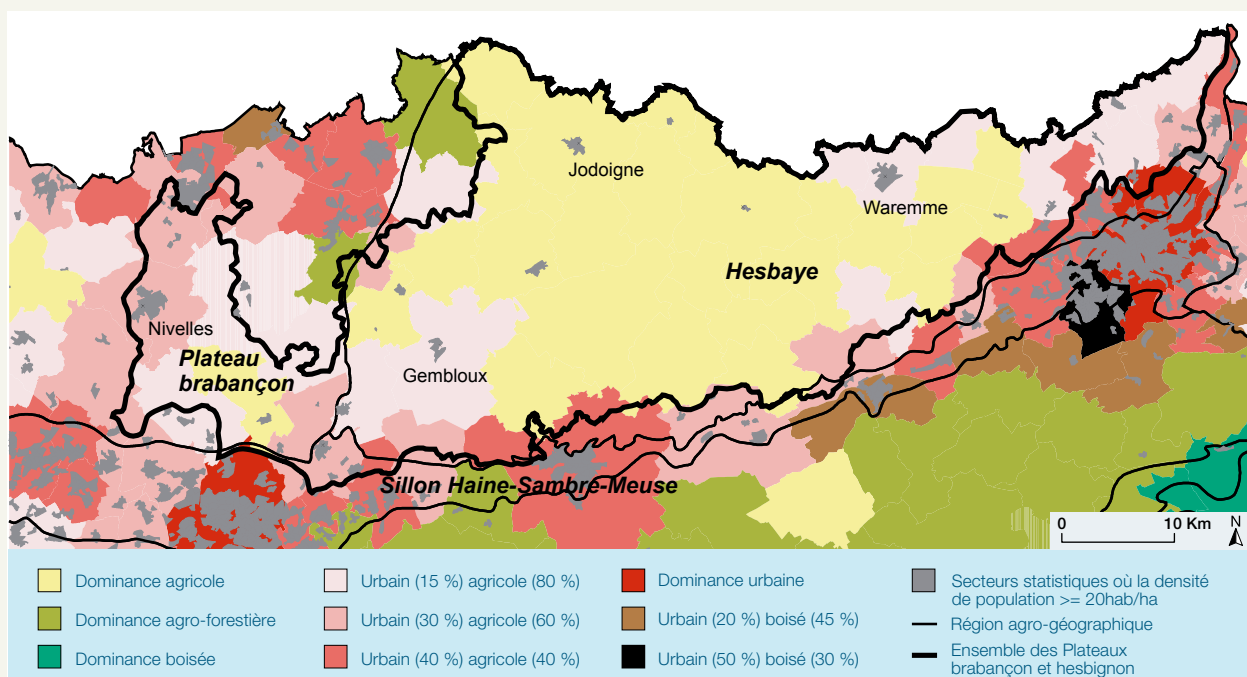
Encadrée par les plans d'aménagement, l'extension de l'habitat s'appuie sur l'existence d'un grand nombre de petits noyaux villageois, souvent assez peu denses, particulièrement dans la partie hesbignonne de l'ensemble paysager. Du côté ouest, sur le plateau brabançon, l'évolution est plus ancienne et le mouvement se ralentit ces dernières années. De nombreux lotissements y ont été aménagés pour accueillir des résidences ou des entreprises, accessibles grâce à la création de nouvelles voies de communication. En 2007, la population totale de l'ensemble paysager était d'environ 330 000 habitants.

Les paysages de l'ensemble peuvent être rattachés à trois catégories de la nouvelle typologie des campagnes (voir le chapitre Paysages de Wallonie p. 26) : la campagne agricole, quand l'activité agricole domine encore largement dans le paysage, la campagne multifonctionnelle, lorsque l'agriculture est en partage avec la fonction résidentielle et des services diversifiés et la campagne périurbaine quand la résidence y présente le trait dominant.



Source : d'après P. Medina Lockhart et C. Vandermotten, *Atlas des dynamiques territoriales*, <http://cpdt.wallonie.be>, rubrique Etat du Territoire Wallon.

Entre 1991 et 2006, la majorité des communes de l'ensemble paysager connaît une augmentation de population. Celle-ci est plus forte dans la zone d'influence de Bruxelles, vers le nord-ouest et l'ensemble paysager voisin (Vallonnements brabançons).



Source : d'après L. Aujean et autres, *L'occupation du sol en Wallonie* (2005).

L'occupation du sol (ici en 2002) est contrastée. En Hesbaye, l'agriculture domine avec plus de 80 % des terres occupées par des cultures, des prairies et plus rarement des vergers. Du côté du plateau brabançon, intégré dans la dynamique globale de la périphérie bruxelloise et de l'axe Bruxelles-Charleroi, les communes présentent un caractère plus urbanisé, surtout aux alentours de Nivelles où la part de l'agriculture n'est plus que de 60 %.

Les paysages actuels, héritiers fertiles de la période périglaciaire

Si la présence dominante des grandes cultures caractérise les paysages des Plateaux brabançon et hesbignon, c'est qu'elles y ont trouvé des conditions particulièrement favorables. Durant la dernière glaciation, qui a pris fin il y a un peu plus de 10 000 ans, le vent du nord-ouest a apporté d'importantes quantités de loess* ou limon éolien. Les dépôts sont particulièrement importants sur le plateau hesbignon où ils atteignent parfois plus de vingt mètres d'épaisseur. Vers le nord et dans la partie brabançonne de l'ensemble paysager, les dépôts sont moins épais (quelques mètres) et présentent un caractère plus grossier et plus filtrant, du fait que les particules les plus lourdes se sont déposées les premières sur le trajet du vent.

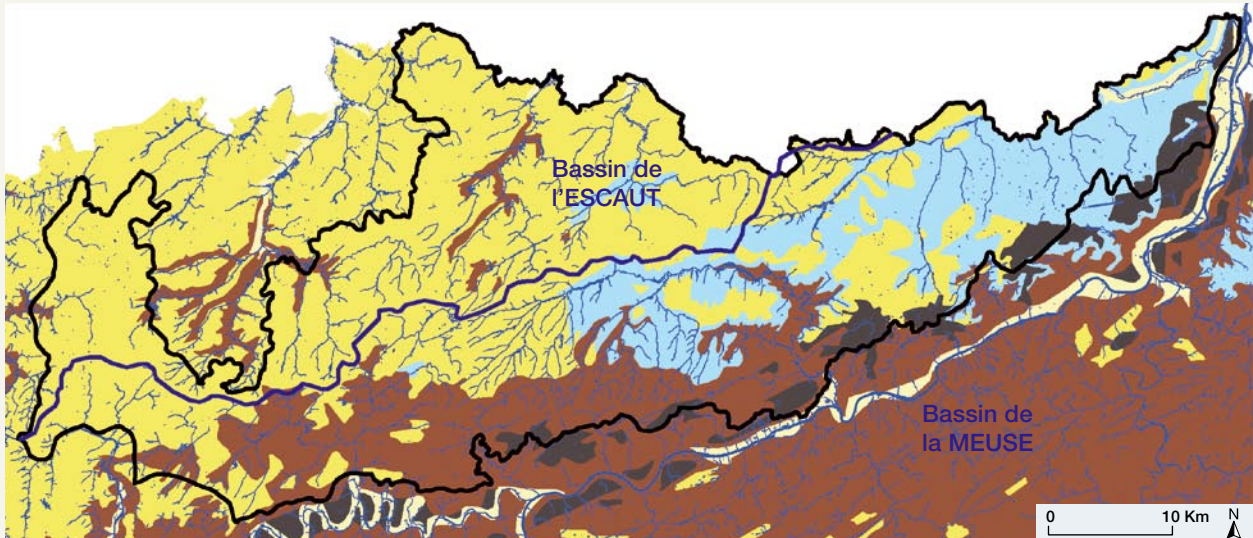


L'épaisseur des limons est parfois visible dans le paysage lorsque des carrières y opèrent une coupe, comme ici à l'arrière-plan du village d'Emael. À l'avant-plan, le labour révèle un sol brun, limoneux, qui figure parmi les meilleures terres agricoles au monde. L'aptitude agronomique de ce sol est encore accrue par l'utilisation d'amendements : ici, probablement un compost ; historiquement, le fumier, mais aussi les marnes* et phosphates disponibles directement dans le sous-sol et qui permettaient de maintenir la fertilité des limons.

Les limons possèdent d'excellentes aptitudes agronomiques, qui varient cependant selon le drainage, directement influencé par la nature des roches sous-jacentes. Celles-ci ne sont pas partout les mêmes au sein de l'ensemble paysager. En fonction de leur perméabilité, les roches du sous-sol déterminent, en surface, un réseau hydrographique plus ou moins développé. Trois situations principales se rencontrent : le limon repose soit sur de la craie, soit sur des roches cohérentes* (calcaires, schistes, grès), soit sur des sables parfois compactés en grès. Sur la craie, l'eau s'infiltré facilement et profondément. Le réseau hydrographique de cette zone est particulièrement atrophié : c'est la Hesbaye dite sèche qui se situe dans l'est de l'ensemble paysager. Les sols y sont plutôt secs ; c'est le domaine par excellence des grandes cultures. Sur les roches cohérentes généralement imperméables, le limon peut devenir humide, rendant l'aptitude agronomique du sol plus médiocre ; des boisements ponctuent alors le plateau. Le réseau hydrographique est bien développé. Sur les sables, la situation est intermédiaire et le drainage moyen ; les sols sont toujours favorables aux grandes cultures, mais aussi aux prairies. Les rivières, drains naturels de la nappe phréatique logée à faible profondeur, forment un réseau hydrographique de densité moyenne.

Dans les vallées, les limons sont plus minces voire même absents sur les pentes fortes où les roches paléozoïques* affleurent parfois, alors que sur les versants doux le colluvionnement* forme de bons sols. Dans les fonds de vallée, l'humidité devient plus importante et favorise les herbages et parfois des plantations d'arbres adaptés comme les peupliers.

Nature du sous-sol

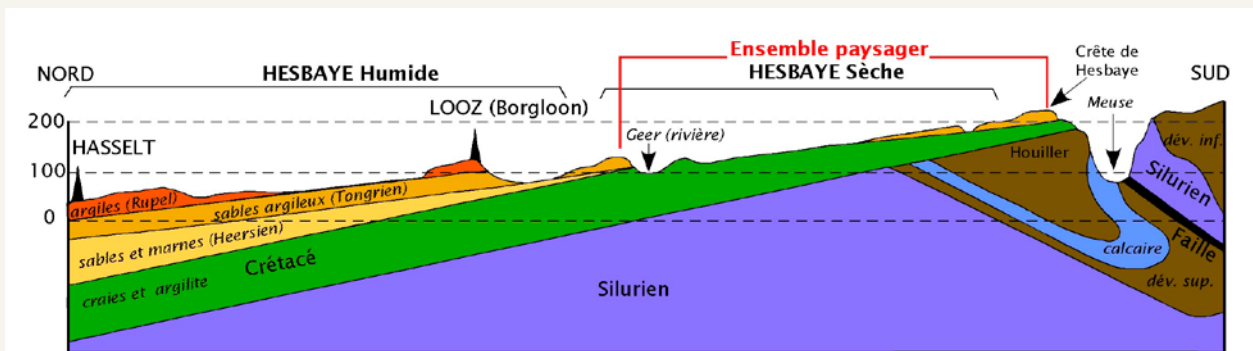


Cénozoïque	QUATERNAIRE - Alluvions	Mésozoïque - SECONDAIRE - Craie du Crétacé
	QUATERNAIRE - Gravieres	Paléozoïque - PRIMAIRE - Grès, schistes, calcaires, phyllades
	TERTIAIRE - Essentiellement des sables	

Source : sur base de la carte géologique 1/300 000.

Les dépôts éoliens périglaciaires reposent sur des sables tertiaires (parfois argileux) dans presque toute la partie de l'ensemble paysager qui appartient au bassin versant* de l'Escaut, de Pont-à-Celles à l'ouest à Oreye à l'est. Au sud de cette ligne, on trouve encore des sables, mais aussi la craie du Crétacé qui s'étend d'Eghezée à Bassenge et abrite une importante nappe phréatique qui affleure dans les dépressions du relief. Des roches encore plus anciennes du Paléozoïque, de natures variées, sont présentes au sud de l'ensemble paysager et affleurent notamment dans les vallées de l'Orneau et de la basse Meuhaine. Il s'agit de la retombée méridionale du Massif du Brabant. Enfin, des plages de graviers d'origine fluviale ponctuent la crête en bordure sud de l'ensemble paysager.

Coupe schématique du sous-sol de la Hesbaye



Source : © Groupe de Boeck SA, Bruxelles, figure extraite de « La Belgique dans la Communauté européenne » de E. Mérenne et J. Van Gasse, Wesmael-Charlier, p. 149 (1978).

Dans la partie hesbignonne, les craies du Crétacé reposent sur le socle paléozoïque (roches dures du Silurien) qu'elles recouvrent partout. Ces craies apparaissent largement dans l'ensemble paysager, mais sont recouvertes, au nord du Geer et dans la partie sud vers la Meuse, par les sables argileux plus récents du Tongrien. Ces sables et les argiles qui les recouvrent modifient les conditions agronomiques au nord de l'ensemble, en Région flamande, et contribuent à différencier la sous-région de la Hesbaye humide.

La couche de limon est érodée à proximité des rivières et, en général, sur les pentes plus fortes ainsi que sur les sommets. Sa surface reproduit, dans les grandes lignes, le relief initial des roches sur lesquelles elle s'est déposée. Celles-ci ayant été largement aplanies par l'érosion, le relief de l'ensemble paysager se compose principalement des vastes étendues sommitales des plateaux et des diverses vallées, parfois profondes, qui préexistaient au dépôt des limons.

La ligne de partage des eaux entre l'Escaut et la Meuse traverse diagonalement l'ensemble paysager et constitue une crête majeure au niveau des bassins hydrographiques belges. Elle est cependant peu marquée dans le paysage car les pentes restent faibles de part et d'autre. La partie rattachée au bassin de la Meuse ne s'incline pas régulièrement vers le fleuve. Au contraire, les altitudes les plus élevées – jusqu'à 220 mètres – se rencontrent juste au nord de celui-ci (coupe géologique, page 35). Ainsi, les rivières affluentes ont des vallées peu marquées vers le centre de l'ensemble paysager, mais lorsqu'elles plongent vers la Meuse, elles entaillent profondément la surface qui se surélève. L'Orneau, par exemple, descend de près de septante-cinq mètres sur moins de vingt-cinq kilomètres de distance. Ces entailles mettent au jour les roches cohérentes d'âge primaire du Massif du Brabant, qui ont ainsi pu être exploitées de longue date, comme le célèbre marbre noir de Mazy.

Les étendues sommitales elles-mêmes ne sont pas parfaitement planes et présentent des ondulations dont l'amplitude varie. Souvent propres à la couche des limons, elles se sont formées sous climat périglaciaire lorsque l'eau ne pouvait s'infiltrer dans le sous-sol gelé. Maintenant, l'infiltration étant possible, ces vallons sont secs.



Dans ce paysage de la Hesbaye à l'ouest de Liège, le calme du relief et l'ouverture des champs s'allient. La faible diversité visuelle engendre un sentiment de monotonie, mais la simplicité de la composition peut aussi susciter un effet apaisant. Les masses arborées accompagnent souvent les villages et ponctuent généralement les vues dans différentes directions.



La surface du plateau n'est pas partout aussi plane, loin s'en faut. À proximité du Geer, par exemple, elle présente de nombreuses dépressions allongées : des vallons secs, dont les sols limoneux de bonne qualité agronomique restent affectés aux cultures.

Certaines composantes du sous-sol s'expriment dans des éléments spécifiques du paysage. Par exemple, les matériaux des constructions anciennes sont souvent révélateurs de la géologie locale. Dans les parties amont des vallées, les bâtiments sont généralement en briques, fournies par le limon, mais à proximité de roches débitables en moellons, donc surtout dans les tronçons aval des vallées, les bâtiments sont en calcaire, grès ou tuffeau*. Les carrières, souvent imposantes de nos jours, restent relativement peu visibles depuis les voies de circulation.



Près de Jodoigne (ici, Saint-Rémy-Geest), des villages sont construits en pierre locale d'âge tertiaire et de couleur très claire, la pierre de Gobertange, un calcaire gréseux. Cette pierre a été exportée de longue date et utilisée dans des bâtiments de prestige comme l'hôtel de ville de Bruxelles.



La carrière de calcaire située dans la partie aval de la vallée de la Meuse est peu perceptible depuis la route qui parcourt la vallée, malgré ses dimensions. A gauche, les structures d'exploitation et un vaste bassin de décantation. A droite, un ancien bassin, tout proche, a bénéficié d'opérations de réaménagement, conformément à la législation en ce domaine. Partiellement remblayé et planté, le site actuel profite à la biodiversité.



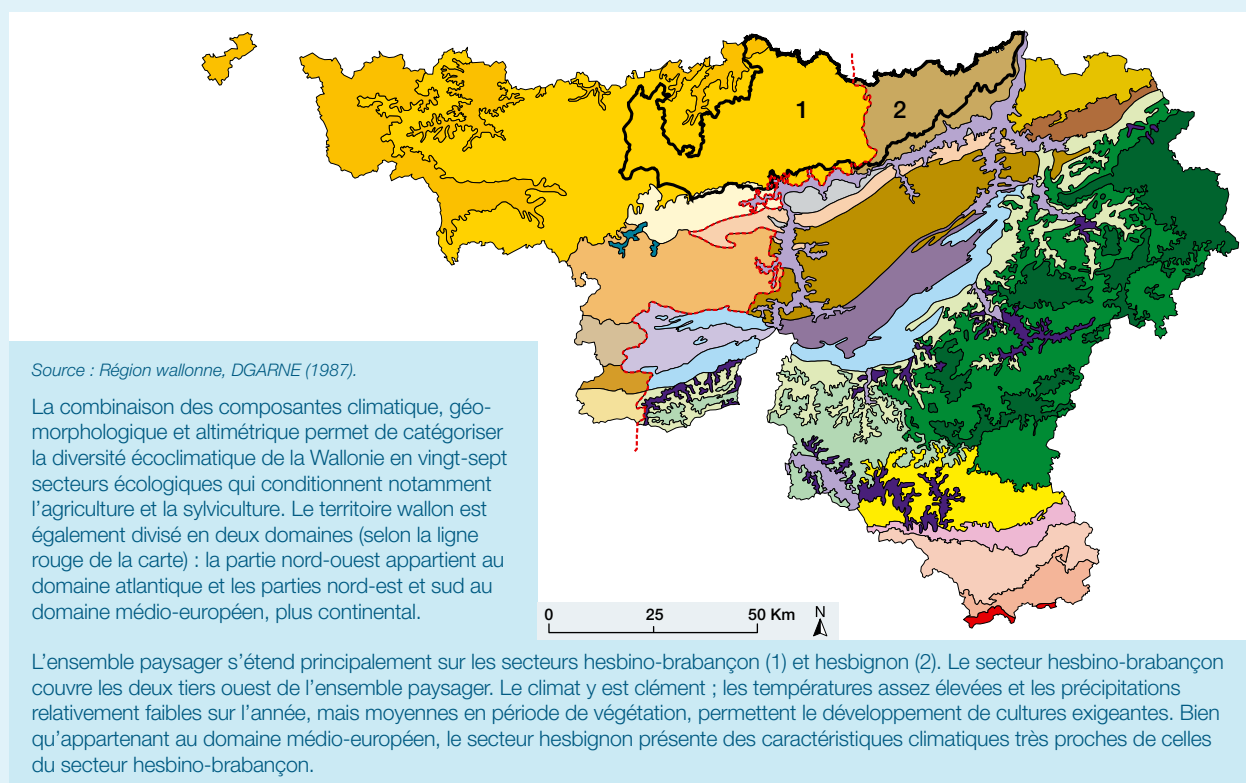
L'influence du sous-sol dans les paysages se marque aussi, à travers la contrainte spécifique de l'approvisionnement en eau potable, dans la localisation du bâti. Au-dessus de la craie perméable, l'approvisionnement en eau constitue un des facteurs explicatifs du groupement de l'habitat et de la localisation de la plupart des villages dans les vallées, près des sources. Sur le plateau, il fallait autrefois aller chercher l'eau en profondeur au moyen de puits. Le sous-sol crayeux contient, en effet, une importante nappe aquifère qui fournit un approvisionnement en eau potable, d'un débit actuel de 100 000 m³ par jour.



Les paysages portent des traces de l'activité de captage des eaux du sous-sol. Sur le plateau crayeux, de petits édifices, à première vue incongrus et régulièrement espacés, ponctuent certains champs : il s'agit de chambres de visite pour le contrôle des galeries de collecte des eaux. Le captage proprement dit s'effectue, quant à lui, aux points d'émergence de ces eaux, dans les vallées (Hognoul).

Des paysages en lien avec les composantes écologiques

La composante climatique se combine aux caractères du sol et du relief pour constituer des milieux différenciés abritant chacun une biodiversité spécifique. S'ils ne sont pas trop modifiés par l'homme, les paysages témoignent de ces variations écologiques au travers de la végétation spontanée.



Malgré les variations du sous-sol, du sol et du relief, les Plateaux brabançon et hesbignon sont relativement peu contrastés sur le plan écologique. L'influence humaine importante au sein de l'ensemble paysager contribue de plus à gommer les fluctuations naturelles. Seuls quelques contextes ponctuels s'avèrent plus différenciés : c'est le cas par exemple de vallées, étroites comme celle de la Burdinale ou ouvertes comme celle de la Mehaigne, ou encore de la partie sommitale, à proximité d'Hingeon, qui souffre plus des vents hivernaux.



La jacinthe des bois s'observe dans les chênaies-hêtraies de la partie occidentale de l'ensemble paysager, dans le domaine atlantique dont elle est une association indicatrice.



Un paysage de champs ouverts

Les paysages des Plateaux brabançon et hesbignon présentent un caractère très ouvert et des vues particulièrement longues. Différents éléments y contribuent. Tout d'abord, la morphologie de plateau très faiblement ondulé éloigne l'horizon : la vue porte loin parce que le relief ne fait pas obstacle. Ensuite, l'occupation du sol est largement dominée par les labours, et ceux-ci ne sont pas enclos. Les bois sont rares et, comme ils sont implantés surtout sur les versants des vallées, leur base est masquée. Les écrans visuels végétaux sont donc atténués et ponctuels. De même, la structure groupée de l'habitat et son implantation dans les points bas du relief réduisent le nombre et la hauteur des écrans bâtis sur l'horizon : la végétation arborée de l'auréole villageoise se remarque en premier lieu, puis on distingue le clocher de l'église qui pointe entre les arbres. Lorsque le regard balaie l'horizon, il appréhende généralement plusieurs villages séparés par les champs. Ces villages ne sont souvent distants les uns des autres que de deux ou trois kilomètres, voire moins.

Ces caractères se rencontrent avec le plus de clarté en Hesbaye sèche et en Brabant ; c'est là que les paysages sont les plus ouverts.

Les paysages ouverts de la Hesbaye sèche



La ligne d'horizon porte bien son nom ! Sur le plateau, les éléments de verticalité comme le château d'eau prennent beaucoup d'importance.

L'habitat se groupe en village. L'auréole villageoise, bien délimitée, se repère à l'horizon par son îlot de verdure et le clocher émergeant parmi les arbres.

Les champs dominent très largement l'espace agricole. Ils occupent des parcelles géométriques de grande à très grande taille sans limites marquées. Selon les plantes cultivées et l'avancement de leur végétation, les parcelles donnent à voir de larges plages de couleurs changeantes.



Le périmètre villageois englobe la plupart des censes*, souvent localisées à sa marge (Chapon-Seraing).

Une structure spatiale qui optimise les ressources des terroirs



Source : PPNC (1999), © Région wallonne.

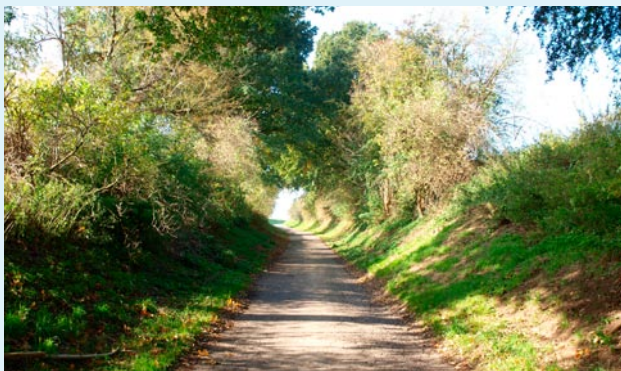
L'organisation spatiale typique des Plateaux limoneux brabançon et hesbignon apparaît clairement sur cette photographie aérienne.

À l'ouest, les villages de Limont, Donceel et Haneffe se succèdent dans la vallée peu encaissée de l'Yerne et s'étirent dans son axe. Actuellement, ils se sont rejoints. Des herbages s'intercalent entre les constructions, tandis que les sols mieux drainés et plus fertiles des hauts de versant et du plateau restent réservés prioritairement aux cultures. Le cours de l'Yerne est révélé par la végétation des berges.

Le village de Jeneffe se situe sur le plateau. Ce type de site est plus rare que les vallées. L'habitat est groupé. Ici aussi, les bâtiments se mêlent à des prés qui délimitent également l'auréole villageoise. Certains de ces prés portent des arbres fruitiers épars de hautes tiges, témoins de vergers dégradés. Les routes rayonnent à partir du village en un réseau étoilé. Celui-ci fut structuré de manière optimale pour desservir le finage* (ensemble des terres mises en valeur par la communauté villageoise) et rallier les villages voisins.

Partout ailleurs, les champs s'étendent en parcelles géométriques souvent de grande taille. Les parcelles boisées et les arbres isolés sont rares. Toutefois, un alignement d'arbres souligne la route à l'ouest de Haneffe menant au village de Viemme (situé hors carte).

Au nord, des bâtiments sont établis en dehors de tout noyau villageois, le long de la voirie, aux abords de la gare de Momalle sur la ligne de chemin de fer Bruxelles-Liège. Tout aussi rectiligne, l'ancienne chaussée romaine reliant Amay et Tongres, aujourd'hui route nationale sur ce tronçon, traverse le plateau du SSO au NNE à l'est de Jeneffe.



Un ancien réseau de routes et de chemins connecte entre eux les différents villages, souvent très proches les uns des autres. Les remembrements ont induit le réaménagement de nombreux tronçons. A Xhendremael, une certaine sinuosité du tracé contribue à une bonne insertion paysagère de la route agricole.

Les routes quittant la vallée sont souvent encaissées ; les talus sont soulignés par une végétation arbustive (Donceel).

Schéma d'organisation d'un paysage rural wallon d'openfield dominé par les cultures



Source : Département de Géographie – FUNDP Namur (1995).

Les villages sont le plus souvent implantés en bas de versant d'adret* dans les vallées qui creusent le plateau. Ces sites originaux, à la charnière entre les prés de fauche et les champs, permettent à la fois d'épargner les terres agricoles, de profiter de l'ensoleillement et d'un accès facile à l'eau tout en s'abritant du vent et des inondations. Le finage s'étend du fond de vallée, principalement herbager, jusqu'au plateau qui rassemble les terres labourées.



Le parcellaire des champs est ample et dessine de vastes quadrilatères. Les différences de texture et de tonalité d'une parcelle à l'autre soulignent la trame du paysage ouvert de labours où il n'y a ni haie ni clôture. Les cultures sont variées ; la palette de couleurs du paysage est plus ou moins riche et se modifie souvent dans l'espace et le temps. Des bords de route fleuris, permis par le fauchage tardif, ourlent parfois les champs (Ambresin) et favorisent le retour des messicoles*.



Vue proche sur un verger de basses tiges



Vue lointaine sur un verger de basses tiges



Parcelle de maïs en bordure de voirie...



... et en fond de jardin

Certaines cultures présentes dans les finages atteignent une hauteur relativement importante (deux mètres et plus), comme les vergers de basses tiges ou les maïs quand ils approchent de leur maturité. Des parcelles ainsi occupées peuvent limiter le regard, de manière au moins temporaire pour les maïs et plus durable pour les vergers.

Openfield ou champs ouverts ?

Les paysages des grandes cultures céréalières des plateaux limoneux, avec leur habitat groupé en village, correspondent au type géographique de l'openfield. Ce terme d'origine anglaise signifie littéralement « champ ouvert ». Utilisé au sens strict, il désigne plus spécifiquement les paysages historiques dominés par la polyculture céréalière, organisés selon un régime communautaire et gérés en assolement triennal, où les parcelles n'étaient pas encloses.

Un paysage de plus en plus graphique

Avec la mécanisation permettant de gérer des parcelles de plus en plus vastes et de transporter de grandes quantités, le graphisme des champs a pris une importance accrue ces dernières années. A certains moments de l'année, le paysage est parsemé d'énormes balles de paille, de tas de betteraves sucrières ou encore de caisses de légumes ou de fruits. Les billons* de pommes de terre marquent aussi temporairement le paysage.



Stockage temporaire des balles de paille



Cageots pour les carottes



Cageots pour les pommes et les poires



Billons de pommes de terre

Le cycle des saisons

Au fil des saisons, une culture semée va grandir petit à petit jusqu'à maturité où elle sera récoltée. Durant ces différentes étapes, son empreinte paysagère va évoluer. Dans cette région de champs ouverts, la variation saisonnière est particulièrement marquée par l'affectation des parcelles et contribue à l'attractivité des paysages.

Les évolutions au fil des mois sont résumées ci-dessous pour deux cultures d'importance dans l'ensemble paysager : les céréales d'hiver et les betteraves sucrières.



Quelques autres cultures aux impacts paysagers importants

Ces dernières années, la diversification des cultures, productives ou intercalaires, a conduit à une dynamique des couleurs de plus en plus importante. Le lin textile, le colza, la phacélie... marquent le paysage de leurs teintes vives.



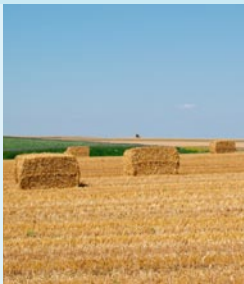
... et maturation des céréales



Moisson de mi juillet à début août



Ramassage des pailles



Déchaumage*



Semis d'une culture intercalaire qui améliore les propriétés du sol et le protège



Juillet

Août

Septembre

Octobre



... et développement des racines contenant le sucre

Récolte à partir de fin septembre. Dernières récoltes avant les grands froids

Au fil des saisons, le lin adopte différentes couleurs.



Floraison bleutée en juin pendant une semaine



Formation des capsules* et maturation



Arrachage début juillet et rouissage* sur le champ jusqu'en août



Les arbres, surtout des feuillus, forment des cordons et soulignent les vallées d'où leurs cimes émergent. En bosquets, ils animent les paysages du plateau. D'autres sont plantés en alignements le long de routes dont ils signalent la présence dans l'espace agricole, sans gêner la vue des automobilistes (plateau au nord-est de Lavoir, Rèves).

Des parcelles plantées de peupliers sont présentes dans les fonds des vallées suffisamment larges. S'il n'y a pas de sous-bois, les fûts espacés laissent filtrer les regards sur le fond de vallée, mais le feuillage peut masquer les vues sur les versants (vallée du Geer).

La vallée peut parfois paraître encombrée par la multiplication des parcelles arborées (vallée du Geer).



Les paysages protégés

Bien qu'il n'y ait pas de législation spécifique relative aux paysages en Région wallonne, leur protection est prise en compte par une série d'outils comme le plan de secteur, certains règlements d'urbanisme ou le classement comme site.

Les périmètres d'intérêt paysager du plan de secteur ont été réévalués pour une grande partie de l'ensemble paysager des Plateaux brabançon et hesbignon, dans le cadre des études faites par l'ADESA (Association de Défense de l'Environnement de la Senne et de ses Affluents). Une sélection de points de vue et de lignes de vues qui méritent d'être maintenus a également été réalisée. L'inscription de nouveaux périmètres concerne surtout l'est du territoire, en particulier entre Awans et Juprelle, où un vaste périmètre représentatif du paysage hesbignon liégeois est délimité. Le territoire du Parc naturel des vallées de la Burdinale et de la Mehaigne se caractérise aussi par l'importance de ses périmètres d'intérêt paysager.

Les caractéristiques régionales de l'habitat rural doivent être prises en compte grâce à l'application du règlement général sur les bâtisses en site rural dans quelques communes qui se situent essentiellement au centre de l'ensemble paysager. Quinze villages sont concernés. Par ailleurs, les noyaux de Jodoigne, Perwez, Gembloux, Fleurus et Nivelles jouissent d'une attention particulière au titre des zones protégées en matière d'urbanisme (mieux connues sous l'intitulé « centres anciens protégés »). Le nouvel inventaire « Patrimoine architectural et territoires de Wallonie » en cours (douze communes de l'ensemble publiées en 2009) identifie les ensembles urbanistiques intéressants et indique les points de vue privilégiés permettant une bonne compréhension de la structure des localités dans le paysage.

Parmi les sites classés dans l'ensemble paysager, celui du champ de bataille de 1815 de Waterloo se distingue tout particulièrement. Premier site protégé en Belgique, c'est un site historique à forte dimension mémorielle. Il s'agit d'un vaste plateau cultivé de près de cinq cent cinquante hectares qui a été protégé de l'urbanisation par la loi de 1914 et a maintenant acquis la reconnaissance de sa valeur paysagère. Patrimoine exceptionnel de la Région wallonne, il est inscrit sur la liste indicative du patrimoine mondial de l'Unesco.

La chaussée romaine allant de Bavay à Tongres, témoin d'un aménagement du début de notre ère, qui existe toujours, figure également sur la même liste indicative. D'autres témoins de la période gallo-romaine marquent encore les paysages et sont aussi reconnus par le classement, dont certains au titre de patrimoine exceptionnel, comme les cinq tumulus d'Omal (Geer) et celui dit « Tombe d'Hottomont » (Ramillies).

La protection des paysages est un des trois axes d'action de la Convention européenne du paysage : sur le territoire tout entier, il s'agit non seulement de protéger* mais aussi de gérer* et d'aménager* les paysages.

Les villages concernés par le règlement général sur les bâtisses en site rural (RGBSR)

Les quinze villages concernés par le règlement général sur les bâtisses en site rural sont tous situés dans la région agro-géographique de la Hesbaye. La plupart d'entre eux sont présentés dans un dépliant de six pages, réalisé par la Fondation rurale de Wallonie (voir les publications DGO4-SPW).

Ces villages sont : Tourinnes-la-Grosse et Nodebais (Beauvechain), Lamontzée (Burdinne), Longueville (Chaumont-Gistoux), Les Boscailles (Eghezée), Balâtre (Jemeppe-sur-Sambre), Melin, Saint-Remy-Geest et Jauchelette (Jodoigne), Folx-les-Caves et Marilles (Orp-Jauche), Malèves-Sainte-Marie et Thorembais-les-Béguines (Perwez), Autre-Eglise (Ramillies), Boignée (Sombreffe).

La mise en place des paysages des Plateaux brabançon et hesbignon

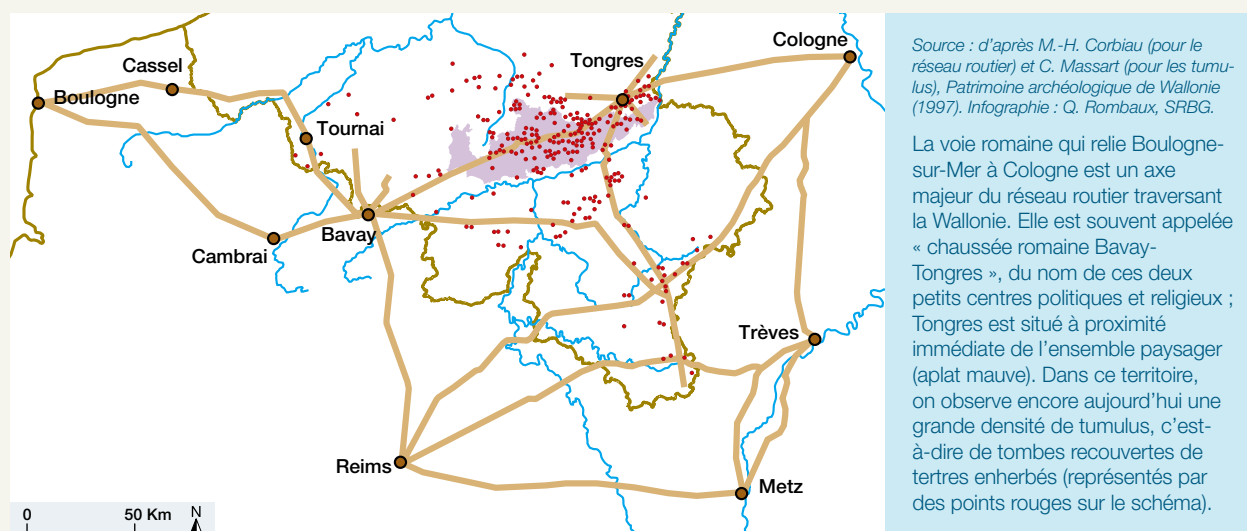
Ce chapitre s'appuie sur la première partie de l'Atlas, intitulée « Les paysages de Wallonie ». Plutôt que de reconstituer l'histoire de l'ensemble des Plateaux brabançon et hesbignon, il s'agit de montrer quelle est l'influence du passé sur les paysages actuels.

De vastes domaines agricoles dès la période gallo-romaine

Pour l'ensemble paysager des Plateaux brabançon et hesbignon, aux sols limoneux fertiles, dès la période gallo-romaine les labours couvrent de grandes superficies, essentiellement pour la culture de céréales.

Cette mise en valeur des campagnes est intégrée dans une puissante organisation, celle du vaste empire romain. Elle se répand à partir d'un type d'habitat rural nouveau, la villa, qui se généralise et prospère à partir du milieu du 1^{er} siècle. Elle accompagne les premières créations de villes et de petites agglomérations ainsi que l'aménagement d'un réseau de voies praticables toute l'année. Une portion de chaussée, remarquablement conservée, suit la ligne de crête de l'ensemble paysager sur près de quatre-vingts kilomètres.

Maillon du réseau routier principal qui irrigue tout l'empire, la chaussée romaine assure la circulation rapide des armées et de la poste impériale. Elle permet aussi le transport des marchandises, en particulier ici la production agricole destinée au ravitaillement des camps de garnisons stationnées à la frontière des royaumes germaniques. Une utilisation quasi continue a permis de maintenir l'essentiel de son tracé.



Construite pour être praticable en toute saison, la chaussée romaine est aussi pourvue de haltes routières pour les voyageurs, les montures, voitures et animaux de traction. Les stations principales, distantes d'environ trente kilomètres, rassemblent différents bâtiments (relais, bains, temples, commerces, ateliers) qui s'étirent sur quelques centaines de mètres. Les vestiges trouvés à Liberchies, Tavieres et Braives montrent que ces petites agglomérations fonctionnent alors surtout comme centres d'artisanat et de commerce. C'est là également que sont collectés les produits agricoles, essentiellement des céréales, transportés à pied, en charrette ou chariot, depuis les campagnes voisines où sont installées de nombreuses fermes, les villas.

Aujourd'hui, la chaussée romaine se présente sous des aspects très divers : chemin de terre, petite route, route nationale. Lorsqu'on circule sur la ligne de crête qu'elle épouse, les vastes horizons plans des Plateaux brabançon et hesbignon sont bien perceptibles. Presque tout au long du tracé, la voie pourrait être suivie par son nom : rue de la chaussée, chaussée romaine, chaussée des Romains, rue haute chaussée, Haute chaussée des Romains, sont les variations les plus courantes avec celle, qui est peut-être la plus célèbre, de chaussée de Brunehaut (du nom d'une reine franque qui, selon une légende, aurait initié la construction de ces voies). L'appellation chaussée verte, plus rare, rappellerait des moments de moindre fréquentation et d'envahissement de la végétation.



Vue vers le site des Bons-Villers à Liberchies (Pont-à-Celles). Les chantiers de fouilles archéologiques, parfois visibles dans les champs, ont montré que la chaussée romaine traversait ici une agglomération d'une certaine importance. Elle a été brutalement détruite vers le milieu du 3^e siècle, lors de la première invasion franque. Au début du siècle suivant, les pierres de ses ruines ont été récupérées pour construire un ouvrage de défense (*castellum* situé plus en hauteur, au niveau du hameau de Brunehaut, à quelques centaines de mètres derrière le photographe).



La ligne droite caractérise généralement les voies romaines, quand la topographie le permet. Pourtant, au coeur de l'ensemble paysager (entre Gembloux et Omal), le tracé est assez sinueux ; il marque la réutilisation probable d'une ancienne piste gauloise. Lors de la construction de la chaussée, plusieurs couches de matériaux locaux sont superposées et, pour permettre un bon écoulement des eaux, forment un profil bombé. Celui-ci est encore bien visible au bord de la petite route qui suit le tracé de la voie antique (Ramillies).

Les villas romaines correspondent à des exploitations de vastes dimensions. Elles résultent parfois de l'agrandissement des champs primitivement cultivés par de petites communautés autour de leurs habitations basses, construites en bois et matériaux légers. Ces villas regroupent différentes constructions, souvent implantées sur un versant peu incliné bien exposé. Le bâtiment principal se distingue nettement dans le paysage car il est construit avec des matériaux durs, pierres maçonnées pour les murs et tuiles pour le toit.

Aujourd'hui, des anomalies de croissance dans les cultures indiquent parfois la présence de vestiges des villas. Mais d'autres témoins de leur existence sont bien plus visibles : ce sont les tumulus qui se dressent non loin des anciennes voies romaines. Ces tombes monumentales, qui signalent l'importance sociale des propriétaires, ont été érigées en grand nombre à partir du dernier quart du 1^{er} siècle, surtout sur le territoire de la cité des Tongres, dans la partie est de l'ensemble. Seuls les plus grands tumulus ont échappé à la mise en culture.

De nombreux lieux-dits évoquent l'existence présente ou passée de tumulus, comme : La Tombale, Champ de la Tombe, bois des Tombes, la Tombelle, le Tombois, Champ de la Motte. Mais l'origine gallo-romaine n'est pas toujours certifiée car certains peuvent correspondre à des petits tertres funéraires préhistoriques (tombelles) et d'autres à des mottes féodales (voir p. 230).



Vue de loin, la forme de l'imposant tertre d'Hottomont (Ramillies) est bien perceptible sous les arbres. Cette couverture végétale le protège de l'érosion tandis que la haie basse qui ceinture sa base, matérialisant la présence d'un mur périphérique, limite la dégradation par les travaux agricoles.



Dans la partie est de l'ensemble paysager, l'ancienne chaussée romaine est nettement plus fréquentée. Pour servir de route nationale, elle a été élargie et son tracé parfois rectifié. Ici, à Omal (Geer), elle est bordée par cinq tumulus dont l'environnement s'accorde peu à leur caractère remarquable. Vue vers la tombe qui se dresse seule d'un côté de la route, dissimulée dans un bouquet d'arbres.

L'openfield médiéval : trame de base des paysages actuels

Malgré l'importance des traces antiques, les paysages actuels de l'ensemble paysager sont surtout l'héritage direct et bien visible du Moyen Age. Les fondements remontent aux grands domaines ruraux mérovingiens, puis carolingiens, de la période qui s'étend du 5^e au 9^e siècle. Mais c'est surtout la société féodale qui fixe la trame paysagère de l'openfield, avant même la fin du 13^e siècle.

Il y a peu de témoignages concernant les paysages du Haut Moyen Age. Après les premières invasions des peuples germaniques, dès le 3^e siècle, les villas sont abandonnées et les campagnes se dépeuplent. Les habitants vivent vraisemblablement dans des petits centres d'élevage ou dans des groupements lâches de quelques fermes, en bois et torchis, entourées de champs et de pâturages. Ces établissements, qui ne peuvent pas encore être qualifiés de villages, sont dispersés au milieu des bois. Ils changent parfois de localisation après plusieurs générations, selon la pratique d'une agriculture itinérante.

Dans la région, une seule agglomération un peu plus importante, Tongres, subsiste sur l'ancienne chaussée romaine, au nord de l'ensemble paysager. Elle s'est maintenue grâce à la présence de l'évêché, comme centre administratif et foyer de diffusion de la religion chrétienne. C'est ensuite Maastricht, au bord de la Meuse, qui est choisie pour cette fonction puis Liège, mieux protégée face à de nouvelles arrivées de populations venant par le fleuve.

A l'ouest du territoire, dans la petite vallée de la Thines, Nivelles est un domaine offert au 7^e siècle pour la fondation de communautés religieuses, en soutien de la royauté. Le niveau élevé de ce lien, royal puis impérial, explique l'importance de la collégiale romane de l'abbaye, devenue haut lieu de pèlerinage.



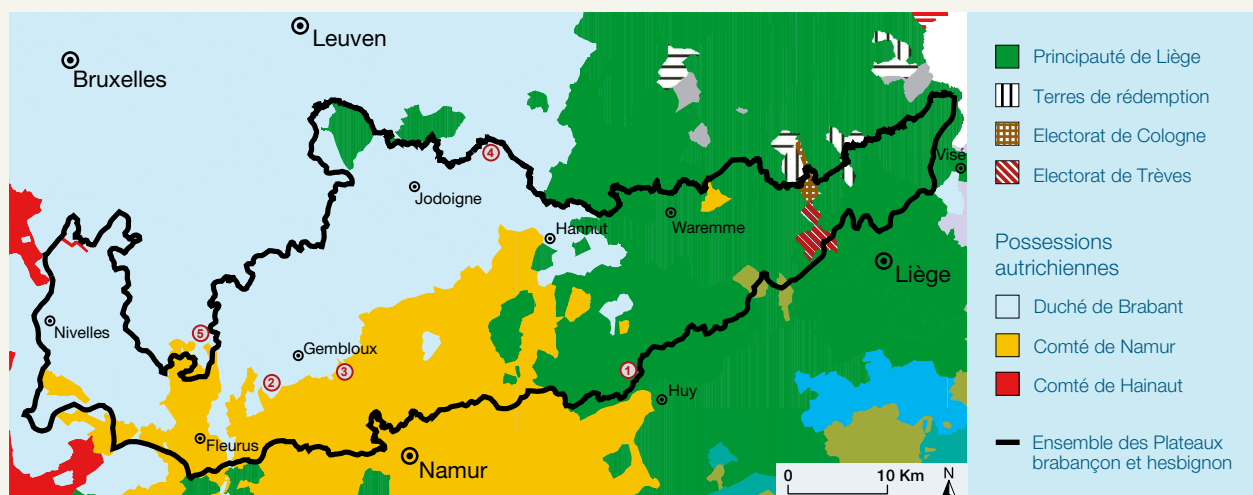
Source : Gravure de Madou, d'après Howen, lithographie Jobard © Musée communal de Nivelles.

Née autour de l'abbaye, la ville de Nivelles se développe et devient un centre économique important. Ici, représentation de l'ensemble urbain, aperçu depuis un grand chemin arboré et bordé de champs, au début du 19^e siècle, époque à laquelle la collégiale conserve son clocher gothique aujourd'hui disparu.

A partir de l'émergence de la famille carolingienne au 8^e siècle, les plateaux limoneux très fertiles bénéficient d'une situation intéressante dans l'aire de grand dynamisme économique du Pays mosan. En plus de l'attraction qu'exercent ses abords boisés, la Meuse constitue en effet un axe de développement très important. Dans la vallée, quelques petits centres prennent ainsi un certain essor ; c'est notamment le cas de Namur, Huy et Maastricht localisés à proximité de l'ensemble paysager. Les activités d'artisanat – particulièrement le travail des métaux – s'y concentrent et les échanges commerciaux concernent non seulement les destinations lointaines, grâce à l'accès à la mer, mais aussi les campagnes voisines.

La période qui s'étend du 10^e au 14^e siècle correspond à une forte croissance de population. La croissance est soutenue par le développement de la production agricole, directement lié à l'extension des surfaces cultivées, obtenue par le défrichement de bois et de landes. Les plateaux limoneux brabançon et hesbignon sont mis en culture de manière plus systématique. La caractéristique principale du cadre de cette mise en valeur, qui va façonner de manière durable les paysages, est la mainmise de quelques privilégiés sur les terres et les revenus, face à la pauvreté du plus grand nombre.

De nouveaux territoires se constituent progressivement, détenus par quelques ducs et comtes, proches de l'ancien pouvoir carolingien. Les luttes sont nombreuses. Les terres de l'ensemble paysager sont convoitées par le puissant duc de Brabant, le comte de Namur et le Prince évêque de Liège. Aux marges incertaines de leurs possessions, ils installent des parents dont les demeures fortifiées se découvrent encore aux détours de petites routes comme à Sombreffe, Golzinne, Marbais ou Corroy.



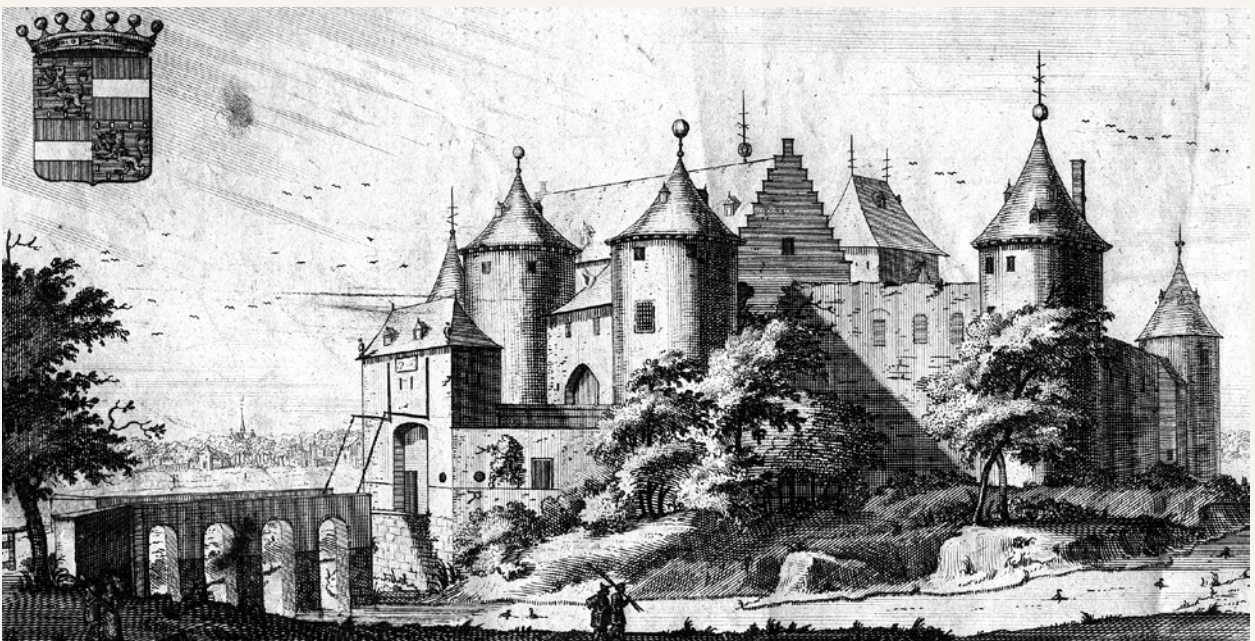
Source : ULB-IGEAT, d'après Atlas de Belgique, Géographie politique (2008).

Carte administrative de 1780 montrant l'aboutissement de la formation territoriale des principautés médiévales. Réunis sous des couronnes étrangères successives, à partir du 15^e siècle, le duché de Brabant et le comté de Namur ont pu garder une certaine autonomie. La Principauté de Liège est centrée sur la ville de Liège, résidence des Princes évêques qui ont maintenu la quasi indépendance et intégralité de leur territoire pendant plus de trois siècles. Localisations des lieux cités à la page suivante : Moha (1), château de Corroy (2), abbaye d'Argenton (3), abbaye d'Heylisseem (4), abbaye de Villers-la-Ville (5).



Photographie ancienne : E. Rahir, collection Société royale belge de Géographie.

Quelques ruines surprennent encore aujourd'hui dans la vallée de la Mehaigne. Elles rappellent la conquête liégeoise, au 12^e siècle, du petit comté de Moha détenteur du pont sur la Meuse à Huy. Ici, vue prise à la fin du 19^e siècle.



Source : J. le Roy (1633-1719) ; gravure de Harrewijn (1692).

Le château de Corroy (Gembloux), classé patrimoine exceptionnel de la Région wallonne, est toujours resté propriété de la même descendance qui l'a conservé dans son état de forteresse de plaine du 13^e siècle. Ce caractère est bien perceptible sur la gravure qui le représente ici à la fin du 17^e siècle.

La christianisation est toujours encouragée par les princes qui, surtout aux limites disputées par leurs voisins, offrent des domaines à de nouvelles institutions religieuses comme au début du 12^e siècle à Heylisseem (Hélécine), au milieu du 12^e siècle à Villers-la-Ville (à la limite de l'ensemble paysager) ou au début du 13^e siècle à Argenton (Gembloux). Les communautés s'établissent sur ces terres ou les mettent en exploitation pour leur compte, contribuant très activement au mouvement de déforestation et d'aménagement des terres. Abbayes, chapitres... agrandissent rapidement leurs possessions, grâce aux donations, héritages, achats ou échanges.

Les limites politiques ne coïncident pas avec celles des diocèses religieux. Ainsi, l'autorité de l'Eglise de Liège s'étend-elle jusqu'à Nivelles. A l'échelon inférieur, suivant l'extension de la population jusqu'au 14^e siècle, d'autres limites se créent au niveau des paroisses et de nouvelles églises sont construites utilisant la pierre plutôt que le bois. Ces édifices montrent au visiteur une certaine unité architecturale en style roman.



Le caractère massif de la tour romane de l'église d'Aineffe (Faimés) attire le regard. Son premier rôle était civil et défensif : la population pouvait s'y réfugier pendant les combats, l'enclos du cimetière servant d'abri pour les animaux.

Le système féodal qui s'installe graduellement, dans une imbrication de plus en plus poussée des droits et des propriétés, des seigneurs les plus puissants à ceux d'importance locale, laïques ou ecclésiastiques, s'accompagne d'une multiplication de petits noyaux d'habitat. Dans l'ensemble paysager, la densité est remarquable. Les sites de vallées sont privilégiés car ils offrent la proximité de l'eau et des prés de fauche et n'empiètent pas sur les meilleures terres. Sur les plateaux, l'extension des terres agricoles est favorisée par une meilleure utilisation des lourdes terres limoneuses grâce à de nouveaux outils. La charrue, tirée grâce au collier d'attelage par des bœufs ou des chevaux, permet un véritable labour en retournant le sol ; la faux, qui remplace la faucille, facilite la coupe des céréales.

La production de grains, suffisante pour dégager des surplus, permet aussi son commerce. Celui-ci s'appuie sur l'existence de quelques centres où des marchés sont autorisés. Fleurus dans le comté de Namur, Gembloux, Jodoigne et Hannut dans le duché de Brabant, Waremme dans la Principauté de Liège se bâtissent ainsi en tant que nouveaux petits noyaux urbains. De grands chemins de terre y conduisent, menant aussi aux villes plus importantes de Nivelles, Namur, Huy et Liège. Progressivement, les grands flux commerciaux se détournent de la Meuse au profit de la voie terrestre qui, au nord du territoire, mène de Bruges à Cologne et passe notamment par les ports fluviaux brabançons de Bruxelles et Louvain. Les riches habitants des villes investissent aussi dans les terres et les fermes, dont ils acquièrent la propriété tandis que, dans le même temps, de grands propriétaires terriens achètent des biens immobiliers dans les villes.

A partir du 12^e siècle, l'emploi du moulin à eau se répand. Son utilisation, pour le compte du seigneur qui en a obtenu l'autorisation d'établissement et qui le confie à un meunier, est obligatoire et payante. L'élément principal en est la roue, entraînée par l'eau des rivières, dans des fonds de vallée qui sont aménagés pour cet usage. Ces moulins broient surtout les différents types de grains en farine, utilisée pour fabriquer le pain. Dans l'ensemble paysager, des ailes de moulins à vent ont aussi tourné ; plus tardifs, ils étaient bien visibles sur les étendues planes et ouvertes.

Au Moyen Age, les moulins à eau sont des éléments caractéristiques des vallées. Leur construction s'est poursuivie au cours des siècles suivants. Ils ont été particulièrement nombreux au 19^e siècle, après la suppression des contraintes seigneuriales et avant l'utilisation de la machine à vapeur. Ici, au sein d'un vaste site classé, le moulin d'Onoz (Jemeppe-sur-Sambre) est implanté le long d'une dérivation de l'Orneau. La roue se remarque bien sur le bâtiment en pierre calcaire.



La toponymie évoque les grandes transformations des paysages médiévaux. De nombreux noms de localités ou de lieux-dits rappellent des défrichements : ceux en « sart » particulièrement (du mot latin « sartum », terre défrichée par essartage), indiqueraient une mise en culture assez tardive, surtout dans la seconde moitié du 13^e siècle. A cette époque, quand il ne reste pratiquement plus de forêts mais que la pression démographique persiste, un système d'organisation collective de l'exploitation des sols est généralisé et imposé. Il est basé sur l'association étroite de la culture et de l'élevage.

Les terres sont cultivées en assolement triennal (voir le chapitre Paysages de Wallonie p. 14) au cours de laquelle se succèdent la culture de céréales d'hiver, puis celle de céréales de printemps puis une jachère, temps de repos et de préparation de la terre. Les céréales d'hiver, semées en automne, sont surtout l'épeautre, le seigle et le froment ; les céréales de printemps, semées en mars, l'avoine et l'orge. Par ailleurs, comme il n'y a plus de landes ou de bois, le bétail de la communauté villageoise, en majorité des moutons, est rassemblé en un troupeau qui parcourt les champs après la moisson, les terres pendant la jachère et les prés après la fauche. C'est la vaine pâture qui nécessite de maintenir les champs ouverts, sans haies ni clôtures. Une production maximale de céréales est ainsi assurée tout en restituant la fécondité du sol et en répondant à la demande de laine et de viande des villes en croissance. Ce système a produit l'openfield céréalier médiéval qui marque encore profondément les paysages actuels.

Vers la fin du 13^e siècle, les limites de la culture avec jachère sont atteintes et il n'y a plus de progrès significatif de l'agriculture pour répondre à l'accroissement de population. Les conditions de vie au cours des siècles suivants deviennent plus difficiles. Elles s'aggravent vers le milieu du 16^e siècle quand commence une période de refroidissement climatique, léger mais suffisant pour que la rigueur des hivers et la fraîcheur des étés affectent la production agricole. Enfin, la fin du 16^e siècle et tout le 17^e siècle sont des périodes extrêmement troublées, marquées par des guerres, avec passages et campements répétés des troupes régulières et présence de pillards. Par exemple, en 1672, plusieurs dizaines de milliers d'hommes des armées de Louis XIV avancent vers Maastricht en suivant la chaussée romaine ou, au tout début du 18^e siècle, deux armées de chacune plus de 60 000 hommes s'affrontent aux alentours du village de Ramillies, dans le cadre des guerres de la succession d'Espagne. Le relief peu prononcé et les possibilités de subvenir aux besoins de grandes armées justifient en partie le choix répété de ces territoires comme champs de batailles. Dans les campagnes, les fortifications existantes sont renforcées et les bâtiments des grandes fermes se resserrent autour de leur cour. Toutes ces raisons expliquent que l'openfield céréalier médiéval n'évolue pas et se maintient tardivement, jusqu'au 18^e siècle.



Source : J.-M. Duvosquel, *Albums de Croÿ*, tome 14, planche 49, Bruxelles (1986).

Sur cette gravure du tout début du 17^e siècle, l'arrière-plan est représenté de manière assez fantaisiste avec des collines plutôt qu'un relief horizontal. Le village d'Emines (La Bruyère) est situé près d'un ruisseau, le Saint-Lambert, dans un environnement d'arbres et de champs. L'accent est mis sur quelques bâtiments construits en pierre ou brique et recouverts d'ardoise. L'église (aujourd'hui disparue), à la tour carrée et massive, est entourée d'un cimetière enclos et bâtie sur une petite éminence.

Source : M. Watelet, *Paysages de frontières, Tracés de limites et levés topographiques XVII^e-XIX^e siècle, Patrimoine cartographique de Wallonie – Monumenta cartographica walloniae*, 1, Paris-Louvain-la-Neuve, Lanoo (1992). © Vincennes, Service historique de la Défense.

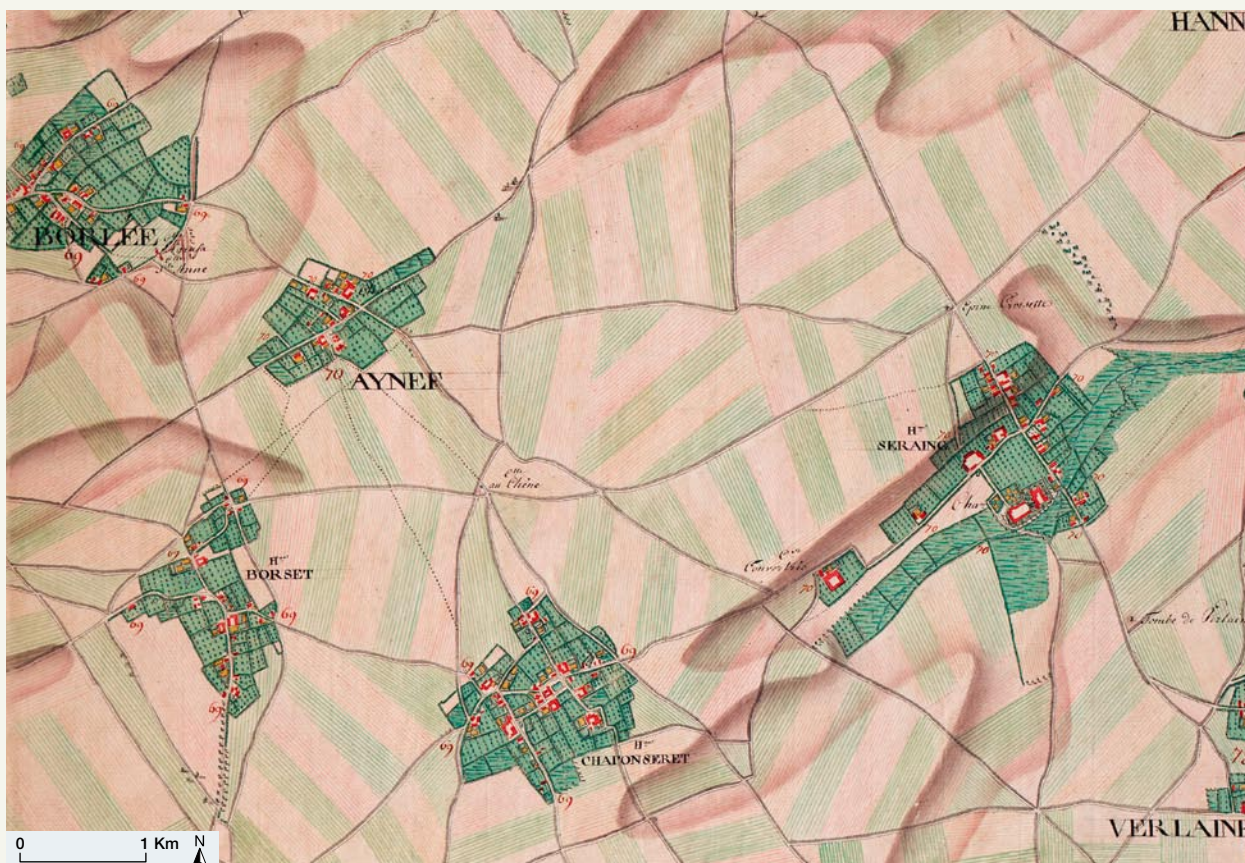
La carte de Naudin le Cadet (1723) illustre bien la localisation privilégiée des noyaux villageois à proximité des cours d'eau. Ceux-ci sont bordés de prairies plus ou moins marécageuses. De petits boisements ponctuent les vallées et les terres cultivées occupent les interfluvés. Comme sur la carte de Ferraris (un demi-siècle plus tard), le paysage est essentiellement représenté en vue des mouvements et des marches des armées. Les ponts, gués, chaussées, grands chemins, bois et terres labourables, plans des villes, bourgs et villages avec contour des constructions sont indiqués avec précision. L'extrait montre la chaussée romaine établie sur la ligne de partage des bassins de l'Escaut et de la Meuse.



Les paysages ruraux au 18^e siècle

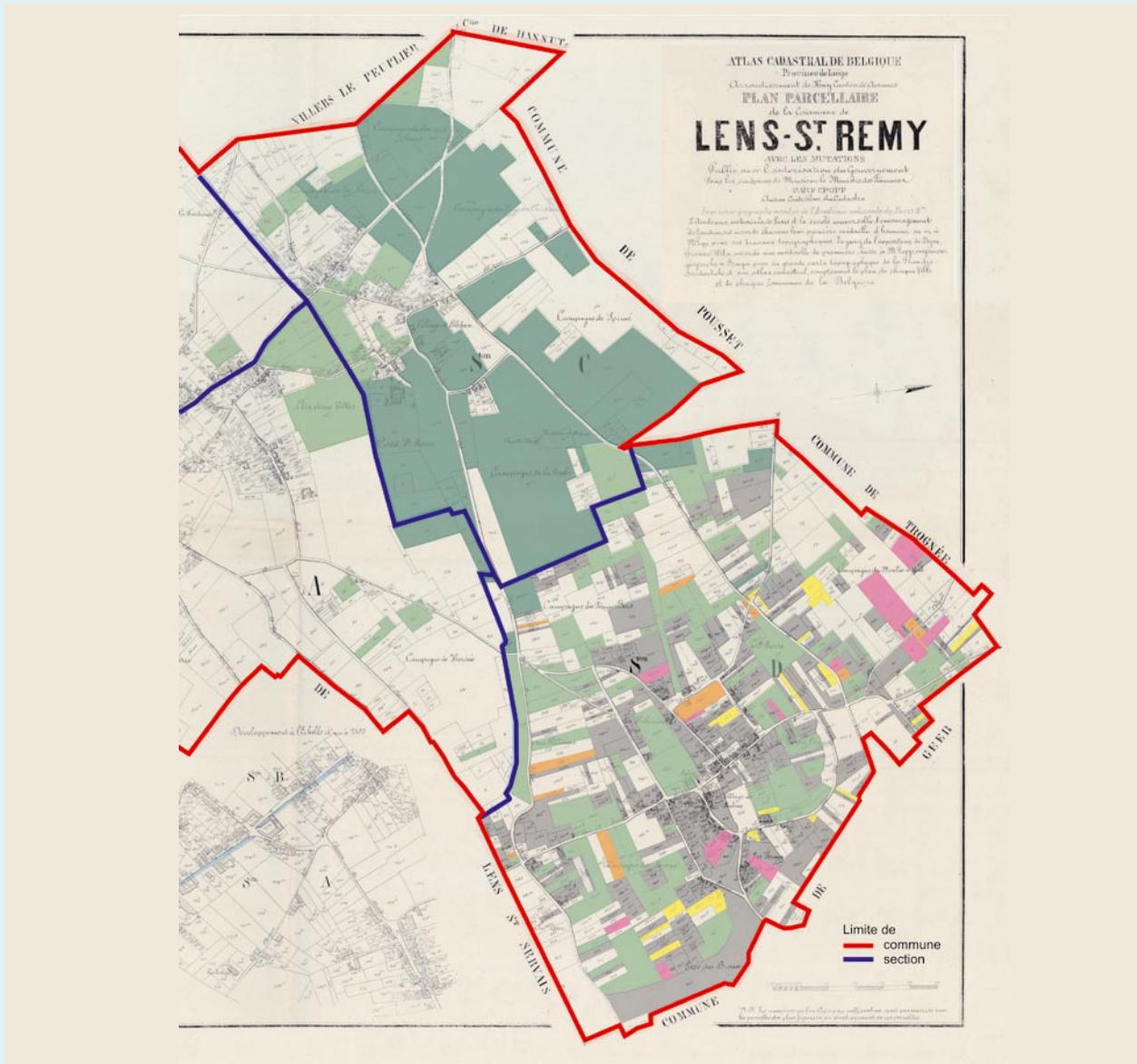
Une longue accalmie politique favorise la reprise économique qui s’amorce au début du 18^e siècle. Mais le système de culture avec jachère et la vaine pâture qui lui est associée constituent un frein à l’amélioration de la production agricole. A côté des travaux agricoles et des activités artisanales traditionnelles, comme la meunerie, l’extraction de marne... quelques fabriques donnent du travail localement : couteaux à Gembloux, chapeaux dans la basse vallée du Geer où le travail de la paille procure en outre un revenu d’appoint à celui de l’agriculture.

La circulation et le transport sont facilités par la construction de quelques chaussées pavées que de longs alignements d’arbres signalent à l’horizon (voir le chapitre Paysages de Wallonie p. 19). Elles relient essentiellement les grandes villes situées au nord et au sud. Ainsi, deux chaussées partent de Louvain, l’une (située en grande partie en dehors de l’ensemble paysager) vers Liège et l’autre vers Namur. Une troisième chaussée relie Bruxelles et Charleroi. Nivelles s’y raccorde par des « bras de chaussées » dont un mène à Namur.



Source : carte de Ferraris, Celle 152 (1777), Bibliothèque royale de Belgique, Bruxelles.

Cet extrait de la carte de Ferraris met en évidence le contraste entre les terres de culture et la couronne remarquablement délimitée, plus ou moins étendue, des lieux d’habitat. Ceux-ci rassemblent des bâtiments agricoles (dont certains de grandes dimensions comme à Seraing-le-Château) et de modestes habitations. Généralement non jointives, ces constructions sont entourées de parcelles de vergers bordées de haies qui les protègent et isolent le bétail des terres. Quelques prairies occupent les confins du village ou s’étendent dans le fond humide des vallées. De nombreux chemins sillonnent la campagne, ponctués de ces éléments verticaux, comme un bouquet d’arbres abritant une chapelle ou signalant un carrefour.



Source : C. Vandermotten, C. Neuray et Q. Rombaux, d'après l'Atlas cadastral parcellaire de la Belgique de P.-C. Popp (plan parcellaire et matrice cadastrale de la commune de Lens-Saint-Remy), collection Société royale belge de Géographie.

Pour l'ensemble paysager des Plateaux brabançon et hesbignon, qui connaît une certaine stabilité des propriétés et des exploitations agricoles, le plan Popp (cadastre belge établi entre 1842 et 1879) donne une bonne image de la situation à la fin du 18^e siècle. Sur cet extrait de la commune de Lens-Saint-Remy, l'opposition entre les grands et les petits propriétaires apparaît clairement dans le parcellaire.

Les premiers (deux d'entre eux appartenant à une même branche familiale sont représentés en vert) possèdent presque tout le finage de Blehen et les grandes parcelles d'Abolens. Pour ce village, les parcelles de trois familles de petits cultivateurs (couleurs jaune, orange, rose) sont distinguées parmi les nonante autres exploitants (en gris). La dispersion de leurs petites parcelles dans les différentes parties du finage témoigne du système de l'assolement triennal et de la nécessité d'avoir au moins une pièce de terre localisée dans chaque sole. La forme souvent allongée traduit les partages successoraux, la division s'effectuant dans le sens de la longueur.

Dans le paysage, étant donné l'absence de clôture, le dessin du parcellaire au sein des soles n'est pas perceptible. Par contre, la présence d'un plus grand nombre de petits cultivateurs se traduit dans le noyau villageois par les nombreux bâtiments de petites fermes aux côtés des mesures des journaliers* et des manouvriers*.

Le maintien de grandes parcelles dans le finage d'origine seigneuriale, qui subit moins les partages successoraux, a favorisé la continuité d'exploitations agricoles de grandes dimensions, comme à Blehen.

Les censes

Des silhouettes monumentales en brique, rassemblant des bâtiments imposants en un quadrilatère fermé autour d'une cour, se rencontrent en très grand nombre dans l'ensemble paysager. Trônant au milieu de leurs terres ou signalées par de grands murs et d'énormes toitures dans les villages, elles semblent exister depuis très longtemps. Pourtant, c'est seulement au 18^e siècle que la plupart de ces censes ont été construites, parfois au départ d'un noyau du 17^e siècle ou même d'un habitat seigneurial plus ancien. Leur évolution s'est ensuite poursuivie au cours des siècles afin d'adapter les bâtiments aux nouvelles conditions de vie et d'exploitation (croissance du cheptel et mécanisation des activités).

Bien souvent, les censes correspondent à la fin du couple caractéristique du château et de sa ferme d'exploitation. Les deux fonctions, agriculture et habitation de plaisance, se séparent désormais plus nettement. Les châteaux entourés de jardins, de vergers et de parcs arborés, qui tout à la fois les dissimulent et les signalent aux regards, sont également très nombreux dans l'ensemble paysager, particulièrement vers sa bordure sud.



La ferme de Wahenges, classée patrimoine exceptionnel de la Région wallonne, est un exemple remarquable des ensembles du 18^e siècle. Implantée aux sources d'un vallon affluent de la Grande Gette, elle fut le siège d'exploitation d'une grande abbaye (Averbode, dès le 12^e siècle). Le blanchissement des murs à la chaux confère une belle unité aux matériaux, brique et calcaire gréseux de Gobertange, recouverts de toitures d'ardoises. Il y a peu de percements extérieurs : toute la vie agricole est organisée autour de la cour intérieure.

Le voisinage de l'église et d'une grande ferme, ancien siège d'une exploitation domaniale, est caractéristique de beaucoup de villages de l'ensemble paysager (ici, la ferme de l'Abbaye à Juprelle, transformée au 19^e siècle).



Cultures industrielles et mécanisation aux 19^e et 20^e siècles

C'est au cours du 19^e siècle, surtout dans sa seconde moitié, qu'une série de changements se répercutent sur les paysages de l'ensemble paysager.

Le tournant des 18^e et 19^e siècles correspond à la fin de l'Ancien régime, auquel étaient liés les droits seigneuriaux, et à la confiscation des biens ecclésiastiques. Dans l'ensemble paysager, ces propriétés sont très importantes. Mais leur vente, même à bas prix, ne modifie pas beaucoup la répartition inégale de la propriété : le plus souvent, elles sont acquises par des personnes fortunées, fonctionnaires, commerçants ou financiers, habitants des villes. D'une manière générale, grâce à la hausse du prix des céréales, la première moitié du 19^e siècle est une période de relative prospérité pour les grandes fermes céréalières. Leur exploitation reste confiée à un petit groupe de fermiers aisés, les censiers, dont dépendent de nombreux domestiques et ouvriers agricoles et de petits paysans qui y trouvent un complément de revenus lors des grands travaux de la moisson et du battage du grain.

Le poids des traditions reste fort dans une vie basée sur l'autoconsommation et la vente des surplus. Entamée au 18^e siècle, l'amélioration des rendements de l'assolement classique se poursuit grâce à l'alternance de céréales et de plantes enrichissantes pour le sol telles que le trèfle, utilisé comme fourrage pour le bétail. Ce dernier est en effet nourri à l'étable car les possibilités de pâturage se réduisent aux prairies de fauche et à celles situées à proximité immédiate des exploitations. Le fumier, devenu plus abondant suite à l'augmentation du cheptel, est un élément essentiel de l'association culture et élevage. Il est fourni par des bovidés mais aussi, dans les plus grandes exploitations, par des chevaux. Ces animaux sont surtout utiles pour le transport par attelage. Les chemins sont améliorés par élargissement et empiérement. Ils complètent le réseau des grandes chaussées et relient les petites villes qui centralisent les activités commerciales.



Photographie ancienne : collection privée.

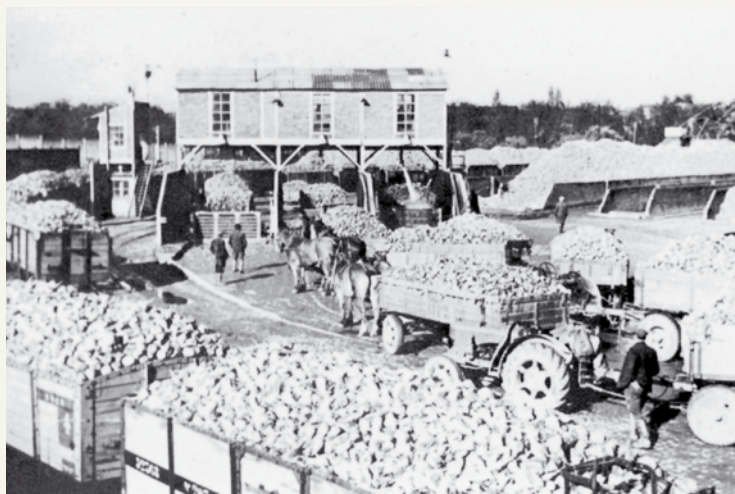
Les campagnes connaissent une grande activité, rythmée par le calendrier agricole. Ici, récolte de la moisson sur les champs de la famille Dumont de Chassart. Au début du 19^e siècle, cette famille a fondé à Wagnelée (Les Bons Villers) un important complexe agro-industriel qui comprendra une sucrerie, une distillerie de grains, une malterie et une fabrique de levure. A la fin du siècle, le domaine compte plusieurs fermes qui exploitent plus de 1 400 hectares, dont 400 de cultures de betterave.

Dans la seconde moitié du 19^e siècle, une nouvelle culture, liée à la très bonne qualité des sols, devient caractéristique des bas-plateaux limoneux : c'est la culture de la betterave dite sucrière. L'extraction du jus de sa racine, riche en saccharose, est à la base de la fabrication d'un nouveau sucre qui remplace le sucre de canne dont l'importation a été bloquée sous le régime français (blocus continental de Napoléon en réaction au blocus naval britannique des ports de l'Atlantique). La culture de la betterave est surtout favorisée, dans le cadre national belge, par la création de nombreuses sucreries et l'octroi de primes qui incitent les fermiers à lui consacrer des superficies de plus en plus grandes. Elle s'intègre aussi dans la constitution progressive de sociétés agricoles et industrielles, aux mains de quelques grands propriétaires entrepreneurs.

L'industrie est en pleine croissance, tant au nord qu'au sud de l'ensemble paysager, à Bruxelles et dans les bassins miniers centrés sur Liège et Charleroi. Les investissements de capital se détournent progressivement de la terre. Les industries chimiques et métallurgiques produisent des engrais et des outils en fer et en acier.

L'utilisation des engrais introduit une modification importante dans les paysages car elle permet la suppression de la jachère. Une surface plus grande est alors réservée aux prairies permanentes qui s'étendent désormais au pourtour des villages. Cette couronne herbagère se développe surtout à la suite de la crise de 1880 quand l'ouverture du marché aux céréales étrangères, moins coûteuses, provoque l'effondrement du revenu lié à la culture des céréales. Elle atteindra son extension maximale vers le milieu du 20^e siècle. Les sous-produits de la culture de la betterave, comme les collets et les pulpes, permettent de nourrir le bétail à l'étable pendant l'hiver. L'élevage bovin se développe, destiné à la production du lait et du beurre mais aussi de la viande en ce qui concerne les plus grandes exploitations. Ces denrées sont vendues sur les marchés régionaux pour la consommation locale et celle des villes et agglomérations industrielles.

Le processus de mécanisation de la traction animale est réellement déclenché par la crise de 1880. Les grands espaces cultivés qui nécessitent beaucoup de main d'œuvre, tant pour les céréales que pour les betteraves, sont propices à la généralisation de machines agricoles, comme la charrue brabant double réversible qui permet de labourer vite et bien, des semoirs, des faucheuses... Dans un premier temps, les ouvriers agricoles trouvent encore du travail grâce à l'effervescence d'activités liées à la transformation des produits agricoles et à l'exploitation du sous-sol : moulins, brasseries, sucreries, râperies (lieu d'extraction du jus de betterave), toileries – le lin est cultivé dans la partie ouest de l'ensemble paysager – briqueteries, tuileries, fabriques d'engrais...



Photographie ancienne : dans C. Wirtgen-Bernard et M. Dusart, *Visages industriels d'hier et d'aujourd'hui en Pays de Liège*, Pierre Mardaga éditeur, www.mardaga.be (1981).

L'industrie sucrière est une activité saisonnière ; la « campagne betteravière » et la fabrication du sucre couvrent la période de fin septembre à décembre. Ici, déchargement des betteraves à la Raffinerie Notre-Dame (Oreye) en 1950. Les lourds chariots tirés par des attelages de chevaux côtoient la traction motorisée. C'est l'époque charnière à partir de laquelle les tracteurs vont définitivement s'imposer.

Cette expansion est soutenue par le développement du réseau de chemin de fer et de raccordements privés qui permettent le transport plus aisé des produits. Mais elle ne suffit pas à fournir suffisamment de travail pour la population toujours en pleine croissance. Les agglomérations industrielles par contre sont très demandeuses et attractives grâce à des salaires comparativement plus sûrs et plus élevés que ceux des travaux agricoles. La création, dans la seconde moitié du 19^e siècle, de nombreuses lignes de chemin de fer vicinal qui irriguent les campagnes permet les déplacements journaliers.

L'habitat villageois

Dans les villages, les transformations qui accompagnent ces changements sont importants. Le 19^e siècle est particulièrement marqué par une croissance de la population. Le niveau de vie s'améliore, accompagné d'une meilleure hygiène. Les petites et moyennes fermes, qui étaient encore bien souvent en matériaux périssables, sont solidifiées, agrandies ou reconstruites et des petites dépendances sont ajoutées. La fabrication de la brique quitte le mode artisanal et saisonnier. Produite en plus grande quantité et moins coûteuse, la brique industrielle de teinte rouge foncé se généralise. La pierre est aussi utilisée si le matériau est disponible sur place. Les couvertures en paille de seigle sont progressivement remplacées par des tuiles.



Photographie ancienne : E. Rahir, collection Société royale belge de Géographie.

Vue de Huccorgne (Wanze) à la fin du 19^e siècle. Le village s'étage sur un bas de versant dans la vallée de la Meuse. Le contraste est grand entre le presbytère (entouré d'un grand mur en contre-haut de l'ancienne église) et les petites bâtisses. L'une d'entre elles, au volume bas, étroit et allongé porte encore une couverture de chaume. Tout cet ensemble, les chemins, le bâti avec ses abords enclos de petites cours, potagers et pré-vergers, s'intègre dans une auréole villageoise assez aérée.

Les églises sont souvent agrandies ou reconstruites au 19^e siècle, époque à laquelle les écoles et maisons communales sont bâties. Les petites habitations des ouvriers agricoles n'ont pas subsisté mais de nouvelles maisons ouvrières sont construites, plus nombreuses à proximité des fabriques et aux bordures de l'ensemble paysager, plus proches des foyers industriels. Les noyaux villageois se densifient ainsi progressivement. Une certaine concentration du bâti, avec mitoyenneté, est même atteinte dans l'est de l'ensemble paysager tandis que dans la partie ouest, qui a connu une émigration, il reste plus d'espaces libres au sein du périmètre villageois.

Au sein d'un grand nombre de noyaux villageois, les bâtiments des anciennes exploitations agricoles de taille plus modeste s'ajoutent aux censes et rythment encore les perspectives. Les très petites fermes sont rares : la plupart n'ont pas subsisté, d'autres ont été profondément transformées à des fins résidentielles.



A Villers-l'Évêque (Awans), plusieurs fermes clôturées, avec entrée charretière dans leurs hauts murs, sont insérées dans un bâti mitoyen.

A Seraing-le-Château (Verlaine), de hauts pignons joints par des murs et grilles de clôture peu élevés forment une enfilade. Vers le bas de la rue, des fermes plus importantes sont assez rapprochées.



A Abolens (Lens-Saint-Rémy), les pignons et les annexes de ces petites fermes, aux briques parfois blanchies, alternent. Les volumes bas s'insèrent dans le cadre arboré et herbager de l'auréole villageoise peu dense.

Les évolutions contemporaines

Dans l'après-guerre, les Plateaux brabançon et hesbignon, comme toute la Wallonie, entrent dans une période de changements accélérés. Ces derniers modifient sensiblement les paysages ruraux. Bien que la trame historique transparaisse encore, les pressions économiques liées au contexte international et les nouveaux modes de vivre et d'habiter redessinent les lieux.

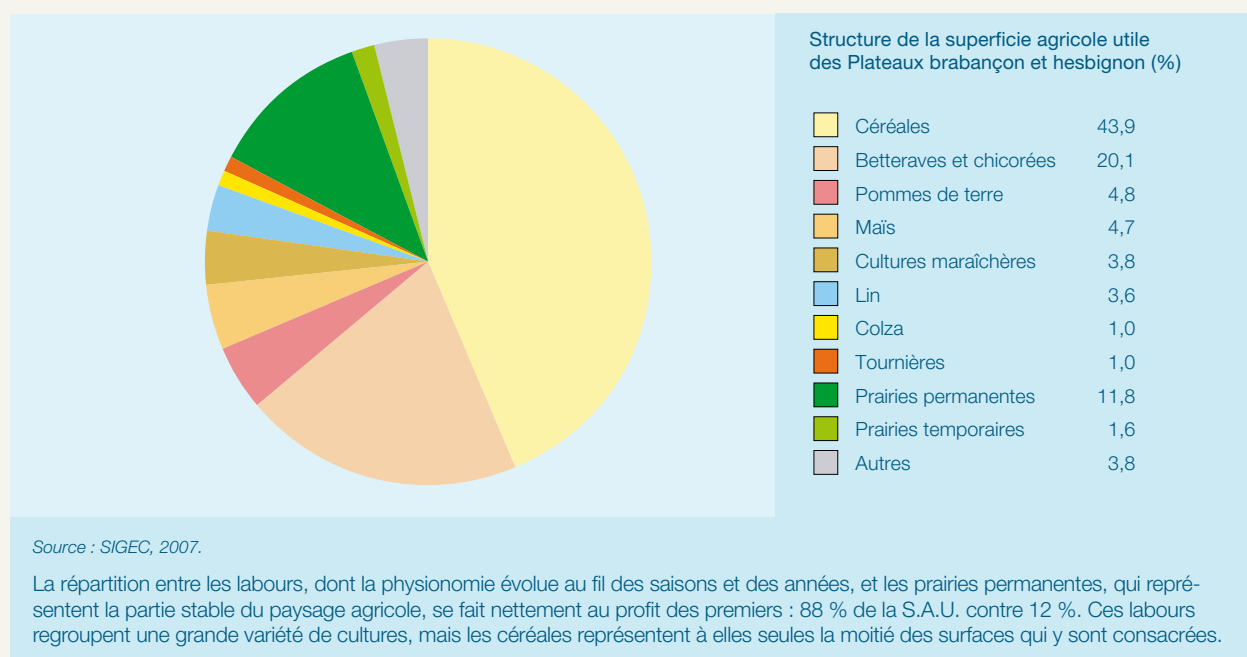
Avant de présenter les paysages actuels en détail, deux évolutions contemporaines, aux répercussions marquantes dans les Plateaux brabançon et hesbignon, sont commentées plus spécifiquement. Elles concernent l'agriculture et l'urbanisation.

L'agriculture : la mondialisation à l'œuvre sur la trame historique locale

L'activité agricole occupe la majorité du sol de l'ensemble paysager et conditionne ses paysages et toute l'image du territoire. La richesse des terres permet aujourd'hui une diversification des productions qui répond à une demande en constante évolution. Les changements techniques, économiques, politiques... qui affectent le secteur agricole se traduisent dans des modifications des cultures, du parcellaire, de la taille des exploitations... autant de composantes perceptibles dans le paysage.

Une grande variété de productions

Situé en majeure partie en région agricole limoneuse, l'ensemble paysager des Plateaux brabançon et hesbignon se caractérise par des sols de très bonne aptitude agronomique et une occupation du sol dominée par les labours. La surface agricole utile (S.A.U.*), c'est-à-dire le territoire consacré à la production agricole, est de 133 200 hectares, soit les trois quarts du territoire.



La région agricole limoneuse a conservé une part importante de cultures de céréales (37 %) et cette part est encore supérieure au sein de l'ensemble paysager où elle atteint 44 % (58 500 hectares). Il s'agit donc bien de la production agricole la plus caractéristique. Dans l'ensemble paysager, on cultive essentiellement le froment d'hiver qui occupe 78 % des surfaces céréalières, soit plus du tiers des terres cultivées. L'orge d'hiver, appelé également escourgeon, est la deuxième céréale importante (16 % des céréales, 7 % de la S.A.U.). Les céréales plus rustiques, aux rendements plus faibles, telles que l'avoine, le seigle ou encore l'épeautre sont marginales de nos jours (moins de 10 %).



La Hesbaye a de tout temps valorisé ses excellents sols en cultivant un produit central dans l'alimentation humaine ouest-européenne : la céréale, ce qui lui valut la dénomination de « grenier à blé de la Belgique ».

La terre limoneuse et le climat tempéré sont aussi propices aux betteraves et à la chicorée, dont les aspects paysagers sont assez similaires. Conjointement, ces cultures occupent un cinquième de la superficie agricole utile de l'ensemble paysager. A elle seule, la betterave sucrière représente près de 17 % de la S.A.U. en 2007.



Semées en mars, les betteraves marquent le paysage de leur grande étendue verte jusqu'en automne, contrastant avec les céréales moissonnées dès fin juillet. Une fois récoltées, les betteraves sucrières sont temporairement stockées en gros tas en bordure de parcelle agricole avant d'être conduites vers les industries de transformation (râperies ou sucreries). A la râperie, le jus sucré est extrait des racines avant d'être envoyé, ici par pipeline, à la sucrerie.

L'élevage constitue une production agricole en croissance. L'élevage bovin d'engraissement est prépondérant dans l'ensemble paysager. L'intensification des productions bovines (notamment en stabulation*) a entraîné une augmentation de la charge en bétail*. Dans le paysage, l'élevage est en lien direct avec près d'un cinquième de la S.A.U. au travers des terres qui sont consacrées à l'alimentation du cheptel. Ainsi, les prairies permanentes couvrent 12 % de la S.A.U. D'autres parcelles sont affectées aux fourrages*, principalement au maïs d'ensilage* qui occupe 5 % de la S.A.U. (le maïs cultivé pour son grain est très peu représenté). Ces superficies sont suffisantes pour marquer les paysages dès que les plants atteignent une hauteur de près de deux mètres, c'est-à-dire du mois de juillet jusqu'à la récolte en octobre. En outre, pour alimenter leur bétail, certains producteurs cultivent des céréales et/ou ont recours aux pulpes des betteraves traitées à proximité.



Dans le secteur de l'élevage, quelques exploitations plus spécialisées (avicoles, porcines) se sont développées de manière éparse depuis la fin des années 1990.

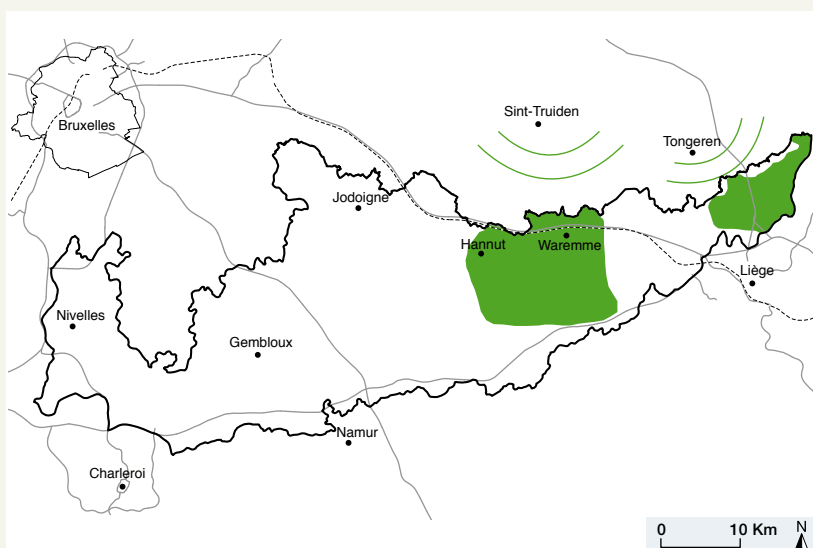
L'exploitation porcine se reconnaît par les silos de stockage des farines qui servent à nourrir les animaux (Lincint).



Les prairies ont, elles aussi, connu des évolutions. Leur superficie a progressivement été grignotée ces dernières années au profit de l'urbanisation, la plupart d'entre elles étant localisées à proximité des espaces habités. Certaines ont été labourées et réaffectées à d'autres cultures dont notamment, dans le cas des prairies humides, aux peupliers. Les prairies qui subsistent sont situées principalement sur les pentes et dans les fonds des vallées. Elles sont moins propices aux cultures du fait des difficultés du travail motorisé sur les terrains pentus ou du caractère plus humide des sols alluvionnaires de vallée.

La qualité des sols de l'ensemble paysager permet une grande diversité de cultures, dont celles de fruits et légumes. Deux régions se distinguent pour leurs superficies plus importantes de fruitiers (voir carte), essentiellement des pommiers et des poiriers. Les cultures maraîchères se rencontrent dans tout l'ensemble paysager, mais sont particulièrement importantes près du village de Geer, en lien avec la présence d'une usine de surgélation de légumes et d'un réseau d'irrigation construit lors du remembrement des terres. Il s'agit en majorité de cultures de petits pois, haricots verts, carottes et épinards destinés à la conserverie. Près de Remicourt également, les cultures de carottes sont nombreuses, menées par les agriculteurs de la coopérative de l'Yerne.

Les productions maraîchères et fruitières ont été touchées par l'intensification globale qu'a connue l'agriculture. L'irrigation permet d'obtenir chaque année deux récoltes successives de légumes sur une même parcelle. Les cultures fruitières actuelles sont des plantations de basses tiges de plus en plus spécialisées. Ces nouveaux vergers, d'aspect très différent d'autrefois, prennent parfois place au sein même des labours, alors que les vieux vergers de hautes tiges se localisaient dans l'auréole villageoise sous forme de prés-vergers, où le bétail pâturait à proximité de la ferme (ce qui en facilitait la surveillance). Il demeure toutefois des exploitations maraîchères et fruitières moins intensives, dont certaines pratiquent la vente directe. Elles concernent souvent des cultures de fruits et de légumes difficilement mécanisables, demandant donc plus de main-d'œuvre comme les potirons ou les fraises.



Deux régions comportent une proportion importante de vergers. La première se situe à l'ouest de la vallée de l'Yerne et au sud de Saint-Trond, ville bien connue pour sa criée aux fruits. La deuxième est localisée à l'extrême est de l'ensemble paysager, influencée historiquement par la proximité de l'agglomération liégeoise qui constituait un débouché important et par le voisinage du Pays de Herve, à l'est, spécialisé précocement dans ce type de production.

Les vergers au sein de l'ensemble paysager

- Zone de plus grande concentration de vergers
- ⤿ Influences flamandes : villes aux plus grandes concentrations de vergers



A Geer, la culture de choux se marque dans le paysage par sa teinte bleuâtre.

A Omal, l'irrigation par aspersion est pratiquée pour certaines cultures de légumes. L'eau est puisée dans la nappe phréatique située dans les craies ou provient de l'usine de surgélation de légumes de Geer, qui met à disposition des agriculteurs les eaux utilisées pour le conditionnement des légumes, préalablement à la surgélation.

Si les vergers sont implantés pour de nombreuses années au même endroit, ce n'est pas le cas des autres cultures qui se succèdent sur une même parcelle au fil des ans. Le choix de l'agriculteur quant aux cultures à semer détermine les textures et couleurs des paysages. Ce choix dépend d'une série de facteurs en constante évolution et parfois difficiles à prévoir : les successions culturales, les prix du marché, la Politique Agricole Commune, l'Organisation Mondiale du Commerce... Tout récemment, les débouchés agricoles se sont diversifiés avec la demande en agrocarburants, produits à partir de matériaux organiques renouvelables et non fossiles. En concurrence avec leur habituel débouché alimentaire, les betteraves et le froment peuvent dorénavant être vendus pour la production d'éthanol et le colza peut être utilisé pour la production d'agrocarburant. Il est fort probable que ce nouveau créneau influence les choix futurs des agriculteurs.



D'avril à mai, les cultures de colza se repèrent facilement dans le paysage par le jaune des fleurs. Un effet paysager très proche est obtenu, mais en automne, par les cultures de moutarde, plante de la même famille utilisée comme engrais vert. Le colza occupe 1 % de la S.A.U. de l'ensemble paysager.

Une rotation qui « ne tourne plus rond »

La rotation culturale correspond à une alternance de cultures se suivant régulièrement, dans un ordre toujours identique, sur une même parcelle. Elle présente plusieurs avantages : elle contribue à rompre le cycle vital des organismes nuisibles aux cultures et celui de certains adventices* ; elle permet aussi une amélioration des caractéristiques physiques du sol. La rotation n'est possible que lorsque les espèces végétales présentes sur l'exploitation évoluent peu en nature et en surface. Ce fut le cas très longtemps et la rotation triennale « betterave, froment, escourgeon » était largement pratiquée dans l'ensemble paysager. Parfois, l'agriculteur variait un peu et remplaçait l'escourgeon par une culture de légumes ou de lin. Ces cinquante dernières années, de nouvelles cultures, comme la pomme de terre, la chicorée, le maïs d'ensilage et les légumes, se sont développées essentiellement aux dépens de l'escourgeon. On assiste, en outre, à la forte fluctuation des surfaces consacrées aux différentes cultures. Les rotations « classiques » se font plus rares. La plupart des agriculteurs veillent cependant à varier d'année en année les cultures pratiquées sur une parcelle. On parle alors de « succession culturale ».



La succession culturale la plus pratiquée actuellement dans l'ensemble paysager est celle qui alterne le froment et les autres cultures (betteraves, légumes, chicorées à inuline, pommes de terres, maïs d'ensilage...), en faisant revenir celles-ci au maximum tous les quatre ans.

L'intensification de l'agriculture

Après la Deuxième Guerre mondiale, dans un contexte de production insuffisante, la Communauté Economique Européenne veut assurer son autosuffisance alimentaire et met sur pied la Politique Agricole Commune (P.A.C.) en 1962. Les aides financières à la production, octroyées aux agriculteurs dans le cadre de cette politique, ainsi que les importantes évolutions techniques (motomécanisation, utilisation d'engrais minéraux, sélection de variétés et de races de plus en plus productives) induisent une mutation profonde du monde agricole, avec l'augmentation sans précédent de la productivité et de la production. En ce qui concerne les rendements, celui du blé d'hiver par exemple passe de 20 quintaux à l'hectare en 1930 à 85 quintaux en 1980 : il fait plus que quadrupler ! Simultanément, la taille des exploitations s'accroît tandis que les plus petites exploitations ne cessent de disparaître. En outre, la taille moyenne des parcelles a augmenté : elles sont plus facilement exploitables par les machines agricoles modernes. Depuis l'après-guerre, les agriculteurs cherchent volontairement à regrouper autour de leur exploitation leurs parcelles que le système d'assolement triennal avait dispersées. Le remembrement légal organise et optimise ces restructurations foncières. Progressivement, les exploitations se spécialisent et ciblent leur mécanisation. Les productions elles-mêmes évoluent pour s'adapter aux demandes du marché, avec des spécialisations régionales.

Face à une agriculture beaucoup plus technique, plus spécialisée et plus mécanisée, les intermédiaires de l'agriculture se multiplient. En amont, des firmes spécialisées fournissent les semences, les engrais, les désherbants et autres produits phytosanitaires ainsi que les machines agricoles. En aval, des firmes agroalimentaires transforment, conditionnent et/ou commercialisent. Ainsi, un nombre assez important de producteurs sont en contrat avec des centrales d'achat (grande distribution ou grossistes).



En l'espace d'un demi-siècle, l'agriculture s'est intensifiée. Cette évolution n'a pu se faire sans l'appui d'une mécanisation poussée.



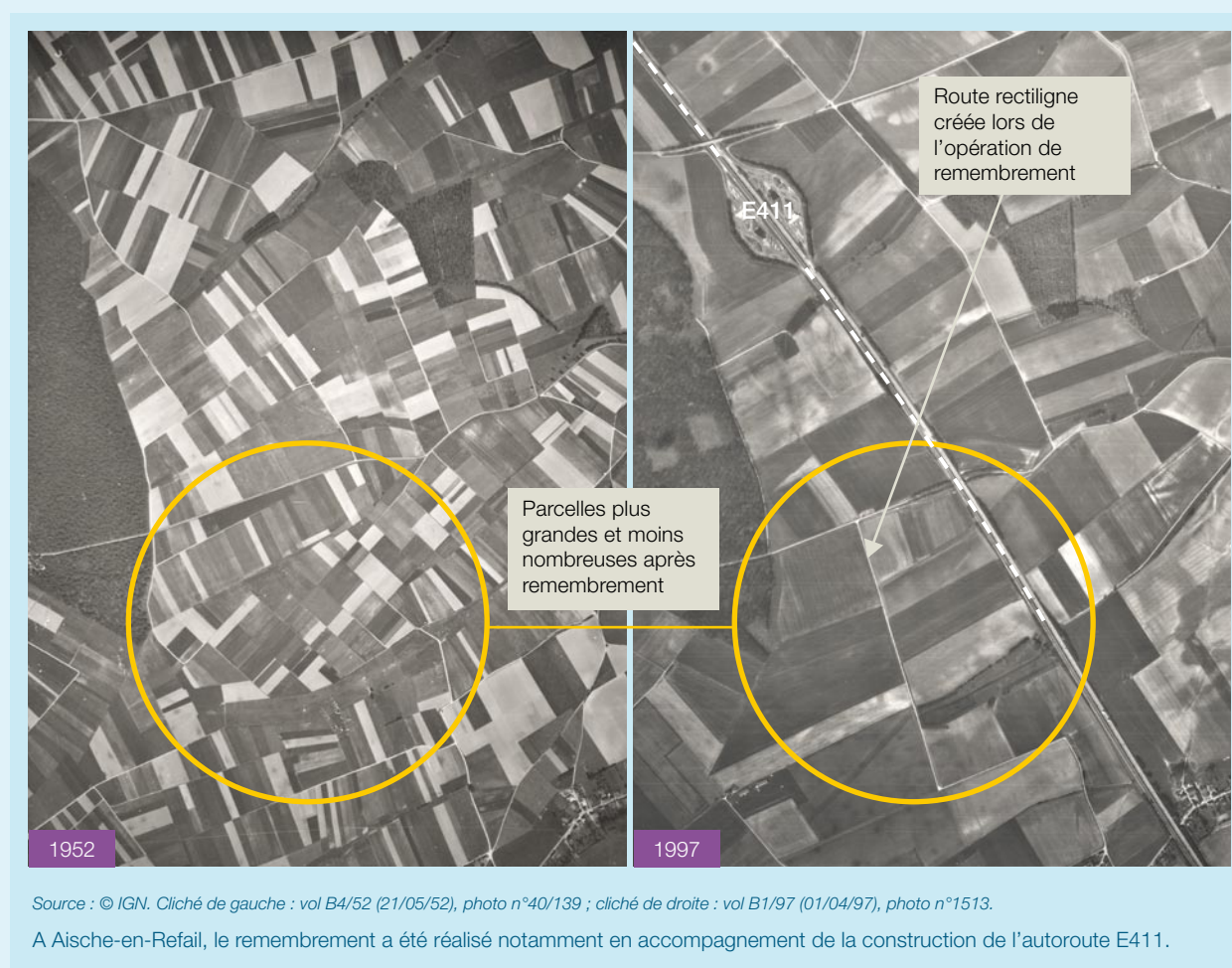
Beaucoup d'agriculteurs vendent leurs récoltes de céréales à des entreprises spécialisées. Celles-ci jouent le rôle d'interface entre l'agriculture et les industries. Elles achètent les céréales, les stockent dans d'imposants silos, les revendent aux différentes filières concernées et, en plus, vendent des engrais et des produits phytosanitaires (Isnes).

Le remembrement

De quoi s'agit-il ?

Le remembrement rural est une opération d'amélioration foncière visant la rationalisation du parcellaire agricole dans une perspective de diminution des coûts d'exploitation. Dans le cadre d'un échange généralisé entre agriculteurs, le remembrement restructure le parcellaire en vue d'obtenir des parcelles de grandes tailles, à périmètre régulier, facilement exploitables par des engins agricoles modernes, aussi rapprochées que possible du siège de l'exploitation et jouissant d'un accès autonome.

Les remembrements s'accompagnent bien souvent de travaux connexes, destinés à favoriser l'efficacité de l'agriculture : création et amélioration de voiries, travaux de bonification foncière et de génie hydraulique comme la construction de bassins d'orage, le drainage de parcelles ou encore des travaux d'irrigation.

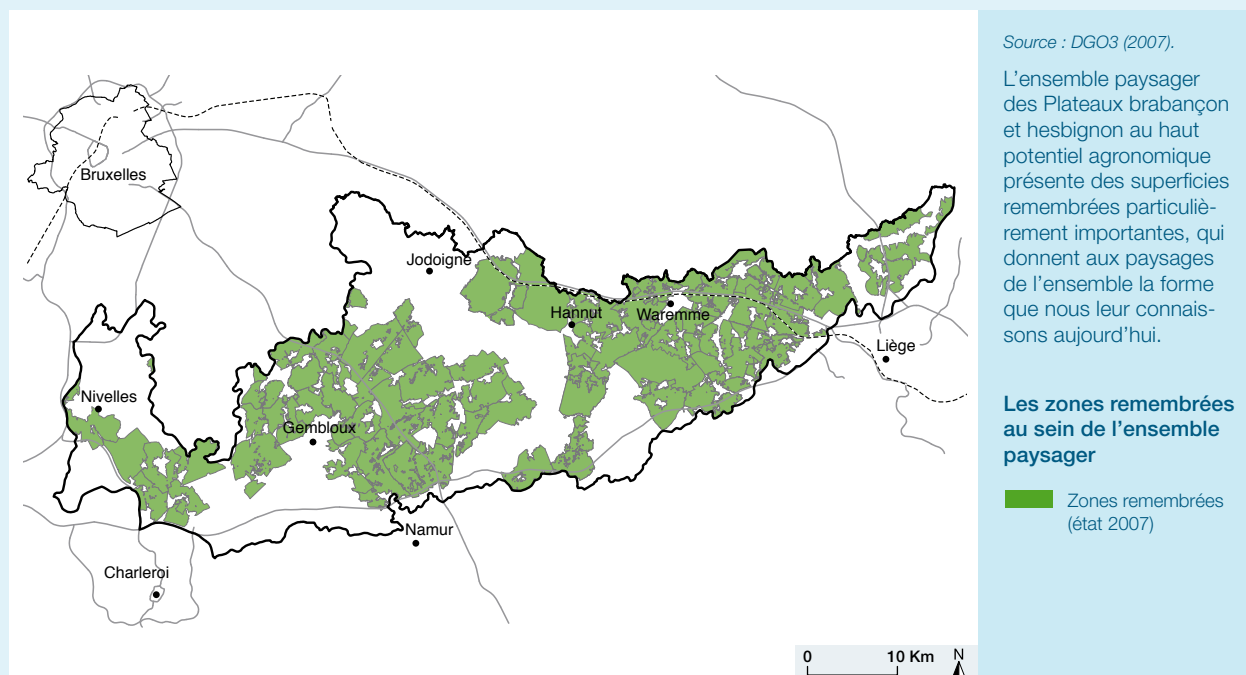


Quelques repères historiques...

En Belgique, les opérations de remembrement débutent dans les années 1950. Pendant une vingtaine d'années, leur logique est essentiellement productiviste, ce qui a des conséquences défavorables sur le paysage et l'environnement. Bon nombre d'éléments végétaux en bordure des anciennes parcelles et des chemins disparaissent. Les fonds humides sont parfois asséchés pour accroître leur productivité. En outre, la disparition des petites parcelles modifie l'échelle du maillage du parcellaire, changeant ainsi la trame de base du paysage.

En 1970, une nouvelle législation visant à réduire les conséquences négatives des opérations de remembrement entre en vigueur. Elle élargit l'opération à un aménagement foncier rural plus global et plus intégré dépassant le stade des seuls objectifs de productivité agricole. Dorénavant, les composantes agronomiques, écologiques et paysagères sont à évaluer préalablement à toute opération de remembrement, dans le cadre d'une « évaluation des sites ». Cependant, l'objectif d'amélioration foncière restant prioritaire, les enjeux paysagers, parfois difficiles à concilier, passent encore souvent au second rang.

La loi de 1978, quant à elle, permet d'accélérer les opérations de remembrement pour les faibles superficies en favorisant leur remembrement à l'amiable. Cette formule ne concerne cependant que de très faibles superficies dans l'ensemble paysager.



Les remembrements aujourd'hui ?

Depuis 2002, toute opération de remembrement est soumise à une évaluation préalable des incidences sur l'environnement. Cette procédure permet d'identifier clairement les enjeux et les rôles alternatifs du remembrement qui désormais s'opère souvent suite à la construction d'une nouvelle infrastructure de communication. Ainsi, outre son rôle agricole, il peut porter une attention particulière à certaines thématiques : l'érosion, les inondations, le paysage... Indépendamment des procédures organisées, la diminution du nombre d'agriculteurs et d'exploitations conduit à une extension des superficies de ces dernières et, très souvent, à des regroupements d'initiative des parcelles par les agriculteurs.



A Lincet, le remembrement est en cours de finalisation (2008). Bientôt, certains chemins disparaîtront au profit de nouveaux, construits selon un objectif de réalisation d'un réseau de mobilité douce. Dans cette optique, un revêtement bi-bande en béton a été choisi pour les nouveaux chemins. Ralentissant le trafic, ce type de revêtement offre une plus grande sécurité aux cyclistes et piétons. Il a en outre des impacts plus restreints sur le paysage et la faune que les chemins bétonnés.

Les conséquences de l'intensification de l'agriculture sur le bâti rural

Les évolutions structurelles de l'agriculture touchent également le bâti agricole et les villages. Les plus petites exploitations sont les premières concernées car leur maintien les contraint à de lourds investissements. Aussi leur nombre diminue de manière drastique, souvent à l'occasion du départ à la retraite des exploitants. Les grandes censes connaissent des problèmes de réaffectation de leurs bâtiments. Leurs immenses granges qui servaient autrefois à stocker les gerbes de blé ont été réutilisées dans un premier temps pour abriter le bétail et les machines agricoles, mais actuellement cette fonction est souvent dévolue à de nouveaux hangars annexes. Leur coût de construction, combiné à celui de la conservation des bâtiments anciens, représente une charge financière importante pour l'agriculteur. La conservation n'est dès lors pas toujours assurée.



Trois évolutions du bâti agricole : la transformation en résidence après abandon de l'activité agricole (Ramillies), l'expansion des bâtiments par l'adjonction de volumes techniques (Dommartin) et la création d'un nouveau siège d'exploitation composé d'un hangar moderne et d'une habitation quatre façades (Gérompont).

Depuis quelques années, les industries agroalimentaires connaissent, elles aussi, une concurrence de plus en plus forte les poussant à des restructurations continues. Le secteur sucrier est l'exemple type. Autrefois, les petites sucreries étaient nombreuses dans l'ensemble paysager. Désormais, l'industrie sucrière belge s'articule autour de cinq grandes sucreries (Veurne, Moerbeke-Waas, Tienen, Fontenoy et Wanze) et deux râperies (Leuze-Longchamps et Hologne-sur-Geer).



Temporairement ou définitivement, la râperie d'Hologne-sur-Geer a fermé ses portes début 2009, ce qui pose, entre autres, la question de la réaffectation de tels bâtiments.

Vers une agriculture plus durable et gestionnaire de l'espace rural

L'objectif européen d'autosuffisance alimentaire, fixé dans l'après-guerre, est si bien atteint que, dès les années 1970, l'Union Européenne est confrontée à des excédents de production. Dans les années 1980, plusieurs réformes (quotas de production*, gels des terres*...) tentent de résorber ces effets pervers. Puis, les revenus des agriculteurs diminuant, certains d'entre eux cherchent une diversification dans d'autres modes de production (agriculture biologique), dans des produits agricoles à haute valeur ajoutée (fromageries par exemple), qu'ils valorisent parfois dans des circuits de commercialisation courts, et dans le développement d'autres d'activités en milieu rural.



Si la majorité des agriculteurs de l'ensemble paysager restent spécialisés dans les grandes cultures, des exemples de diversification se manifestent de plus en plus (productions spécialisées en vente directe au consommateur, organisation d'activités à la ferme...). Dans la vallée de la Meuse, certains agriculteurs se spécialisent dans la race limousine. Moins productive que le Blanc-Bleu Belge, cette espèce rustique offre néanmoins des qualités maternelles, de longévité et de facilité d'élevage, diminuant ainsi les coûts et les contraintes d'élevage.

Les excédents de production et les pressions environnementales provoquées par des pratiques agricoles trop intensives motivent une réforme plus profonde de la PAC en 1992, réorientant la politique de soutien financier et intégrant les problématiques environnementales. Depuis, la Région wallonne a renforcé les exigences environnementales minimales (permis d'environnement*, écoconditionnalité*...), incité aux bonnes pratiques agricoles et à la mise en œuvre de mesures agri-environnementales (MAE). Celles-ci conduisent à rémunérer pour leur « service environnemental » les exploitants agricoles qui s'engagent sur base volontaire pour une durée minimale de cinq ans à appliquer une ou plusieurs méthodes telles que la gestion d'éléments naturels comme les haies, les arbres fruitiers, les arbres, les buissons isolés et les mares ; la fauche ou le pâturage plus tardif des prairies, les tournières* herbeuses en bordure de culture et les bandes de prairie extensive. Certaines méthodes ont des effets paysagers déjà perceptibles, comme les bandes herbeuses. Au niveau de l'ensemble paysager, la mesure agri-environnementale la plus importante est la couverture hivernale du sol (MAE 4). Cette mesure contribue à préserver le sol de l'érosion et donc à maintenir sa fertilité ainsi qu'à limiter les risques de coulées boueuses lors des fortes intempéries. Viennent ensuite les mesures «bandes de parcelles aménagées » (9) et « tournières en bordure de cultures » (3a). Cumulées, ces tournières y représentent 1% de la superficie agricole utile. Cependant, de manière générale, on doit bien constater que l'ensemble paysager est proportionnellement moins impliqué dans les mesures agri-environnementales que les autres ensembles.



Dans cette parcelle, outre la diversification qu'elle introduit dans le paysage, la plantation d'une bande de tournesols (bande de couvert annuel - MAE 9a) fournit des ressources alimentaires ainsi que des zones de nidification pour de nombreuses espèces.

Un paysage rural sous influence urbaine

Les espaces ruraux d'aujourd'hui sont marqués par l'urbanisation et les Plateaux brabançon et hesbignon, bordés d'agglomérations importantes, n'échappent pas à ce processus. L'agriculture, en localisation optimale sur les terres limoneuses fertiles, est en concurrence avec les autres fonctions économiques mais surtout avec le développement du bâti résidentiel. Cependant, les dernières années voient apparaître des signes, malgré tout timides, d'un aménagement plus responsable de l'espace.

Des développements résidentiels se diffusant par les voies de communication

L'ensemble paysager des Plateaux brabançon et hesbignon est encadré par les centres générateurs de périurbanisation que sont les agglomérations de Bruxelles, Liège, Charleroi et Namur. Leur influence progresse selon les axes privilégiés des voies de communication, anciennement ferroviaires et aujourd'hui principalement routières. Les routes nationales permettent une diffusion relativement continue, alors que les autoroutes focalisent les développements à proximité de leurs sorties, relativement proches dans notre pays. Auparavant, lors de l'installation du réseau ferroviaire, ce sont les gares qui ont engendré le développement des pôles villageois.



La mise en place des autoroutes, couplées à un réseau dense de nationales, a largement contribué à la diffusion de la périurbanisation. Le train est quant à lui de plus en plus amené à jouer un rôle de premier plan dans les années à venir.

Dans le paysage, l'urbanisation résidentielle se traduit par la multiplication de lotissements de plus ou moins vastes dimensions qui se forment à la périphérie des villages ou des petites agglomérations. Le résultat est une imbrication entre des espaces agraires et des zones résidentielles périphériques. Au fil des ans, ce processus d'étalement gagne des villages de plus en plus éloignés des villes. En effet, la diminution progressive des biens fonciers et immobiliers disponibles depuis les communes centrales vers la périphérie conduit à une hausse progressive des prix. Ce phénomène diffuse de proche en proche à mesure que l'offre se raréfie, et force les ménages à s'installer de plus en plus loin.

Outre les grandes agglomérations périphériques à l'ensemble paysager, quelques pôles urbains secondaires internes comme Nivelles, Gembloux et Waremmes, connaissent – dans une moindre mesure – un phénomène similaire.

Même à l'écart des agglomérations, les marques urbaines se multiplient, bien que le paysage reste globalement rural. Une large majorité de la population exerce désormais une activité et adopte un mode de vie relevant de l'urbain. L'agriculture, bien que marginale en termes d'emplois, reste cependant déterminante dans la formation du paysage.



Ce type d'habitat se rencontre autant en Hesbaye que dans les autres régions du pays. Les nouvelles constructions s'implantent en bordure des villages, sous la forme de rubans le long de la voirie ou sous la forme de lotissements. Ces modes d'implantation, le type d'architecture et les matériaux industriels et standardisés font complètement abstraction des caractéristiques locales des lieux (Obaix).

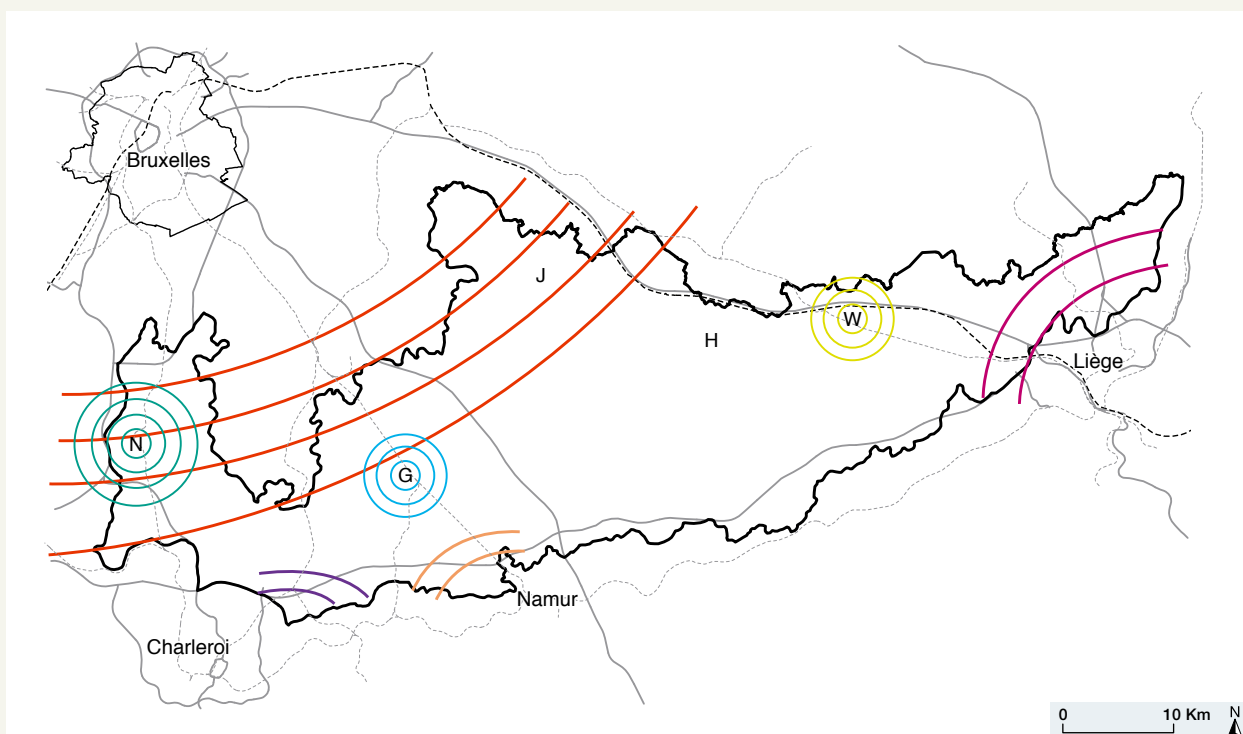
Les jardins d'agrément forment la nouvelle lisière du noyau bâti. La transition entre l'espace agricole et le village se fait de façon abrupte (Houtain-Saint-Siméon).



Ce lotissement récent se situe à l'écart de l'ancien village de Lantremange, directement sur l'embranchement de la nationale N69 avec l'autoroute Bruxelles-Liège, et vient empiéter sur des terres agricoles (Wareme).

La partie ouest de l'ensemble, entre Braine-l'Alleud et Nivelles, porte les marques de la forte pression résidentielle de Bruxelles. De même, au nord, de la forêt de Meerdael à la vallée de la Grande Gette, de nombreuses habitations ont vu le jour en périphérie des villages. Certaines poches ont néanmoins été épargnées, comme au nord de la Néthen (commune de Beauvechain), grâce à la mise en œuvre conjointe de différents outils de planification. L'extrême est de l'ensemble, à hauteur des communes de Awans, Juprelle, Oupeye, Herstal, Ans et Grâce-Hollogne, présente une forte périurbanisation induite par l'agglomération liégeoise.

Au sud, c'est l'influence du sillon sambro-mosan qui se fait ressentir. L'expression la plus affirmée de cette influence est constituée par la densité urbaine de Fleurus observable à la limite sud de l'ensemble. Il s'agit cependant d'une dynamique antérieure aux précédentes et qui a d'autres origines. Elle prend la forme d'un habitat majoritairement ouvrier, qui s'est mis en place dans la première moitié du 20^e siècle sous le dynamisme économique de Charleroi et des activités extractives présentes sur le plateau.



Pressions urbaines engendrées par les agglomérations

Dynamique résidentielle engendrée dans l'ensemble paysager par les pôles majeurs périphériques

- Bruxelles
- Liège
- Namur
- Charleroi

Dynamique résidentielle engendrée par les pôles secondaires internes à l'ensemble

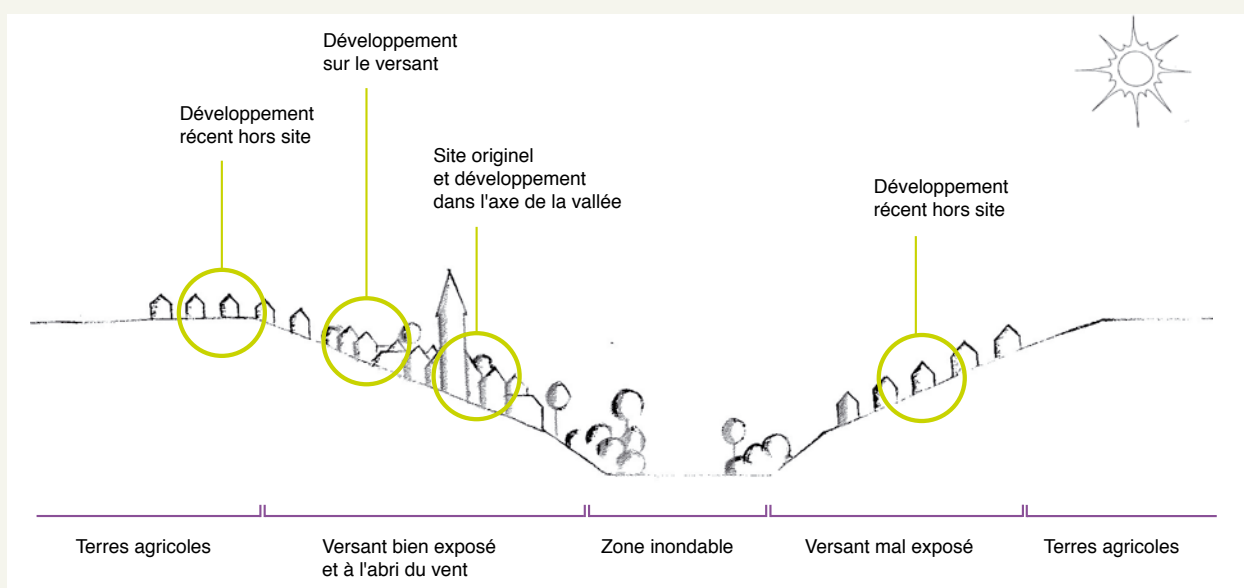
- Nivelles
- Gembloux
- Waremme

Infrastructures de transport

- Autoroutes
- Chemin de fer
- TGV

La pression urbaine engendrée par les agglomérations périphériques à l'ensemble se ressent surtout à ses franges : Bruxelles au nord, Charleroi et Namur au sud, Liège à l'est. Les développements résidentiels récents de la partie centrale sont le résultat de l'influence de pôles secondaires comme Gembloux et Waremme.

A l'échelle locale, la périurbanisation a conduit à l'extension des noyaux d'habitat préexistants. Au sein des Plateaux brabançon et hesbignon, ce sont les vallées qui abritent la plupart des villages et, dans celles-ci, les sites de bas de versant d'adret sont les plus fréquents. Seules deux possibilités d'extension se présentent alors pour ces villages : la plupart se sont développés selon l'axe de la vallée, parfois jusqu'à rejoindre le village voisin ; les autres se sont étendus sur le versant, produisant une silhouette plus étagée. Dans certains cas, ce développement a atteint le plateau et malheureusement empiété sur les terres agricoles exposées au vent.



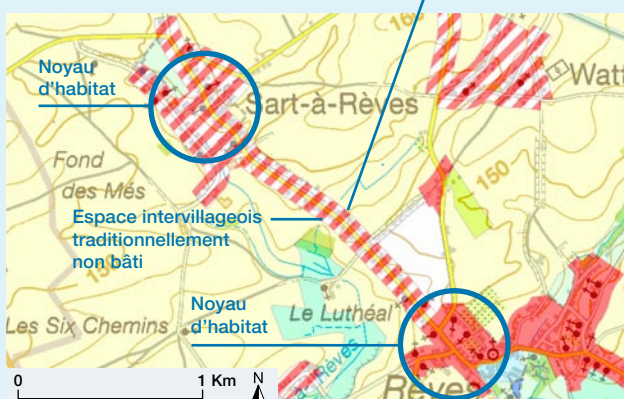
Les sites originels des villages cherchent à optimiser la balance avantages/inconvénients en matière de préservation de terres agricoles, ensoleillement, abri du vent, approvisionnement en eau, abri des inondations. Le bas du versant d'adret est le site qui répond le mieux à ce souci. Dès lors, la vallée constitue un axe préférentiel pour le développement de l'habitat. Quand ce n'est pas ou plus possible, l'habitat colonise les versants voire le plateau.



Un ruban de villas isolées récentes s'impose souvent à la vue en périphérie des villages, et donc en avant-plan depuis les voies d'accès. Lorsque, comme ici, ils débordent d'un site initial de vallée, ces nouveaux espaces résidentiels masquent les morphologies anciennes, atténuant leur lisibilité (Roloux).

Plan de secteur, habitat et paysage

Le plan de secteur, qui a pour objet de définir les affectations du sol en Wallonie, est un document central dans toutes les pratiques d'aménagement du territoire. Initié dans les années 1960, dans un contexte de croissance économique forte, il a affecté en zones d'habitat un nombre important de terrains, généralement situés le long des voiries équipées. Dans bien des cas, ce zonage a engendré le développement d'un habitat en ruban reliant parfois des noyaux d'habitat initialement séparés (ici, Rèves et Sart-à-Rèves). Les principales atteintes paysagères sont une perte de la cohérence des groupements des villages ainsi qu'une fermeture des vues le long des routes de liaison.

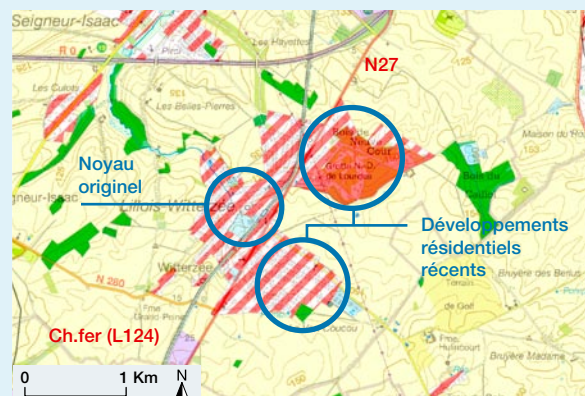


Affectations du plan de secteur

- Habitat
- Habitat à caractère rural
- Agricole
- Forestière
- Espace vert
- Activité économique mixte
- Services publics et équipements communautaires

Sources : carte IGN 1/50 000 et Plan de secteur (2006).

Le phénomène de croissance résidentielle permise par le plan de secteur adopte également d'autres formes, aux conséquences différentes, comme l'illustre le cas du village de Lillois-Witterzee, facilement accessible depuis Bruxelles par le ring, les nationales N27 et RN25, le chemin de fer et bientôt le RER. L'ampleur prise par l'urbanisation est telle que l'on assiste à une réelle disproportion entre le noyau originel du village et les extensions récentes de l'habitat qui remplissent les zones bâtables. L'implantation des constructions n'est désormais plus conditionnée par la topographie de la vallée, les habitations remontent largement sur le plateau et la physionomie globale du village exprime la prédominance du résidentiel sur toutes les autres fonctions.



Des activités économiques également consommatrices d'espaces ruraux

Les superficies destinées aux nouvelles activités économiques contribuent également au phénomène d'étalement des villes et de fragmentation de l'espace rural. Les dernières décennies ont vu l'arrivée en milieu rural d'activités économiques non directement liées à l'agriculture. Par exemple, des moyennes et grandes surfaces (commerces de grande distribution, commerces liés à l'automobile...), sont présentes le long de la plupart des grands axes routiers très fréquentés, de manière à capter un important flux de clientèle, qui parfois vient de loin. Outre l'effet d'effilochement des agglomérations le long de ces axes, la multiplication des enseignes et panneaux publicitaires autant que l'éclectisme des constructions mènent généralement à un encombrement du paysage. Or, ce sont précisément ces espaces qui nécessitent une urbanisation maîtrisée puisque leur situation de porte d'entrée joue un rôle majeur sur l'image de l'agglomération. Au sein de l'ensemble paysager, ce sont les agglomérations de Nivelles, Hannut et Perwez qui souffrent le plus du phénomène, tandis que Gembloux, longtemps épargnée, évolue dans la même direction.



Comme tant d'autres entrées de villes, celle de Nivelles par la nationale N93 est marquée par une multitude de commerces qui recherchent un effet de vitrine. Différentes constructions d'architecture médiocre se juxtaposent de façon désordonnée. L'espace est devenu illisible, banal et sans unité. L'aménagement est davantage soumis à des préoccupations foncières et fonctionnelles plutôt que paysagères.

L'artisanat, la petite industrie et certaines activités tertiaires prennent place au sein de zones d'activité économique (ZAE) qui leur sont spécifiquement dédiées. Également situées en périphérie des agglomérations, sous une forme moins linéaire, ces zones fonctionnent généralement de manière autonome par rapport au reste du tissu bâti. Fortement consommatrices d'espaces, elles recherchent aussi la topographie plane des plateaux. Certaines de ces activités sont pourtant compatibles avec un voisinage résidentiel car elles ne génèrent pas de nuisances sonores ou atmosphériques (les activités de bureau ou de laboratoires par exemple). Dans un souci d'utilisation parcimonieuse du sol, ces dernières pourraient s'implanter dans les tissus bâtis.

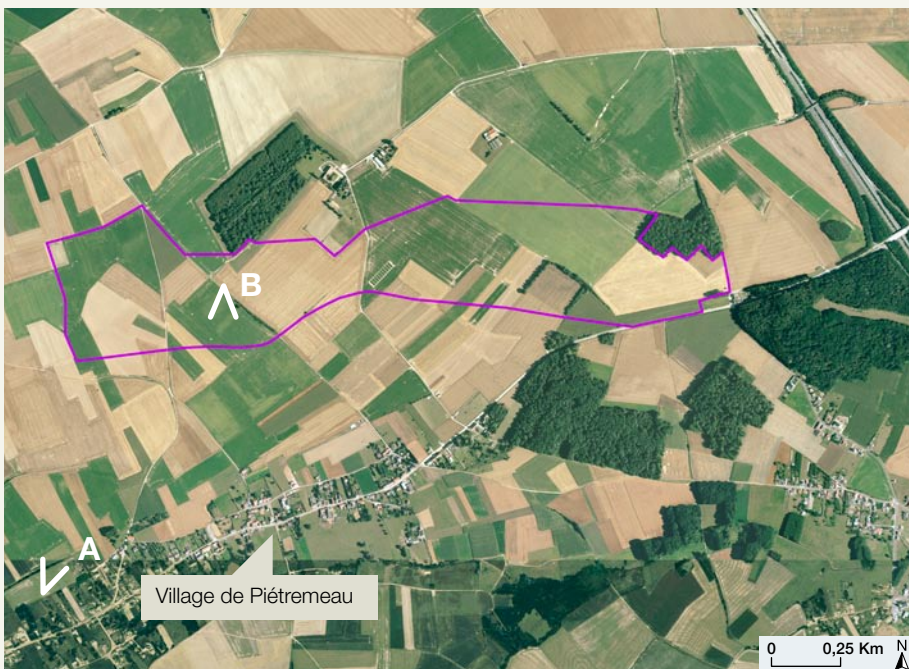
La plus grande ZAE que compte l'ensemble paysager est celle de la périphérie sud de Nivelles, qui totalise presque 300 hectares, dont près d'un quart n'est pas encore mis en œuvre. Au nord de la ville, la ZAE des Portes de l'Europe, d'une superficie de 85 hectares, est en cours de développement et devrait être pensée pour jouer un rôle de porte d'entrée positive et accueillante de l'agglomération.

La frange sud de l'ensemble paysager voit se développer plusieurs ZAE en lien avec l'eurocorridor est-ouest et desservies par l'autoroute E42. À l'est, c'est l'agglomération de Liège qui induit leur présence, en particulier autour de l'aéroport de Bierset. Les parties plus centrales de l'ensemble se dotent également de ce type d'activités mais les superficies consacrées sont généralement plus faibles.



Depuis le plateau, on perçoit la partie arrière de la ZAE du sud de Nivelles, qui accueille des entreprises industrielles. Du fait de la faible hauteur des constructions, son impact paysager est limité malgré la tonalité (trop) claire de certains bâtiments. Celui-ci pourrait néanmoins être encore atténué, par exemple par un tampon boisé.

Toutes les ZAE que compte l'ensemble paysager ne sont pas mises en œuvre aujourd'hui mais le seront vraisemblablement dans un futur proche. Il conviendra dès lors de gérer soigneusement l'inscription paysagère des futures constructions au travers notamment de l'utilisation de la topographie, d'une tonalité discrète des matériaux ou d'un accompagnement végétal, afin de donner une compacité et une unité au site.



Source : PPNC (1997),
© Région wallonne.

A proximité de l'autoroute E40, au nord du village de Piétremeu (Hélécine), la création d'une importante ZAE a été approuvée récemment (liseré mauve sur la photo). Que ce soit depuis le village (vue A) ou depuis la ZAE (vue B), la covisibilité est rendue très importante du fait de la position sommitale de la zone d'activité. Une telle implantation est un défi pour toute bonne insertion paysagère.



Les premiers signes d'un nouveau mode d'appropriation de l'espace ?

Très récemment, avec l'émergence du concept de développement durable et la mise en évidence du caractère limité des ressources, des pratiques innovantes s'orientent progressivement vers une utilisation plus parcimonieuse de l'espace. On assiste également à une prise de conscience de la déstructuration du paysage, qui s'est traduite notamment par des documents juridiques ou officiels (tels que la Convention européenne du paysage ou les chartes paysagères), une mobilisation croissante de la population et l'émergence de nouvelles attitudes plus respectueuses des paysages.

Le souhait d'une économie de l'espace passe souvent par une densification des tissus villageois existants. Or, le modèle de la villa isolée adopté généralement par le bâti résidentiel d'initiative privée n'y répond guère. A l'encontre de cette tendance générale, quelques villages se dotent d'un habitat récent de type (semi)mitoyen, mode d'urbanisation qui évite l'effilochement des villages. Au sein des Plateaux brabançon et hesbignon, les parties anciennes des villages sont souvent aérées (voir page 63) ; il s'agit là d'une caractéristique régionale. Une densification des villages doit être particulièrement précautionneuse et s'accorder aux structures en place afin de participer à la cohérence et à l'unité du tout. Les gabarits, les matériaux et le mode d'alignement par rapport à la rue doivent dialoguer avec le tissu traditionnel. Le cas échéant, certaines zones ouvertes apportant une échappée visuelle intéressante sont à garder vierges de constructions. Certains villages se prêteront sans doute mieux que d'autres à un accroissement supplémentaire de leur bâti.



Buzet et Obaix sont deux exemples de villages ayant fait l'objet d'opérations de densification dans leur partie centrale. La relative densité des constructions permet une compacité du village sans désaccord majeur avec le reste du tissu villageois. La dernière décennie a vu se multiplier ce type d'intervention.

Les villages hesbignons abritent généralement un nombre important de fermes ayant cessé leurs activités et souvent réaffectées en logements. Bien mener ce type d'intervention constitue une forme de préservation et de mise en valeur du bâti agricole hérité. Comme les fermes qui cessent leurs activités sont souvent constituées de grosses bâtisses, les opérations de réaffectation constituent des chantiers de plus en plus importants. De même, l'habitat de brique du 19^e siècle nécessite souvent une rénovation tant extérieure qu'intérieure. Ponctuellement, une architecture résidentielle en accord avec les typologies locales apparaît : bâtiments étirés, façades sobres...



A Hodeige, rénovation d'un ancien corps de ferme reconverti en appartements.

Localement, des maisons d'habitation font également l'objet d'une rénovation. Malgré l'utilisation de matériaux de construction différents, la volumétrie globale initiale de la construction est respectée (Forville).



L'intégration d'un nouveau bâtiment dans un tissu ancien s'accommode mieux d'un parti architectural résolument contemporain bien pensé, comme ici à Roloux, que d'un pastiche qui sonne souvent faux.

De façon plus subtile, certains villages voient l'émergence de quartiers résolument ancrés dans le développement durable : matériaux de construction respectueux de l'environnement, exposition optimisant l'action solaire, espaces collectifs...

De nouvelles structures à intégrer

Le développement récent des éoliennes constitue sans aucun doute le signal le plus visible d'un choix de société se tournant vers la production d'une énergie propre et renouvelable. En 2009, on en compte une cinquantaine au sein de l'ensemble paysager, réparties dans huit parcs éoliens. Leur dimension verticale et leur implantation dans des espaces dégagés et bien ventés – nombreux sur les Plateaux brabançon et hesbignon – les rendent très visibles. L'implantation de tels équipements fait souvent l'objet d'un débat animé où les avis divergent à propos de leur insertion dans le paysage. La définition d'une stratégie d'ensemble, encadrée par les pouvoirs publics, s'avère nécessaire pour éviter la diffusion de ces équipements partout où ce serait techniquement possible. Il serait en effet préférable de contribuer à la structuration du territoire par la sélection des sites les plus opportuns. Une fois les sites déterminés, des règles simples permettraient de garantir l'insertion du parc éolien : veiller à réaliser une implantation structurée (alignement droit, en courbe régulière, en quinconce...), choisir une couleur neutre par rapport au paysage, éviter la multiplication des équipements annexes, limiter les travaux associés (terrassements, pose de revêtement au sol...).

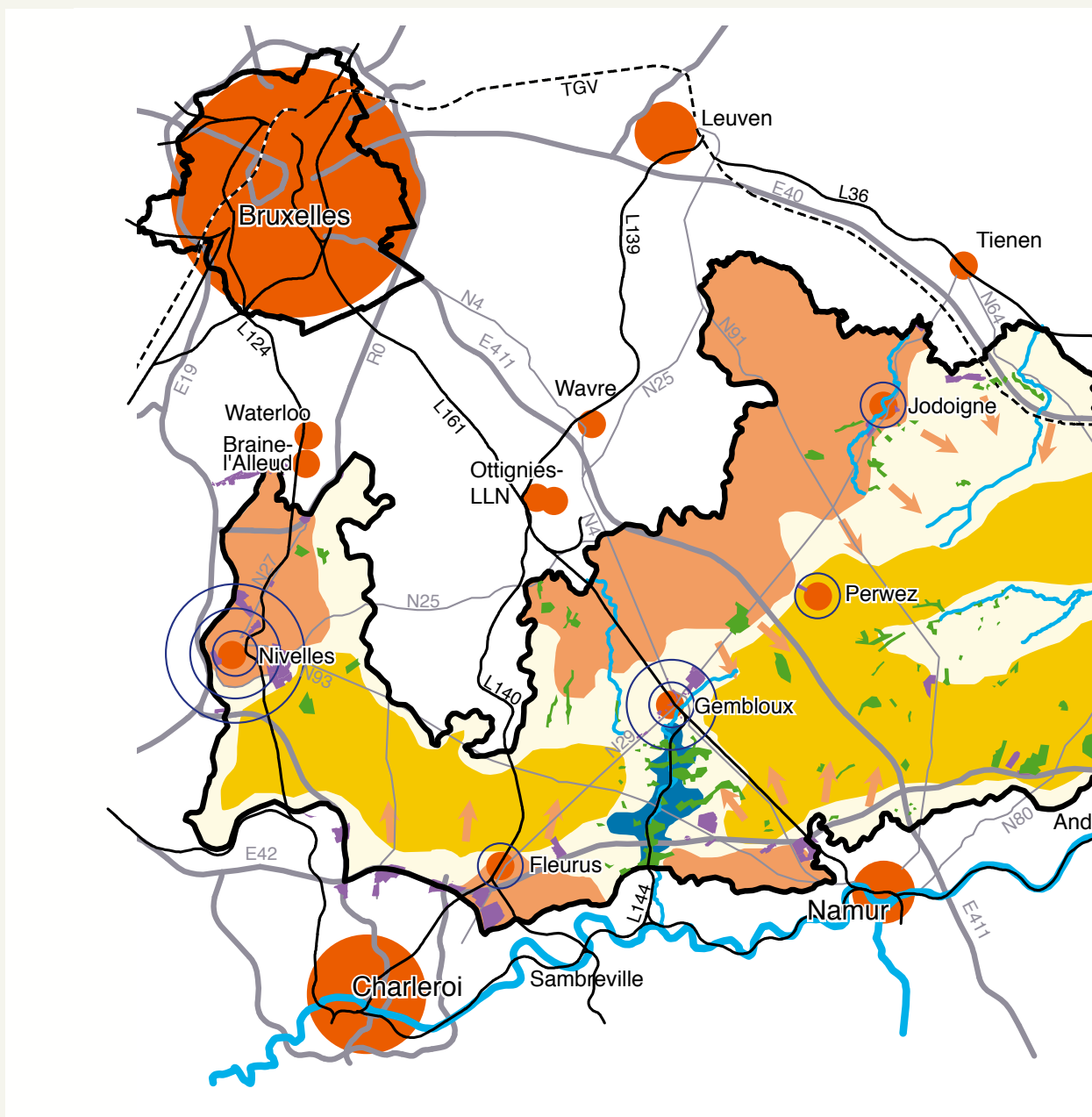
Au-delà de toute considération paysagère et dans un contexte de recherche d'énergies propres, de tels équipements feront partie du paysage dans les années à venir.






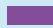
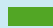

La verticalité des mâts éoliens, pouvant atteindre 150 mètres de haut, les rend très visibles dans un paysage initialement très horizontal (Perwez). La longueur des vues et l'ouverture de ces grands paysages peuvent, dans une certaine mesure, s'accommoder de ces nouvelles verticales.


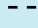




Les paysages actuels, caractéristiques et tendances

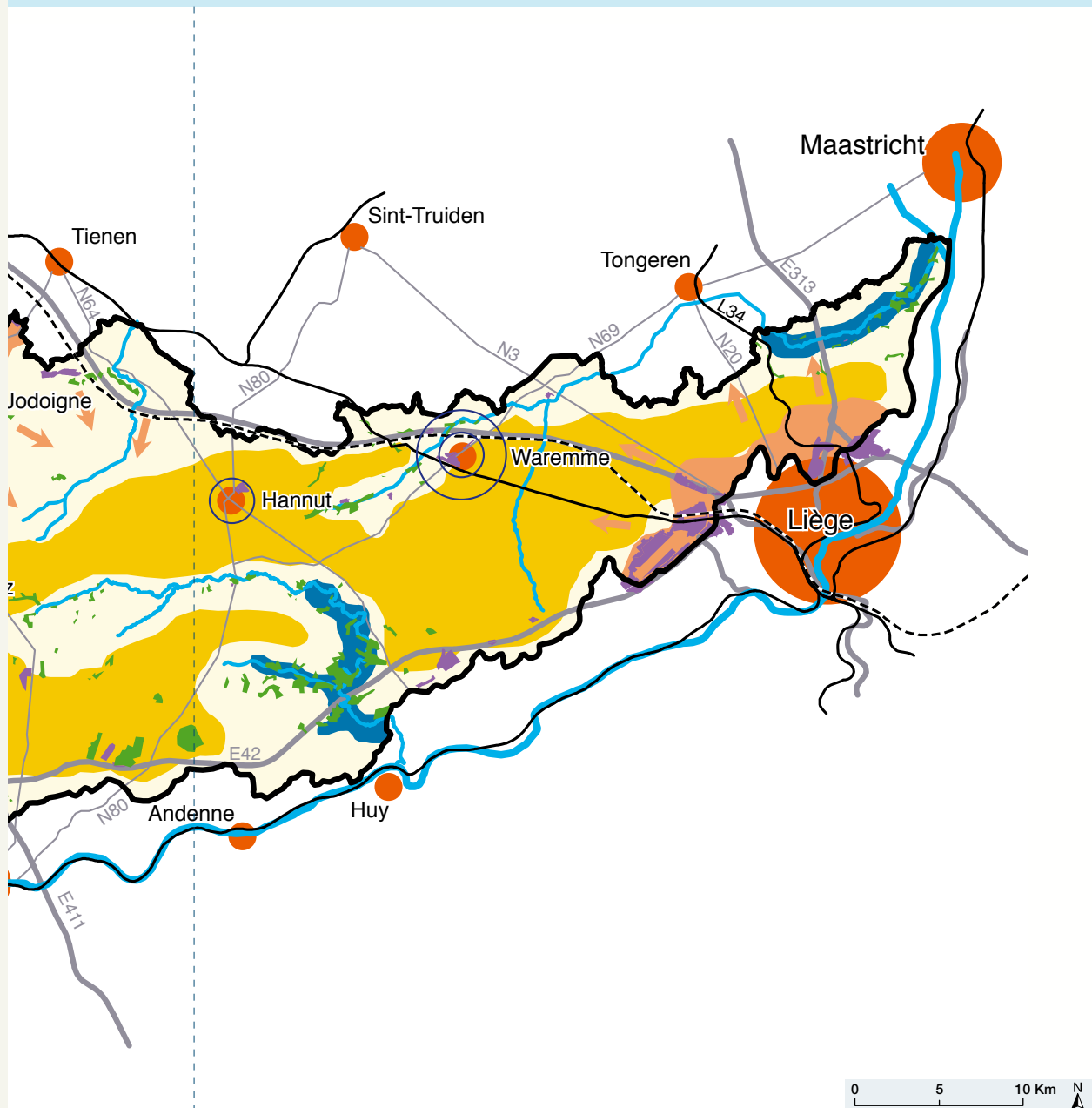
La carte fait ressortir les principales caractéristiques et tendances des paysages des Plateaux brabançon et hesbignon. Les éléments qui y sont repris sont de nature et d'origine variées. Ils peuvent avoir un effet structurant ou déstructurant sur le paysage. Les différences d'époque, de nature et de qualité, ont été ignorées au profit du seul critère de l'effet sur les paysages actuels, que cet effet soit positif ou négatif.



Légende

-  Limite de l'ensemble paysager
-  Espaces soumis à la périurbanisation
-  Plateaux agricoles
-  Principales zones d'activité économique
-  Principales masses boisées
-  Vallées encaissées et cours d'eau structurants

-  Principaux axes de communication routiers
-  TGV
-  Train
-  Pôles urbains de première, seconde et troisième importance au sein de l'ensemble paysager
-  Evolutions de la périurbanisation
-  Agglomérations morphologiques dont la taille du cercle est proportionnelle à l'importance de la population





Les espaces soumis à la périurbanisation

Bruxelles, en tant que centre d'emplois, d'équipements et de services, induit la vague de périurbanisation la plus importante. L'axe de développement Waterloo – Braine-l'Alleud pénètre désormais largement l'ensemble paysager pour atteindre la ville de Nivelles. La nationale N27 forme l'axe principal des développements les plus récents. Le deuxième axe, formé par la nationale N4 passant par Ottignies – Louvain-la-Neuve, génère des développements dans la vallée de l'Orne et de ses affluents. Un troisième axe se développe plus à l'est, dans le triangle compris entre les autoroutes E411 Bruxelles – Namur et E40 Bruxelles – Liège et la vallée de la Grande Gette. Cette zone est également soumise à une pression foncière issue de la Flandre.

A l'extrême est de l'ensemble, l'agglomération de Liège induit une pression urbaine sur le paysage qui se traduit par l'égrènement le long des nationales N3 et N20 d'un tissu bâti mêlant les fonctions économiques et résidentielles.

Au sud, les agglomérations du sillon sambro-mosan viennent également imprégner le plateau : Charleroi connaît des développements jusqu'à l'agglomération de Fleurus tandis que Namur rayonne jusqu'aux environs des villages de Spy et Temploux. C'est au-delà de ces villages, en particulier le long de la nationale N4 en direction de Gembloux, que les développements résidentiels les plus récents se font ressentir.



Les plateaux agricoles

Les parties centrales de l'ensemble forment de vastes plateaux où l'activité agricole est très largement dominante. Le relatif éloignement des pôles urbains a pour conséquence une pression urbaine moindre, limitée aux périmètres villageois historiques. Les vues y sont particulièrement longues et ouvertes.



Les principales zones d'activité économique

Les nombreuses zones d'activité économique (ZAE) que compte l'ensemble paysager s'expliquent notamment par la topographie plane, le réseau dense d'axes de communication et la proximité de pôles urbains majeurs. On les trouve aux franges, majoritairement le long de la limite sud. La zone aéroportuaire de Bierset (partie est de l'ensemble) participe aux transformations les plus visibles du paysage par le développement des activités associées à cet équipement. Les ZAE de la périphérie de Nivelles connaissent également des développements importants.



Les principales masses boisées

L'ensemble paysager compte relativement peu d'espaces boisés, mais leur présence visuelle est souvent accentuée par la topographie plane, ce qui les rend au final très présents dans le paysage. On les trouve majoritairement associés aux vallées mais aussi parfois sur les plateaux, là où les sols sont moins aptes à l'agriculture (sud-est de Jodoigne, environs de Fernelmont).



Les vallées encaissées et cours d'eau structurants

L'Orneau, la Burdinale, la Mehaigne et le Geer entaillent profondément le plateau à ses marges, formant des vallées encaissées. L'occupation du sol y est plus diversifiée puisque les terrains agricoles laissent place aux boisements de versants et aux prairies de plaines alluviales. De nombreux villages s'égrènent également le long des cours d'eau. Les vues y sont plus courtes que dans le reste de l'ensemble paysager. D'autres cours d'eau comme l'Orne, les deux Gette, l'Yerne ou les parties amont de la Mehaigne et du Geer impriment des ondulations dans les plateaux, sans toutefois former de vallées encaissées.



Les principaux axes de communication

Un réseau important d'autoroutes relie les agglomérations périphériques de l'ensemble paysager en longeant ses flancs, à l'exception de l'autoroute Bruxelles – Namur qui le traverse de part en part. Malgré l'intensité du trafic généré par ces infrastructures, leur impact visuel reste assez limité. Leur présence se fait ressentir de manière indirecte puisqu'elles permettent les développements d'activités en lien avec les principales agglomérations. L'implantation de la ligne TGV le long de l'autoroute Bruxelles – Liège vient néanmoins amplifier la présence de celle-ci dans le paysage. Un réseau de nationales parcourt également l'ensemble, en isolant de larges poches dans les parties centrales, comme c'est le cas de part et d'autre des vallées de l'Yerne et de la Mehaigne. Enfin, plusieurs lignes de chemin de fer (telle la ligne 161 entre Ottignies et Gembloux) engendrent un développement de la périurbanisation.



Les pôles urbains de première, seconde et troisième importance

L'ensemble paysager compte six pôles urbains dont le rayonnement est d'intensité variable. Le plus important, Nivelles, constitue un pôle d'emploi et de services important. Gembloux et Waremme forment des pôles d'importance secondaire tandis que Hannut, Jodoigne, Perwez et Fleurus sont d'importance locale. Desservis par les principaux axes routiers de l'ensemble, le caractère urbain de ces espaces contraste avec le paysage rural dans lequel ils s'insèrent.

Des regards sur les paysages

Parallèlement à l'analyse des caractéristiques et dynamiques des paysages, une enquête a été menée auprès d'une trentaine d'acteurs dans le but de mieux comprendre les représentations sociales des paysages des Plateaux hesbignon et brabançon. Ce travail permet de cerner la façon dont les acteurs locaux perçoivent les paysages de leur région et la manière dont ils envisagent leur avenir.

Cette vision subjective et vivante complète l'approche objective menée dans l'atlas en vue d'obtenir un autre regard sur les paysages. En effet les regards posés sur les paysages sont profondément culturels et émanent dès lors des individus et de leur histoire personnelle. De plus, cette démarche sociologique s'inscrit dans la philosophie de la Convention de Florence qui stipule que les Etats signataires s'engagent « (...) à *mettre en place des procédures de participation du public, des autorités locales et régionales, et des autres acteurs concernés par la conception et la réalisation des politiques du paysage* » (art 5c) et de « *formuler des objectifs de qualité paysagère pour les paysages identifiés et qualifiés, après consultation du public.* » (art 6d).

Méthodologie des rencontres

Les acteurs qui ont été interrogés sont des représentants associatifs en lien avec les paysages, des mandataires communaux, les représentants d'un organisme régional et, enfin, des acteurs en relation avec le monde agricole.

Pour garantir une approche de tout le territoire, nous avons aussi veillé à rencontrer des responsables des communes situées dans les zones moins couvertes par les associations (à l'ouest et à l'est du territoire).

Chaque rencontre s'est déroulée selon un même guide d'entretien. Dans un premier temps les acteurs parlent de « paysage » en termes généraux pour ensuite s'attacher aux caractéristiques paysagères du territoire de l'ensemble étudié. Les limites proposées par l'étude sont spontanément discutées, voire remises en question. Les interlocuteurs déterminent ensuite, à partir d'une carte topographique à l'échelle du 1/50 000, les zones qui leur semblent les plus intéressantes au niveau paysager ; ils définissent les endroits les plus typiques, ou encore ceux qu'ils estiment abîmés. La discussion aborde enfin les menaces, les enjeux, le rôle des acteurs et leurs actions en faveur du paysage.

A partir de ces thèmes, diverses représentations du paysage ont pu être mises en évidence. Le présent texte synthétise les opinions recueillies et s'appuie sur des extraits choisis. Une carte localise les espaces et les vues considérés comme les plus intéressants au niveau paysager, ainsi que ceux qui sont considérés comme dégradés. L'analyse de la carte et celle des différents discours permet de pointer les caractéristiques des paysages les plus appréciés par les acteurs rencontrés et d'y être attentif lors de l'analyse de terrain.

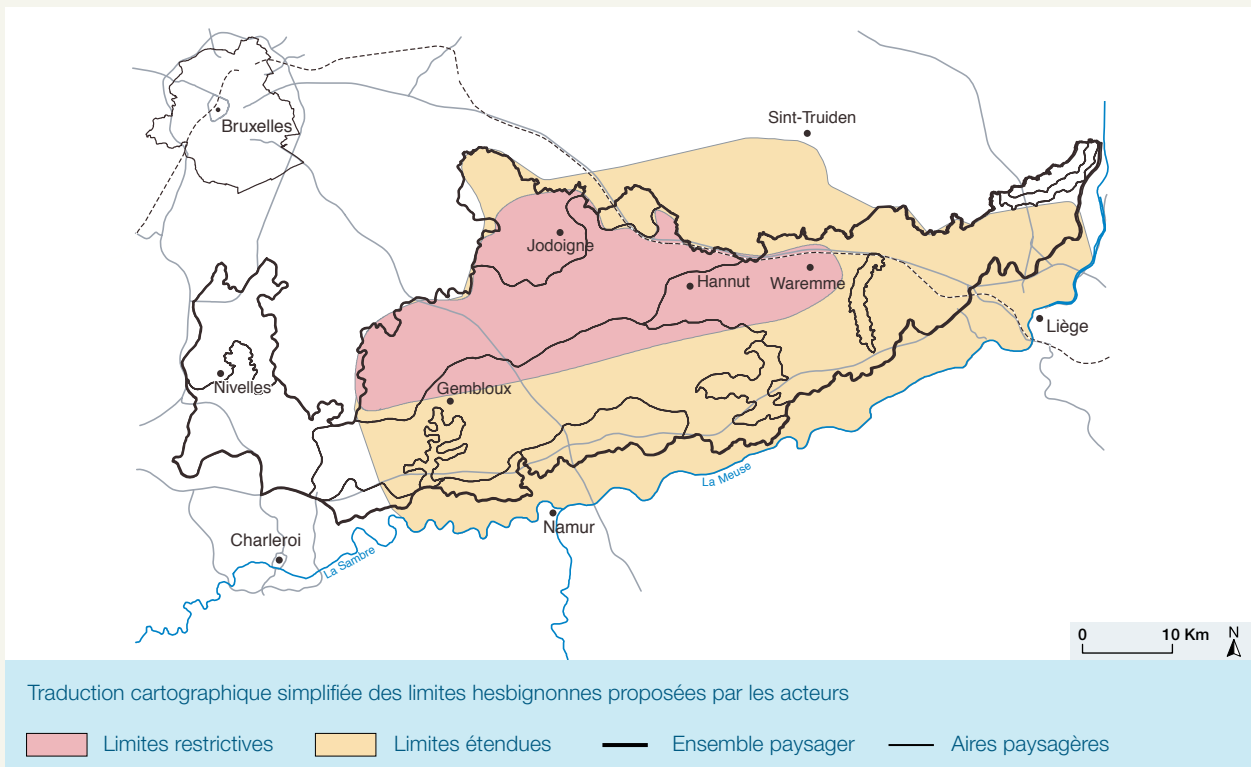
Des limites paysagères variables

Comment les acteurs de terrains interrogés lors de l'enquête qualitative perçoivent-ils les limites proposées par l'atlas ? La question du périmètre d'étude a suscité le débat, essentiellement autour de la Hesbaye. En effet, les liens entre les paysages hesbignons et ceux du plateau brabançon ne sont pas spontanément perçus.

« Dans l'histoire, il n'y a pas de limites géographiques bien précises, c'est une région humaine. »

Plusieurs limites hesbignonnes ont ainsi été proposées. Tantôt elles sont étirées au nord, au-delà des frontières administratives jusque Saint-Trond (« la Hesbaye flamande ») et au sud avec la Meuse comme limite naturelle ; tantôt elles sont recentrées au profit du cœur du périmètre proposé.

« La Hesbaye namuroise est annoncée par les vallées qui se font sentir, la Meuse montre ses premiers versants avec des prairies et des pierres. »



La majorité des répondants distingue de manière explicite ou implicite la Hesbaye sèche de la Hesbaye humide. Pour certains, la première représente la Hesbaye en tant que telle, caractérisée par des paysages dits « d'openfield », alors que la seconde est moins représentative par son relief et ses aspects naturels plus contrastés. Pour d'autres, les paysages hesbignons englobent le tout.

« Il ne faut pas négliger ce qui n'est pas au centre, ni résumer la Hesbaye au centre. »

« En Hesbaye humide, le paysage naturel est complètement différent, il y a des marécages, des mares, des sources. »

Les bordures ouest de l'ensemble sont spontanément rattachées au plateau brabançon et pour certains, pourraient dès lors s'étendre à d'autres communes comme Genappe ou Braine-le-Château.

« Le plateau brabançon et la Hesbaye peuvent être aperçus de part et d'autre de la nationale N91 au niveau de Piétrebais. »

La bordure est suscite l'étonnement et les paysages qui y sont associés n'entrent pas dans le cadre hesbignon imaginé par les répondants.

Il est intéressant de noter que, pour les acteurs qui ne se sentent pas d'accroche hesbignonne, les vallées sont des identifiants privilégiés. Ainsi, Bassenge, dernière commune à l'est du territoire, se réfère davantage à la vallée du Geer, en rapport avec le cours d'eau qui la traverse.

« A Bassenge, on va parler de la vallée du Geer, de la Basse Meuse. »

Les vallées sont également plus parlantes pour la commune de Gembloux qui se rattache à la vallée de l'Orneau, tandis que les communes de Burdinne et de Braives sont associées aux vallées de la Burdinale et de la Mehaigne.

L'image de la Hesbaye est dès lors loin d'être univoque. Malgré tout, la référence à la fertilité du sol et à sa vocation agricole est exprimée par tous. Plus qu'un nom, c'est une fonction qui est défendue, celle de nourrir.

Un ensemble caractérisé par...

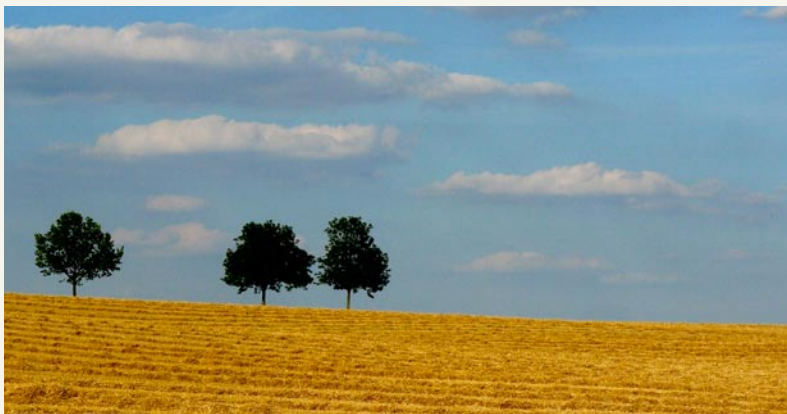
« Un mélange de prairies, de champs et de peupliers. »

La description des paysages hesbignons et brabançons nous plonge au cœur des grandes campagnes ouvertes. Au fil des longues discussions, les descriptions s'enrichissent et un réel attachement à ce territoire, qui pour certains n'est pas reconnu à sa juste valeur, se découvre. Levons à présent le voile sur l'image de l'ensemble paysager, souvent assimilé à la Hesbaye par les acteurs locaux.

« On a une image assez stéréotypée des paysages d'openfield, mais dans les faits, il y a beaucoup de variétés de paysages. »

De grands paysages ouverts structurés et entrecoupés de vallées

Les premières images qui viennent à l'esprit des interlocuteurs sont des champs à perte de vue et un relief assez plat avec quelques éléments de ci, de là, qui structurent la lecture de l'espace. Les drèves, les alignements de peupliers, les chemins d'accès aux fermes, les arbres isolés, les bosquets ou les quelques haies sont à cet égard importants.



« Au sud on dit que le paysage ressemble à la Toscane. J'ai peur qu'on abatte ces arbres parce que plus loin le MET (Ministère wallon de l'Équipement et des Transports) en a abattu un et n'en replante pas. On se dit qu'il n'y a qu'un arbre et que ça ne se verra pas, mais ils sont importants ces arbres, c'est le symbole de la Hesbaye brabançonne. Je les surveille, ces arbres. »

Arbres situés à Roux Miroir.

Ces éléments permettent d'inscrire la Hesbaye comme un territoire de référence en comparaison avec d'autres espaces agricoles reconnus tels que la Toscane (Italie) ou la Champagne (France).

« Perwez, sur la route d'Incourt, on ne voit rien, c'est très nu, un peu comme en Champagne sauf que nous on a un peu de relief. »

« Ce qui différencie cette région d'openfield des autres comme on peut en voir en France, c'est que ce sont des étendues dénudées, avec assez d'éléments arborés pour que ça reste intéressant à regarder. »



« C'est l'openfield, de grands paysages ouverts, de grandes campagnes, des grands champs à perte de vue. »

Ramillies.

La région est certes décrite comme présentant de grands paysages ouverts, mais aussi des vallées encaissées qui apportent une certaine diversité.

« La Hesbaye classique est composée de champs, de peupliers et de fermes, mais il y a aussi la vallée à Braives. Ça fait du bien, ce côté différent qu'elle apporte. »

Le RAVeL, la chaussée romaine et les anciennes lignes de chemin de fer sont des éléments structurants. Ils offrent un accès aux paysages et à la campagne pour les promenades, mais aussi un lien avec le passé de la région.

Des paysages colorés

Au niveau des représentations positives, les variations des couleurs au fil des saisons et les successions de cultures d'une année à l'autre sont très appréciées. Lorsque l'interlocuteur veut partager les richesses de sa région, il invite à une observation répétée du même endroit à des moments différents.



« Quand c'est la floraison du lin, il y a une couleur bleuâtre qui est superbe pendant quelques jours. Sur les zones de plantations de pommes de terre, on a des fleurs pendant quelques jours. Les paysages changent en étant au même endroit. »

« Il y a une période de l'année où les paysages sont magnifiques. Les lins fleuris, ils changent d'une saison à l'autre, mais quand la terre est nue, ce n'est plus si joli. »

Ici, champs de lin à Nivelles.

Le côté éphémère et changeant donne une dimension particulière aux paysages qui ne se laissent pas apprécier au hasard d'une seule promenade, mais en prenant le temps de découvrir les secrets des variations des cultures.

« On est lié à la couleur du moment. »

Face à cette mosaïque, le sentiment, souvent exprimé, est la crainte qu'une nouvelle vague de remembrements signe la fin de cette variété parcellaire.



« On voit les couches et l'importance du parcellaire. Si on remembrait tout ça, ce serait nettement moins intéressant. »

Vue aérienne des fermes de Tripsée et de Mehaignoul à Saint-Denis et Meux (La Bruyère).

Un autre élément positif lié aux variations saisonnières et aux résultats d'une politique volontariste est l'apparition de bandes fleuries : bleuets, coquelicots, chrysanthèmes sont remarquables.

« A la belle saison, c'est très jaune, il y a aussi des coquelicots, beaucoup d'oiseaux qui chantent, des spontanés. »



Selon plusieurs témoignages, nombreux sont les automobilistes et les promeneurs qui s'arrêtent et photographient les mélanges de couleur. Cet attachement pour ces éléments fleuris est renforcé par le sentiment de perte d'une diversité biologique dans la région.

« Des tournières dans le cadre de la PAC (Politique Agricole Commune). C'est beau sur des kilomètres. Ça paraît minimaliste, mais il y a des choses à voir. »

Vue à Nodebais en mai.

D'autres couleurs, pour d'autres paysages, sont parfois citées.

« Le long de la route de Hamme-Mille vers Beauvechain, il y a un champ et une roselière. La végétation de roseaux en hiver, c'est brun-roux. Dans le paysage, ça donne très bien, plus qu'en été. »



La sensibilité aux couleurs s'invite dans les préférences des matériaux de construction des bâtiments. Le regard est un peu heurté si on trouve de la pierre grise là où on a toujours mis de la brique ; il est séduit lorsque les pierres blanches rappellent l'apparence du village ancien.

« Le gris ça ne va pas, c'est pour le Condroz. »

« Les gens s'étonnent qu'on construise en pierre, même si la maison n'est pas laide en soi. La Région a considéré que la pierre était typique de la Hesbaye, mais d'une partie de la Hesbaye, pas du plateau. »

« La brique rouge et le tour de fenêtre en pierre bleue, c'est ça qui est typique. »

L'idée d'intégration paysagère à travers le choix des couleurs des matériaux revient couramment à propos des hangars. Ils sont mieux perçus s'ils sont de couleur foncée ou en bois, matériau considéré comme étant plus en lien avec l'esprit de ruralité que le métal qui est parfois utilisé.

Des chemins creux

Une particularité très appréciée, mais menacée, est la présence de chemins creux. Ceux-ci constituent, aux yeux des intervenants, un des derniers refuges pour la biodiversité ; ils structurent le paysage et offrent la possibilité d'agrémenter les promenades pédestres.

« Le chemin de Orp-le-Grand est intéressant, il est empierré et sinueux. »

« Un chemin creux de qualité qui mérite d'être mentionné ne devra pas être trop large, ni trop civilisé, mais être abandonné. Celui de Hélécine à la frontière rencontre ces qualités. »



« Ce sont de beaux éléments, des chemins qui fendent les champs, ça creuse assez profond. »

Illustration : Claude Buiteau.

L'attachement est d'autant plus fort que de nombreux chemins ont disparu et que leurs défenseurs n'ont pas l'impression qu'on freine cette tendance. Ainsi, l'usage d'un charroi agricole lourd a tendance à les abîmer et leur comblement reste une pratique observée.

« Il y a une disparition du patrimoine commun de ces chemins qui existaient par le passé. »

« Les paysages disparaissent en termes de biodiversité, par ces chemins de terre qui n'existent plus, alors que c'est un refuge pour les animaux. »

Pourtant, au vu des témoignages, il y a une vie possible pour ces chemins oubliés, très appréciés par les nouveaux habitants et qui peuvent être utilisés pour les déplacements pédestres et cyclables.

Une campagne face aux multiples attentes

Parler des paysages, c'est aussi parler des personnes qui les habitent et les font vivre. Spontanément, les propos des différents interlocuteurs glissent sur le thème des « néo-ruraux ». D'un côté, ils sont perçus comme éléments dynamisants à travers leur demande d'espaces de découverte et de promenade. D'un autre côté, leur non-intégration dans les activités villageoises est regrettée. Les enfants, qui auraient pu créer un lien social, vont le plus souvent à l'école en dehors du village, à proximité du lieu de travail des parents, situé dans une grande ville. Les nouvelles constructions, ressenties comme banales et sans lien avec l'esprit de la région, jouent certainement un rôle dans cette opinion critique.

Les attentes par rapport à la campagne sont donc multiples selon les types d'habitants. Certains recherchent le calme et des paysages bucoliques sans rappel d'éléments urbains tandis que d'autres veulent y travailler et se rencontrer à travers le folklore.

« Les gens du village disent qu'ils veulent garder le caractère rural. Ils veulent que ce soit le désert économique. On nous appelle parce que les moissonneuses travaillent la nuit. »

« Un village est un lieu où l'on vit et travaille ; avant, il y avait des entreprises, des ateliers. »



La moissonneuse pendant la nuit, les vaches dans la prairie située au fond du jardin, les rues salies par le charroi agricole ou encore le chant des coqs font partie des nombreuses plaintes que les communes doivent gérer. Face à ces incompréhensions, certaines communes envisagent de mettre en place une charte rurale que les habitants devraient signer.

Un acteur fait remarquer qu'une alliance objective entre les nouveaux habitants et les agriculteurs s'est établie. Tous sont contre les nouveaux zonings, mais pour des raisons différentes : les habitants « pour que ça reste joli » et les agriculteurs parce qu'ils veulent garder leurs terres qui sont leur gagne-pain. Le terme de ruralité est ainsi brandi comme un drapeau face à l'implantation d'une zone d'activité économique, vue comme la destruction de la ruralité.

« Un projet de zoning a été refusé par les gens parce qu'ils ont une crainte irraisonnée et ne voient que l'aspect négatif. »

« Rural ne signifie pas bucolique. »

« J'aime bien ces lignes. C'est l'étendue d'une mer. C'est très beau d'avoir ces lignes, c'est rural. »

Vue sur la campagne de Bry à Seron (Fernelmont).



Des fermes, source de nostalgie

Une autre grande particularité qui caractérise la région est la présence disséminée de grosses fermes dites en carré ou en quadrilatère. Elles sont utilisées comme point de repère spatial et, malgré leur grand nombre, sont souvent connues par leur nom.



« Ce qui est sympathique dans les paysages de la Hesbaye, c'est si on peut retrouver une nostalgie, une grosse ferme en carré, avec un chemin en pavés. »

« Des grosses fermes, il y en a pas mal dans le paysage, c'est caractéristique, elles ont un cachet. »

Ferme de Hosdent (Braives).

Ce patrimoine est important aux yeux de tous parce qu'il est source de nostalgie. Il offre une impression d'ancienneté et de pérennité qui sont en général recherchées par les répondants. L'attachement est d'autant plus fort qu'aucune construction proche n'a modifié le paysage avoisinant.

Le gabarit des fermes est cependant perçu comme étant non approprié aux besoins actuels des agriculteurs, qui s'inquiètent de l'avenir de bâtiments très lourds à entretenir.

« Ce qui me tracasse, c'est l'évolution des vieilles fermes, que vont-elles devenir, ce sont des chameaux à entretenir. »

Leur conversion progressive en appartements paraît relativement bien acceptée dans la mesure où les transformations préservent le cachet initial du bâtiment.

Une terre riche mais menacée

Les paysages modelés par les pratiques agricoles sont appréciés pour la majesté de leurs étendues et les productions alimentaires qu'ils supposent. La valeur nourricière de la Hesbaye agricole, reconnue par tous, permet aux habitants de tisser un lien identitaire avec la région. Pour chacun, la Hesbaye est composée de champs de haute qualité, producteurs de biens vitaux : betterave, blé, froment, culture maraîchère...

« Par rapport au Condroz, au niveau valeur agricole, il y a environ 20 % de rendement en plus. »

« La fameuse carotte de Hesbaye. »

La richesse de la terre, fierté de ses habitants, prend encore plus d'importance face à la crise alimentaire qui secoue actuellement le monde. C'est pourquoi les pressions urbanistiques et industrielles sur les terres sont globalement assez mal perçues.

« C'est notre Ukraine, notre grenier ; dans vingt ans, on sera bien content, ce sont les meilleures terres. »



« Que penser d'un urbanisme qui construit sur les terres les plus fertiles au monde ? Les terres limoneuses sont des terres très très riches et on construit des zonings, des lotissements, alors qu'on parle de pénurie alimentaire. A long terme, est-ce bien viable ? » Ici à Piétremeau (Jodoigne).

Selon les témoignages, l'agriculture est moins rentable et l'on vend donc les terrains pour la construction d'habitat. Le statut de zone agricole au plan de secteur ne constitue pas, aux yeux de certains, une protection suffisante face aux promoteurs ambitieux.

La conversion de la culture de produits alimentaires au profit d'agrocarburants est un autre changement qui suscite l'inquiétude. Quelles en seront les conséquences ? Peu d'interlocuteurs ont un avis tranché mais cette évolution suscite l'attention et une certaine méfiance : les paysages vont changer et les pressions sur les zones naturelles se feront plus fortes encore.

Une terre nue, des paysages à composer

Terres riches mais menacées, paysages à photographier, telles sont les représentations positives à l'égard de l'agriculture. Pourtant, le pendant ne tarde pas à être exprimé. En effet, l'agriculture est ressentie comme responsable de l'appauvrissement de la variété des paysages et de la diversité biologique de la région. Deux temps se confondent et s'entremêlent pour situer le moment de rupture avec des paysages estimés plus variés. Le premier, un peu flou et peu défini, fait référence aux souvenirs d'enfance, à « avant » ou à « l'époque ». Le second marque un repère temporel très net dans les mémoires : le remembrement et ses conséquences.



« Il y a une certaine monotonie par rapport au passé. »

Ici, champ à Fexhe-le-Haut-Clocher.

« En vingt ans, la Hesbaye s'est transformée de manière incroyable. On a quadrillé les campagnes avec des routes en béton. Pour une agriculture intensive qui détruit plus qu'elle ne construit. »

« (...) On a supprimé des chemins de terre qui étaient à l'époque arborés d'aubépines. Il y avait alors des vergers aux alentours des villages. »

Certaines communes semblent être plus concernées que d'autres par le remembrement, telles que Waremmé, Rémicourt, Oreye, Crisnée ou Eghezée.

« (...) Le remembrement est arrivé ; on a fait des grands blocs ceinturés par des routes de béton. »

Champs et route agricole à Ramillies.



Le risque d'agrandissement des parcelles est toujours craint. Selon les observations, la superficie par agriculteur n'est pas identique d'un coin à l'autre de l'ensemble. A l'ouest, les superficies sont moitié moins importantes qu'au centre. Les interlocuteurs s'attendent à ce que les exploitations ne soient plus viables au-dessous de cent hectares. Dans ce contexte, ils imaginent qu'il ne restera plus que deux exploitations par village. Cette surenchère des grandes superficies, pour augmenter la rentabilité, a non seulement un impact sur l'environnement mais aussi sur la propre survie de l'agriculture. Parmi les craintes exprimées, il y a l'appauvrissement des terres, leur tassement avec des machines agricoles de plus en plus imposantes et le risque d'érosion de grandes zones dénudées.

« Les nutriments sont balayés par les pluies. »

« Je connais des zones où il n'y a que des champs et des routes et c'est même mauvais pour les cultures. »

« Les agriculteurs sont devenus des exploitants agricoles ; ils ne sont pas là pour faire joli. »

« Ils sont pris dans la spirale de la rentabilité. »



« Les engins deviennent de plus en plus gros. C'est un monstre. Les terrains sont tassés et l'eau ruisselle. On aperçoit sur des terres des mousses qui poussent normalement sur des rocailles. Il y a une diminution de l'humus. »

La disparition des bois, l'arrachage des vergers, le comblement de chemins creux complètent les événements passés et actuels d'appauvrissement paysager et écologique.

« Assez pauvre en bois, un regret, peu de ces espaces sont arborés, c'est une évolution dans le temps, il y en avait plus avant. »

La disparition des zones tampon entre les cultures et les maisons est également ressentie avec force. Les prairies qui s'intercalaient entre elles sont progressivement cultivées ou bâties, au détriment de la variété paysagère.

« L'intérêt d'une région comme celle-ci est qu'on a une distinction entre les espaces agricoles et l'habitat. Quand on parle d'intérêt paysager, c'est d'avoir des zones bien distinctes. »

« Les champs cultivés vont jusqu'aux maisons ; il n'y a plus de zones tampon. »

Le regard est ainsi déçu face à des paysages monotones, nus, communs, sans surprise.

« On pourrait mettre en rouge les paysages qui ont disparu. »

Ces divers constats quelque peu négatifs sont spontanément et couramment accompagnés par l'envie de réparer et composer des paysages. Lorsque des espaces sont considérés comme « vides », il est suggéré de les identifier pour pouvoir agir. Il est ainsi proposé d'aménager des bandes fleuries dans les zones intensives, de replanter des arbres comme élément d'appel quand les paysages sont très nus ou encore de recréer des haies.

Les paysages choisis

Une analyse plus localisée des paysages peut être faite à partir de la carte (voir pages suivantes) qui reprend les espaces considérés intéressants au niveau paysager. Les lieux choisis étant assez nombreux, nous mettrons plus particulièrement en évidence ceux qui ont été sélectionnés par plusieurs répondants ou encore ceux qui ont été sélectionnés avec le plus d'emphase et de passion. De la lecture globale de la carte, se dégagent des lieux qui frappent davantage l'imaginaire social.

De manière générale, les associations consultées se sont surtout montrées sensibles aux paysages du centre et du nord du plateau hesbignon. Certains grands paysages dits d'openfield sont sélectionnés, mais la majorité sont des micro-paysages ou encore des éléments structurants comme les voies de communication : la chaussée romaine et le RAVeL. Les responsables communaux choisissent des zones relativement restreintes. De manière assez compréhensible, les associations approchent souvent les paysages en fonction de la cause qu'elles défendent. Ainsi, celles qui travaillent sur le thème de l'eau sélectionnent de nombreux paysages à partir des rivières qui les composent tandis que celles qui défendent les chemins creux et les sentiers de balade, partent plutôt de ces derniers.

Lorsqu'on leur demande un choix plus strict de paysages appréciés ou devant être protégés, les acteurs ne font pas ressortir un type de paysage de manière forte. Ils proposent plutôt une sélection, réfléchie, représentative des différents types de paysages. Ceux qui sont spontanément et systématiquement cités sont : un référent patrimonial, un espace naturel, un village, une composition fermes-prairies et enfin un espace plus vallonné.

Des vallées emblématiques

Des vallées, des vallons, un relief plus marqué : les variations d'impressions que ces éléments procurent sont appréciées tant pour le contraste avec les zones d'openfield que pour le sentiment intimiste que les vallées offrent. Certains interlocuteurs s'excusent presque de leur coup de cœur, considérant que c'est plus sentimental qu'objectif. Les vallées de la Mehaigne et de la Burdinale sont fréquemment citées comme une parenthèse dans le paysage. Les méandres de la rivière qui se devinent, les boqueteaux, l'empreinte verte que la vallée offre et la structure naturelle qu'elle dessine... les amoureux de cet espace y trouvent une référence à la nature qui leur semble être malmenée et menacée.

« Burdinne et Braives, c'est une Hesbaye tout à fait différente, plus découpée, humide, maisons de pierre, paysages superbes, plus de prairies, des haies, aussi de grandes cultures, aussi des fermes en carré. Plus d'arbres et de prairies. Ici, c'est plat, là c'est vallonné. »

« La Mehaigne, c'est la diversité des points d'appels harmonieux. »



La Vieille Cense à Fumal (Braives).



Point de vue sur la vallée de la Mehaigne (Braives).



« Heureusement, il y a le site du Lion de Waterloo qui est protégé. »



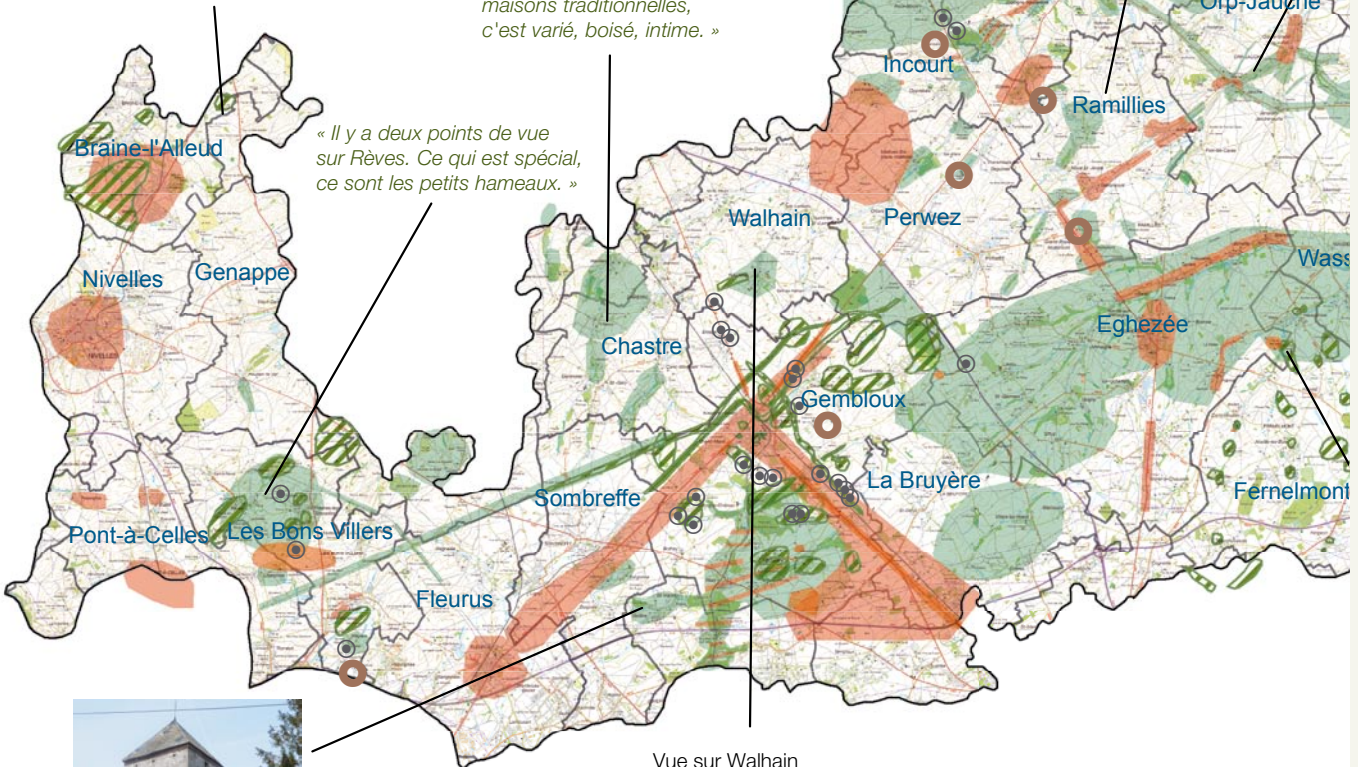
« Ici on a de grands paysages d'openfield qui sont non constructibles au RCU. »

« Ramillies a une connotation rurale, il y a des lieux qui ont du charme, qui ont une âme, un passé. »

« L'Ecluse, c'est quasi une réserve naturelle. L'aval de la vallée est plus sauvage. »

« A Chastre, il y a de très beaux endroits, des petites maisons traditionnelles, c'est varié, boisé, intime. »

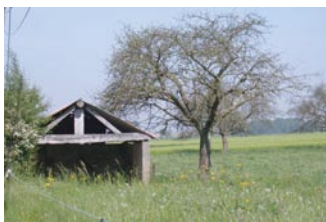
« Il y a deux points de vue sur Rèves. Ce qui est spécial, ce sont les petits hameaux. »



Vue sur la ferme-château depuis la place de Balâtre

Vue sur Walhain





Paysages choisis par les acteurs associatifs et communaux

Paysages intéressants selon :

- les élus
- les associations
- Limites communales

Sélection selon tous les acteurs confondus :

- de paysages dégradés
- de fermes
- de points de vue

0 5 10 Km N

CPDT (2009). Sources : fond de carte IGN 1/50 000 et interviews.

La vallée de l'Orneau est plusieurs fois signalée bien qu'elle soit parfois considérée comme étant déjà un peu abîmée. Les zones privilégiées varient, certains mettent toute la vallée en zone intéressante et d'autres y sélectionnent des espaces plus restreints : la vallée de l'Arton en Natura 2000, le site autour du château de Ferooz avec ses beaux points de vue ou encore des villages comme Onoz et Balâtre.

« Il y a de beaux paysages depuis le chemin de fer, le long de la vallée de l'Arton, sur Lonzée, il y a des mouvements des prés, des vergers, le clocher de l'église de Lonzée qui sort. »

D'autres vallées sont citées, mais de manière plus marginale, sans doute parce qu'elles sont moins connues : la vallée de la Petite Gette (entre Jauche et Orp-le-Grand), la vallée entre Gentinne et Héவில், la vallée de l'Orbais à Incourt...

L'eau comme élément d'appel

Alors que l'eau n'est pas très présente dans les paysages hesbignons et brabançons, elle est intimement liée aux paysages décrits par les acteurs. Cet élément naturel se décline sous plusieurs formes selon les interlocuteurs. Pour un grand nombre d'entre eux, la carrière d'Opprebais avec sa réserve d'eau potable aux reflets turquoise est un lieu à voir absolument.

« Il y a des bijoux, la carrière d'Opprebais, une petite niche dans le paysage. »

D'autres répondants s'attardent sur des rivières et leurs méandres. Les ponts, moulins à eau, châteaux d'eau, marais ou étangs ponctuent les descriptions paysagères.



De gauche à droite, le pont de Pitet (qui était composé de deux arches), l'étang de Grand-Leez à Gembloux et la rivière la Petite Gette au cœur d'Héவில்.

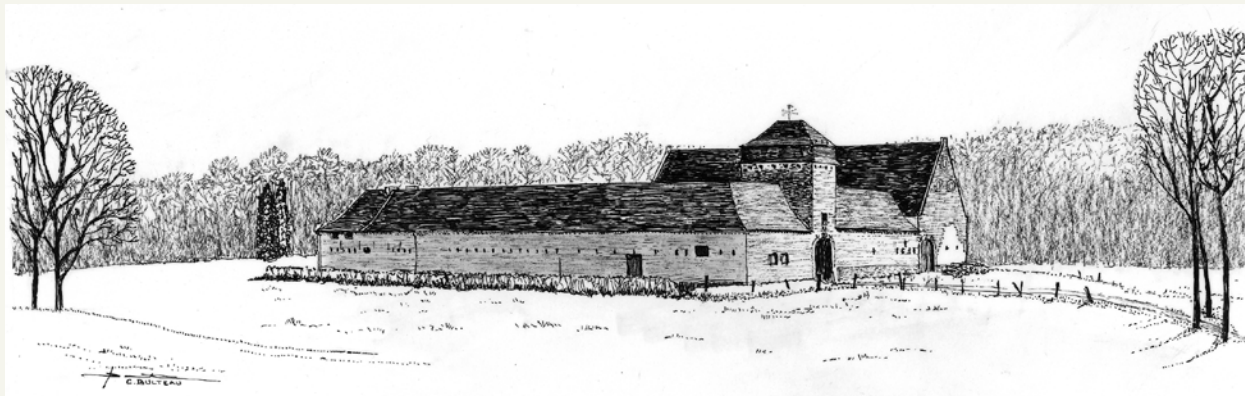


Ferme de la Ramée (Jodoigne).

Les marques du passé

Chaque interlocuteur s'attarde sur au moins un bâtiment patrimonial. Les édifices qui bénéficient déjà d'une certaine reconnaissance touristique rencontrent sans conteste le plus de succès. Les fermes de la Ramée et de Wahenges sont régulièrement pointées. Elles font par ailleurs partie du patrimoine exceptionnel de Wallonie.

« Certains paysages sont mis en valeur par des bâtiments, comme la ferme de Wahenges à Beauvechain. Ce sont des paysages plats qui sont mis en relief. »



Ferme de Wahenges (Beauvechain).

Illustration : Claude Bulteau.



Portion de la chaussée romaine (entre Braives et Omal).

La chaussée romaine représente de manière unanime un patrimoine historique, une trace du passé à préserver par des interventions volontaires.

« *La chaussée romaine, l'axe allant de Marbais à Libercies, du point de vue paysager offre de belles vues, avec quelques fermes... »*

Les châteaux marquent également les esprits comme les châteaux des Waleffes (Faimés), de Marneffe (Burdinne) ou de Fumal (Braives).

« *Les pierres du château de Marneffe ont d'autres couleurs s'il y a du soleil ou s'il pleut. Je trouve dommage qu'on ait laissé construire et qu'on ne voie plus le château dans la vallée. »*



Château de Fumal (Braives).

Le moulin d'Opprebais (Incourt) est également assez apprécié ainsi que celui de Hosdent (Braives) aujourd'hui transformé en gîte.

Le Tumulus d'Hottomont et la motte castrale à Remicourt sont perçus comme des vestiges historiques, ainsi que la butte du Lion de Waterloo à Braine-l'Alleud.

« *Le Tumulus d'Hottomont, l'endroit est hyper dégagé. »*

Les éoliennes

Comme dans d'autres régions, la présence d'éoliennes suscite le débat.

Pour les acteurs hesbignons, elles sont plutôt un signe de fierté et de dynamisme de la commune. Certains y voient même une possibilité de structurer le paysage, de l'enrichir.

« Le paysage autour du moulin d'Opprebais, sur le plateau, on voit jusqu'aux éoliennes de Perwez. C'est quelque chose dans le paysage, depuis Glimes, depuis la nationale N243, le long de l'autoroute E411. »

« C'est devenu l'image de Perwez, c'est valorisant, alors qu'ailleurs dans le Condroz, il y a un mouvement d'opposition. »



« La commune de Villers-le-Bouillet va ajouter sa propre éolienne aux huit existantes. »
« C'est une fierté, chaque commune veut son parc, signe de dynamisme, de développement. Ça casse peut-être la monotonie des paysages. »

Les éoliennes
de Villers-le-Bouillet.

La localisation de ces infrastructures joue un rôle déterminant quant à leur acceptation. Ainsi les éoliennes situées le long de l'autoroute E411 à Perwez sont appréciées en tant que nouveau paysage, mais le projet d'implantation de l'autre côté de l'autoroute ne séduit pas de la même manière.

Plus rares sont les interlocuteurs qui se trouvent gênés par le mouvement des pales.

Des villages anciens

Que ce soit le regard élargi des associations ou celui plus localisé des responsables communaux, chaque interlocuteur se dit touché par des hameaux ou des villages qui ont gardé un certain « cachet ».

Les caractéristiques qui font pencher pour un village plutôt qu'un autre sont la préservation du côté ancien et le sentiment de cohérence qu'il offre par des matériaux et des gabarits adaptés. Dans les choix, on sent un tiraillement entre cette attirance spontanée pour des villages « ancestraux » et celle pour des villages à la physionomie plus actuelle.



Le haut du palmarès revient aux villages blancs, avec Saint-Rémy-Geest en coup de cœur, suivi de Mélin et de Gobertange.

« Saint-Rémy-Geest est plus représentatif que Mélin, l'étiquette de 'plus beau village de Wallonie', ça fige les villages, il faut faire attention que ça ne devienne pas Walt Disney. »

« A Saint-Rémy-Geest ce sont des pavés, il n'y a que de la pierre de Gobertange et de belles ruelles. »

« Ce qui est intéressant, c'est la ligne de crête sur laquelle des villages s'étirent. »

L'église de Saint-Rémy-Geest.

Mais ces derniers ne sont pas les seuls à toucher le cœur nostalgique des acteurs.

Balâtre, Onoz, Rèves, Wayaux, l'Ecluse sont des villages qui sont considérés comme préservés. Pour d'autres répondants, ce sont plutôt des parties de village comme le centre ancien de Tourinnes-la-Grosse (Beauvechain), le vieux noyau de Petit-Rosière (Ramillies) pour sa cohérence, le centre de Jodoigne pour son côté vieille France.

Vue vers Rèves.



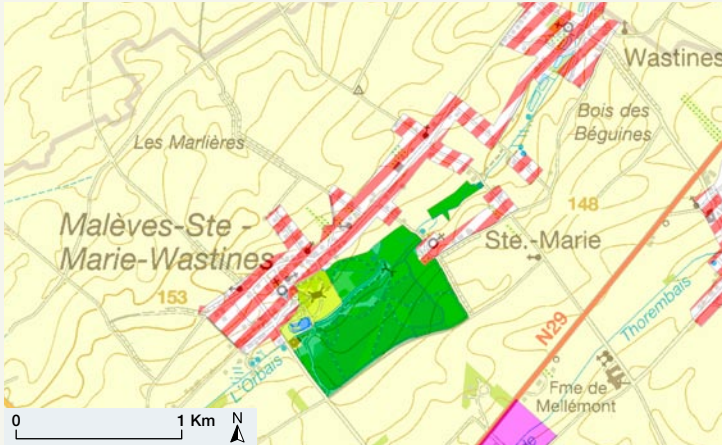
Les hameaux sont aussi appréciés et tout particulièrement celui de Happau (Piétrebais).

« Le hameau de Happau, il y a des fermes disséminées dans la campagne, des vergers, la disposition des maisons. »

Des paysages dégradés et sous pression

Malgré ces richesses, le sentiment général est assez pessimiste. Pour tous, les activités humaines induisent un certain nombre de problèmes pour les paysages. L'urbanisation et l'intensification de l'agriculture sont des éléments de la dynamique perçue comme néfaste.

Lors des interviews, une nuance importante s'est imposée, entre les paysages considérés comme dégradés et ceux jugés moins attractifs. Un aspect morne ou une architecture vécue comme banale peuvent être aussi mal acceptés que certaines infrastructures plus massives.



Sources : carte IGN 1/50 000 et Plan de secteur (2004).

La tendance qui consiste à relier les villages entre eux par un habitat linéaire est largement regrettée, notamment du fait de la perte du sentiment identitaire qui en découle. Les exemples cités sont les villages de Malèves, Sainte-Marie et Wastines, dont les zones d'habitat à caractère rural (zones hachurées rouge et blanche) sont jointives au plan de secteur ou encore ceux de Piétrebais et de Chapelle-Saint-Laurent.

« La tendance à la linéarisation de l'habitat, c'est pas bon pour l'aspect identitaire. On ne sait plus quand on passe d'un village à l'autre. »

« Il y a une banalisation rampante de l'architecture. »

Les zones les plus dégradées et directement sélectionnées sur la carte sont surtout des zones urbaines comme Warremme, Nivelles, Hannut, Fleurus ou encore les paysages le long de nationales, et plus particulièrement les nationales N4 et N29 vers Gembloux.



A gauche, Fleurus. A droite, une portion de la nationale N4.



Des anciens bâtiments non restaurés, ressentis comme disgracieux, sont souvent cités comme éléments négatifs paysagers. C'est aussi le cas des bâtiments récents s'ils sont construits sans lien avec la forme traditionnelle attendue.

Ici, une exploitation agricole comprend une maison et des hangars. Pour certains, elle aurait dû être construite en carré, comme de nombreuses fermes de la région.

La pression urbanistique n'est pas ressentie sur tout le territoire de manière égale. La pression initiée depuis Charleroi est surtout d'ordre économique, tandis que celles de Bruxelles et Liège sont plutôt d'ordre résidentiel.

« On est la troisième ceinture. »

« Du point de vue urbanistique, tout est menacé, dans la mesure où on installe du 'clef sur porte' partout ; on ne respecte pas la trame des villages, leur organicité, la façon dont ils se sont implantés au cours du temps. »

Certaines zones semblent être plus menacées que d'autres. La commune de Les Bons Villers est en effet soumise à une forte pression provenant de l'aéropôle de Gosselies qui voudrait étendre son zoning au-delà de l'autoroute. Le village de Wodou serait particulièrement menacé par cette extension.

Un autre enjeu se situe au cœur de Roux Miroir selon la manière dont deux ZACC (Zones d'Aménagement Communal Concerté) seront mises en œuvre.

« Grands enjeux des ZACC qui risquent de foutre en l'air de beaux paysages. »

Des actions pour les paysages

Selon les témoignages, la valeur des paysages commence timidement à être prise en considération. Les actions ne sont pas égales d'une commune à l'autre, loin s'en faut. Certaines initiatives sont davantage mises en avant, en voici quelques exemples.

Au nord du territoire, dans le cadre d'un programme européen, le Groupe d'Action Locale Cultur'alité en Hesbaye brabançonne, en partenariat avec l'association Action Environnement Beauvechain, a réuni les acteurs communaux, associatifs, agricoles et du monde socio-économique des six communes du canton de Jodoigne pour agir et réfléchir ensemble sur la question des paysages. Cette collaboration a notamment permis d'élaborer une étude paysagère approfondie, une exposition « Paysage paysage » présentée au public, et surtout d'ouvrir le débat et éveiller l'intérêt d'acteurs qui ne se sentaient a priori pas très concernés.

La sensibilisation et la communication auprès des habitants se fait couramment à partir de la création de balades. Le RIAL (Ruralité, Incourt et Alentours) est par exemple très actif à ce niveau. La réouverture de chemins, la valorisation d'anciennes lignes ferroviaires comme à Gembloux et à Braives sont des initiatives qui sont appréciées.

« Le tourisme est incontournable pour contribuer à une certaine protection. »



Une autre association, le CRABE (Coopération, recherche et animation du Brabant wallon de l'Est), s'attache notamment à valoriser et entretenir des sentiers ou des voies lentes. Suite au constat que beaucoup d'entre eux n'étaient plus praticables et suite à la demande des habitants, le projet a été mis en place et trois cents kilomètres de promenades ont été balisés en Hesbaye brabançonne.

« Le tourisme permet de se réapproprier ces espaces (chemins et sentiers) et par voie de conséquence les paysages. Il faut aller à certains endroits pour vraiment l'apprécier. C'est incontournable pour contribuer à une certaine protection. »

Un sentier à Hélécinne.

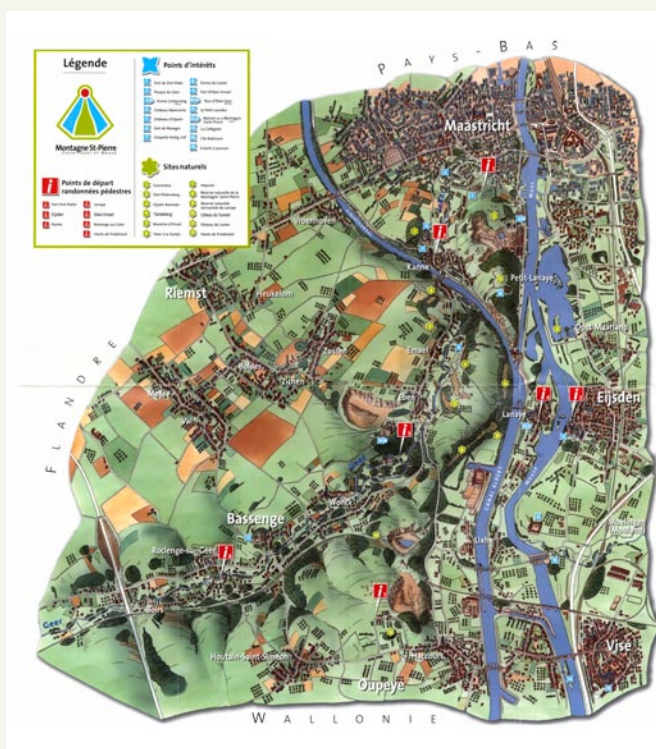
Les chemins de remembrement et les anciennes lignes ferroviaires sont valorisés pour des itinéraires de promenade.

Ici à Fooz.



Le « contrat de rivière Gette », qui concerne les communes des sous-bassins hydrographiques de la Grande Gette et de la Petite Gette, participe indirectement à des actions en faveur des paysages. L'embellissement des cours d'eau et leur réappropriation sociale, le maintien de la biodiversité, la promotion de plantation d'arbres le long des berges sont des exemples d'actions parmi d'autres.

A l'ouest, la valorisation des communes de Pont-à-Celles et de Les Bons Villers s'est inscrite dans le projet du Pays de Geminiacum. Ce dernier vise à la création d'une identité commune et à une valorisation du territoire grâce notamment à un concours de photographies et à des cartes de promenades qui empruntent une portion de la chaussée romaine.



Source : carte touristique de la Montagne Saint-Pierre.

A l'est, la commune de Bassenge est impliquée dans le projet de la Montagne Saint-Pierre qui s'attache à faire connaître une région située à la frontière de la Wallonie, de la Flandre et des Pays-Bas, à partir de cartes de promenades paysagères.



Des initiatives privées et d'associations peuvent aussi faire connaître et apprécier des éléments patrimoniaux de la région.



Un passionné expose, pour les écoles, l'histoire et le fonctionnement de son moulin à eau, situé à Fallais.



De manière plus générale, les communes peuvent mettre en œuvre divers outils urbanistiques tels que le schéma de structure communal (SSC), le règlement communal d'urbanisme (RCU) et le plan communal de développement de la nature (PCDN), en étant particulièrement attentives à la qualité du traitement du volet paysager ainsi qu'à la prise en compte du paysage dans l'entièreté du document. La rigueur avec laquelle ces outils sont appliqués est par ailleurs déterminante.

